

Collection de faits et recueil d'expériences sur le spécifique et les effets de l'eau médicinale / [de M. Husson].

Contributors

Husson, Nicolas, active 1772-1807.

Publication/Creation

Bouillon : J. Brasseur, 1783.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/r5ymmr9r>

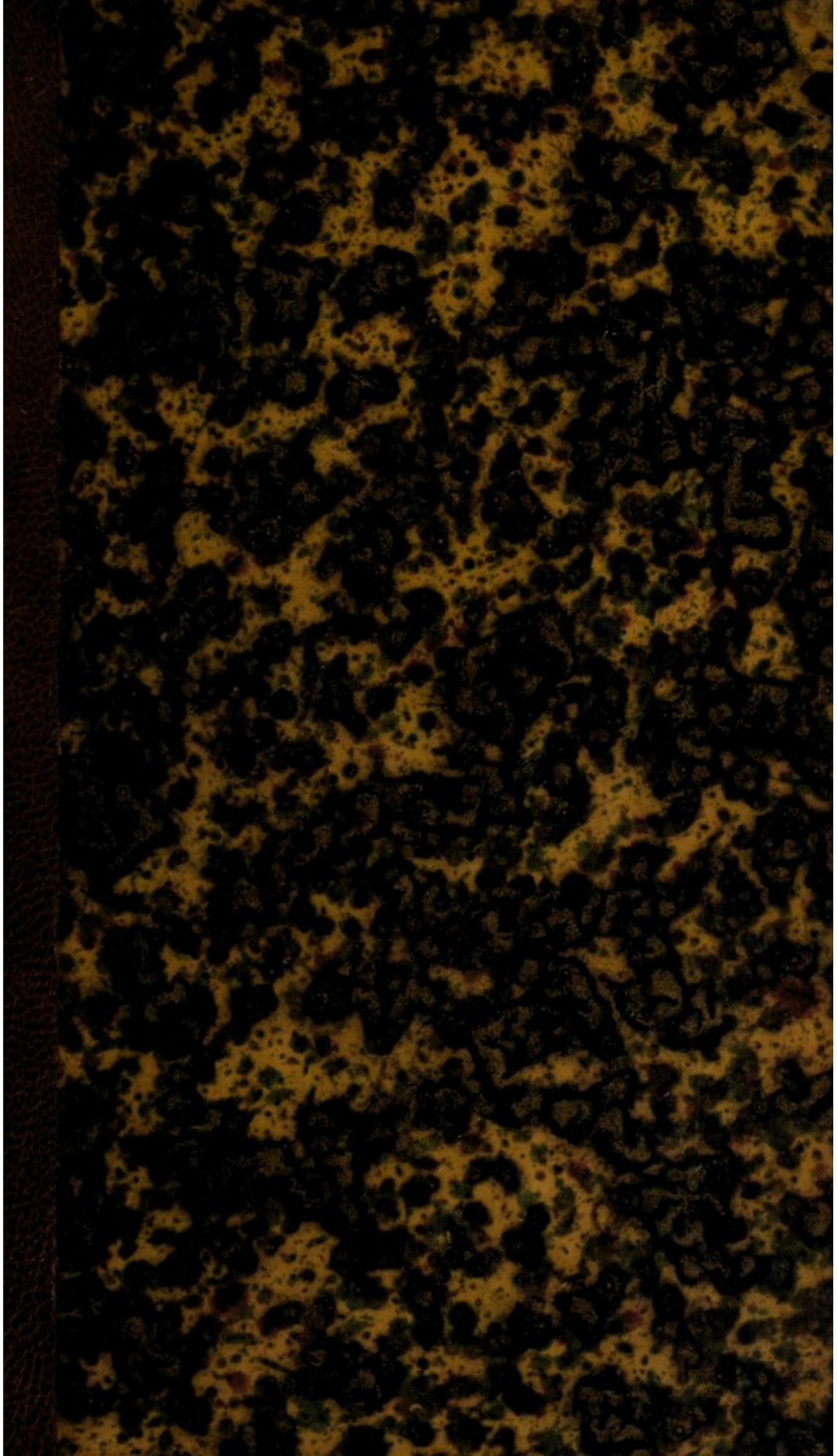
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



L. BODIN, LIBRAIRE

Publie un Catalogue de Livres anciens et
modernes envoyés gratuitement.

OUVRAGES SUR LES SCIENCES OCCULTES
(Catalogue spécial)

43, Quai des Gr^{ds} Augustins, PARIS





n

29,789/B

L. xv

18/11

HUSSON (NICHOLAS)

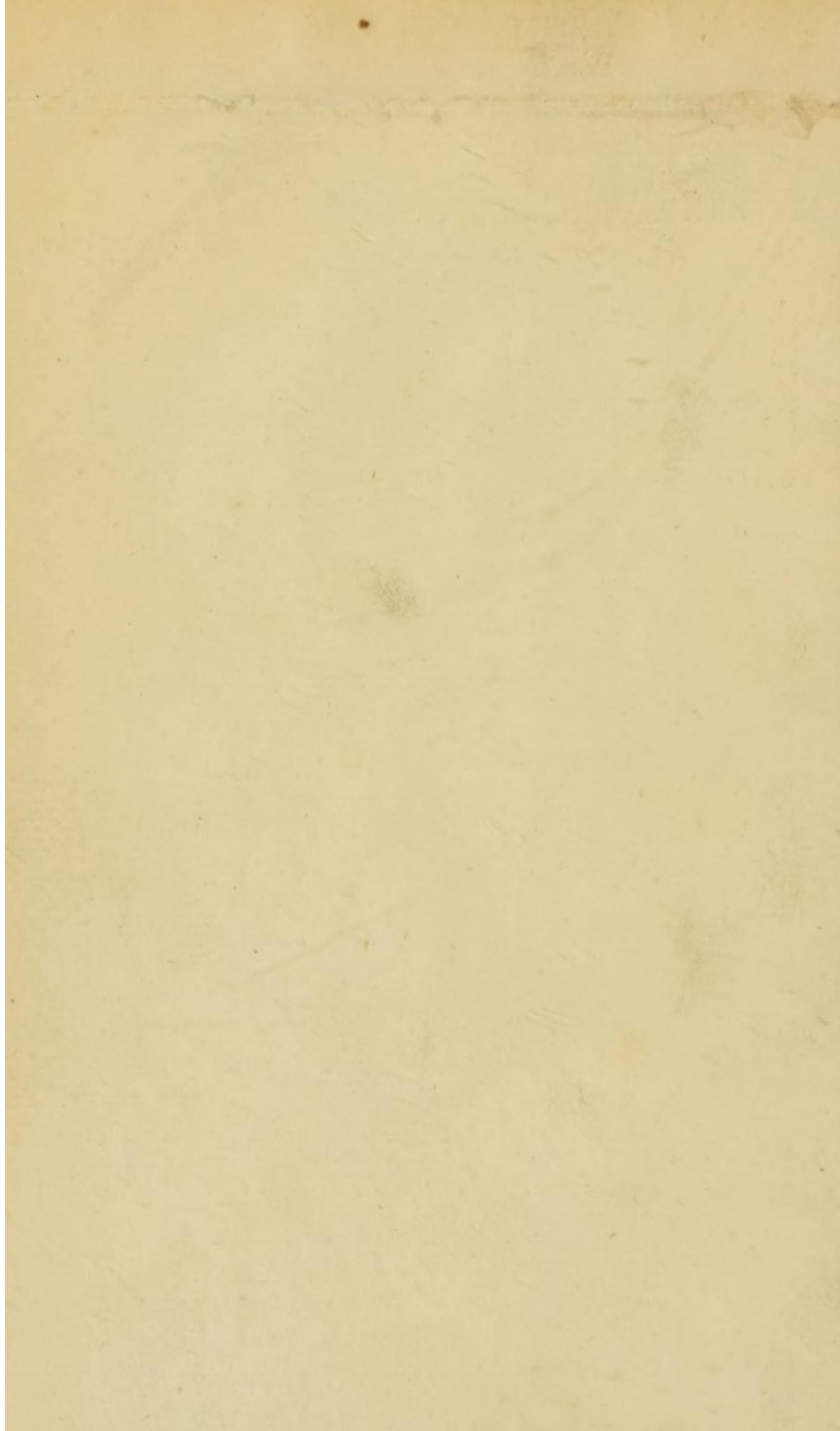
2

70



Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b28766076>



COLLECTION

DE FAITS

ET

RECUEIL

D'EXPERIENCES

SUR

LE SPECIFIQUE

ET

LES EFFETS

DE

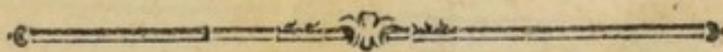
L'EAU MEDICINALE.

par HUSSON



A BOUILLON,

DE l'Imprimerie de J. BRASSEUR.



1783.



RÉCIT HISTORIQUE
DE LA DÉCOUVERTE,
DU PROGRÈS ET PUBLICITÉ
DE L'EAU MÉDICINALE.

EXPOSITION
DES PROPRIÉTÉS DE CETTE EAU,
DÉCOUVERTE PAR M. HUSSON,
Ancien Officier au Service de S. M. résidant à Sedan.

OBSERVATIONS
SUR SES PROPRIÉTÉS.

CONDUITE ET RÉGIME
A OBSERVER
Dans l'usage que l'on en peut faire.

PROCÈS-VERBAL
*De l'analyse de l'Eau médicinale, faite par MM. CADET,
& PARMENTIER, Apothicaires.*

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti : si non, his utere mecum.
HORAT. Lib. I. Ep. VI.

LECTURE

BY

DR. J. H. ...

OF THE ...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

RÉCIT HISTORIQUE

*DE la découverte, du progrès & publicité
de l'Eau Médicinale.*

VOUÉ dès ma jeunesse à la profession des armes ; exercé dans les travaux militaires, je n'ai point borné mes études aux seules connoissances nécessaires à l'art destructeur de la guerre. Un goût naturel, un penchant irrésistible attiroit mes regards sur cette multitude de simples dont la nature a enrichi la surface de notre globe.

Entraîné presque malgré moi à ce spectacle enchanteur par l'immensité des objets, leur diversité si prodigieusement multipliée, le charme des formes, la richesse des couleurs, la variété des nuances, je consacrais tous mes momens de loisir à l'étude attrayante de la botanique.

Loin d'oser prétendre au bonheur inestimable d'être utile à l'humanité, je ne voyois dans cette occupation qu'une jouissance agréable & qui ne peut être appréciée que par les personnes nées avec ce goût que la nature seule peut donner.

Bientôt je voulus connoître l'utilité de ces mêmes simples. Leurs vertus, leurs propriétés ne pouvoient m'être dévoilées que par le secours de la pharmacie, je me livrai ardemment à cette nouvelle étude.

Je ne tardai pas à découvrir le principe de l'insuffi-

fance des remèdes généraux, objet qui avoit fixé mes premières recherches. Je crus qu'il étoit possible d'attribuer la véritable cause du peu d'efficacité des remèdes connus dans plusieurs circonstances à leurs différentes préparations. Que les fermentations, les évaporations, les combinaisons, les amalgames, en déroboient ou altéroient les parties les plus précieuses.

Je me persuadai donc que le seul moyen de parvenir à éviter ces grands inconvéniens seroit de découvrir dans le regne végétal un remède simple & renfermant une vertu assez efficace pour que dégagé des formes, des préparations ordinaires, il pût seul dominer l'humeur, premier principe des désordres qui surviennent dans le physique animal. Bien convaincu que les immenses découvertes faites jusqu'à nos jours par tant d'hommes célèbres, & qui ont été le fruit d'une attention qui annonce les travaux les plus profonds & les plus réfléchis ne pouvoient offrir à mes recherches rien de nouveau dans la classe des plantes usitées, j'ai porté mes regards vers celles auxquelles on n'a pas cru reconnoître de vertus assez efficaces pour devoir leur assigner ce rang.

Il est aisé de concevoir toute l'étendue du travail que je m'imposois, & en effet il a été long & pénible, mais il a été favorisé au-delà de mes vœux par la découverte d'un simple qui par les expériences les plus multipliées, m'a paru renfermer en lui seul les propriétés qui sont reconnues appartenir à chacun de la plus grande partie des simples connus & usités.

D'après

D'après l'opinion publique, je l'ai nommé médicinal.

Après avoir fait les premières épreuves sur moi-même, je les ai étendues sur les indigens de la ville & des environs de Sedan. Mes premiers succès ont surpassé mon attente. Ce n'a été qu'après cinq années d'expériences multipliées presque à l'infini, que j'ai cru pouvoir publier le remède que j'avois découvert. Des personnes d'un ordre distingué ayant éprouvé l'efficacité de cette nouvelle découverte, elle est parvenue jusqu'à Versailles & à la capitale.

M. le chevalier de Robien ayant été des premiers à en faire usage, n'a pu se refuser à la satisfaction de lui donner la publicité qu'elle a eue à la cour. Son témoignage appuyé sur les expériences les plus heureuses, a été porté jusqu'au Ministre qui, à cette époque, avoit le département de la guerre.

Il étoit important pour la célébrité du remède que l'on vît céder à ses effets des maux qui avoient constamment résisté aux remèdes ordinaires. Mais cet avantage étoit difficile à obtenir par l'appréhension qu'inspire naturellement un remède inusité. L'épouse de M. Polliffard, marchand de vin du roi, eut bientôt à s'applaudir d'une confiance qui auroit pu paroître légèrement accordée, si elle n'avoit été fondée sur toutes les perquisitions possibles.

La malade étoit alors réduite à l'état le plus alarmant. Percluse de tous ses membres à la suite d'une maladie très-compiquée & fort ancienne, dont le caractère principal paroïssoit être une humeur rhu-

matismale & goutteuse , à laquelle s'étoit joint un épanchement de lait ; elle venoit d'être traitée suivant les regles de l'art par feus MM. Bellot & Belletête , qui s'étoient fortifiés de l'avis du célèbre M. Petit. Cette maladie avoit résisté à la plus savante médecine. La dame Polliffard , dans un état de marasme inquietant , n'offroit que la plus affligeante perspective , lorsque M. Polliffard m'écrivit à l'instigation du frere Côme & de plusieurs autres témoins des effets de l'eau médicinale. Je donnai mes conseils par une réponse exacte à M. Polliffard , & de Sedan , lieu de ma résidence , j'indiquai la maniere de traiter son épouse. Mes avis furent suivis de point en point , & la malade en moins de trois mois a obtenu la plus parfaite guérison.

A la vue d'une cure aussi inattendue , M. Polliffard incommodé de dartres qui jusques-là avoient été rebelles à tous les remedes connus , & s'étoit réduit pour toute nourriture au lait , qu'il ne digéroit même qu'avec peine , n'a point hésité à se soumettre d'après mon assertion à l'usage de l'eau médicinale. J'ai eu la satisfaction de procurer la santé à ce digne citoyen , & il a été en très-peu de tems rendu à l'usage des alimens ordinaires qu'il n'a pas quittés depuis. Ces deux cures remarquables à la suite d'une infinité d'autres , ont fait dans le public la sensation qu'elles devoient naturellement y faire. Elles ont eu pour témoins particuliers MM. Bailly , célèbres apothicaires , parens de la dame Polliffard.

Aux expressions de la plus vive reconnoissance , les
sieur

fieur & dame Polliffard joignirent l'invitation la plus instante de me transporter auprès d'eux pour y jouir du doux spectacle de leur bonheur. Je crus devoir me rendre à leurs sollicitations, & j'arrivai à Paris au commencement de l'année 1776. Ils me reçurent avec une affection & une cordialité supérieures à ce que j'avois droit d'attendre de leur honnêteté. Il me fut aisé de voir combien ils étoient pénétrés du service que je venois de leur rendre. M. Polliffard voulut me gratifier d'une somme très-honnête pour reconnoître mes soins, & m'indemniser de la consommation qu'il avoit faite de mon remede. Je refusai ses offres.

Convaincu par une société de plusieurs mois que ma confiance ne pouvoit être placée dans des mains plus sures, je le priai, en daignant se charger seul du pénible emploi de la publicité de mon remede, de m'aider à faire jouir l'humanité des avantages de ma découverte. Il voulut bien se rendre à mes sollicitations. Ce remede eut entre ses mains le même succès qu'entre les miennes, &, pour rendre hommage à la vérité, de plus grands encore.

Qu'il me soit ici permis de payer à ce fidele & rare ami le juste tribut de sensibilité, que ses soins difficiles & suivis lui ont justement acquis sur mon cœur. En publiant son zèle & son parfait défintéressement, je ne m'acquitte envers lui que très-imparfaitement des services qu'il me prodigue journellement.

Si des gens à qui il est permis de ne pas croire à la vertu confondent la gratitude avec la cupidité, il est de mon devoir de détruire jusqu'à l'ombre d'un soup-

çon qui pourroit ternir l'éclat dont doit briller la réputation de l'homme vertueux & bienfaisant qui met au-dessus de tout l'avantage inappréciable de servir l'humanité.

Je déclare donc que , dans la part que M. Polliffard veut bien prendre à la publicité de l'eau médicinale , il y apporte autant de défintéressement que de zèle , d'empressement & de prévoyance. Si cette déclaration , dictée par la vérité qui m'anime depuis que je respire , ne suffit pas pour détruire le soupçon si injurieux à ce digne ami , que ses motifs de reconnoissance & d'amour du bien public ne sont que le masque de son intérêt , je le supplie , en me continuant ses bons offices , de s'appuyer sur sa générosité & sa droiture reconnues de tous les gens de bien , & de livrer les gens mal intentionnés à tout le mépris que leur opiniâreté calomnieuse doit inspirer aux ames honnêtes.

Au surplus , je lui dois encore cette justice , que le souvenir de ses obligations à l'efficacité du remède , & ce même amour du bien public ont tellement prévalu sur les dégoûts que l'envie s'est efforcé de lui inspirer , que son zèle n'en a acquis que plus d'activité. Sa récompense a été une perte réelle de ce qui est le plus précieux au plus grand nombre des hommes , je veux dire de son intérêt pécuniaire. Il est vrai que son courage a dû se fortifier par (1) de nouvelles expériences des plus heureuses sur la dame Polliffard ,

(1) Voir le certificat de M. Polliffard , au nombre des Pièces justificatives , N°. 66.

& l'acclamation presqu'universelle de personnes de tous états, parmi lesquels on peut compter des gens de l'art. M. de Préfontaine, entr'autres, Docteur en médecine, & Médecin de l'Intendance & du Gouvernement pour les épidémies, résidant à Compiègne, s'exprime ainsi dans sa lettre du 10 janvier 1781, adressée à M. Polliffard. « Votre nom, Monsieur, me » devient cher par la déposition d'un spécifique par- » fait ». Un ancien militaire (1) qui occupe une place honorable & de confiance à la cour, lui marque dans sa lettre du 16 août 1781 : « Vous avez droit, Mon- » sieur, à la reconnoissance de l'humanité entière : elle » vous aura un jour l'obligation de l'établissement » d'un remède aussi salutaire qu'est l'Eau médicinale. » M. Thuin, ancien chanoine de la collégiale de Montereau, & curé de S. Maurice de ladite ville, s'exprime, sur ce même sujet, en ces termes, dans une lettre qu'il m'a adressée le 24 novembre 1780. « C'est » à M. Polliffard mon camarade d'études, & mon » ami, que je suis redevable de la connoissance de » votre Eau médicinale ; son ardeur & son zèle à en » faire connoître toutes les propriétés & à en con- » feiller l'usage, méritent les plus grands éloges ».

J'ai cru devoir cette digression à un ami qui me rend, & à la société, journellement les services les plus importants. Heureux de confirmer par-là le suf-

(1) M. de Romainville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur des Pages de la Grande-Ecurie.

frage honorable dont jouit dans le public ce citoyen distingué.

Je rentre dans mon sujet. L'expérience de douze années a constaté l'utilité de ma découverte. Je produis ici la preuve des faits que j'avance. Il n'appartient qu'au public de prononcer sur l'importance de ces faits.

Dans mes différens voyages à Paris & à Versailles, j'ai fait les plus exactes recherches pour m'assurer des effets de l'Eau médicinale. Par-tout je n'ai reçu que des témoignages satisfaisans.

J'ai eu l'honneur de me présenter aux audiences du Magistrat chargé du détail de la police, plus d'une fois importuné par des plaintes qui ont donné lieu aux perquisitions les plus exactes, dont le résultat a été constamment d'en démontrer le peu de fondement, mais que la réclamation de citoyens de tous états a intéressé en ma faveur. J'ai pris la liberté de remettre à ce Magistrat éclairé un court mémoire expositif de mes demandes. J'ai déclaré sur mon honneur, & scellé de ma signature cette vérité si intéressante, que l'EAU MÉDICINALE EST L'EXTRAIT SIMPLE D'UNE PLANTE DONT LES PROPRIÉTÉS ONT ÉTÉ IGNORÉES DES ANCIENS COMME DES MODERNES.

Cette assertion doit rassurer mes concitoyens sur les impressions défavorables que l'envie s'est efforcé de répandre contre ma découverte. On a dit qu'elle étoit composée de drogues mises en oubli & reproduites au jour. On a été jusqu'à avancer qu'elle contenoit des parties reconnues pour nuisibles & même pernicieuses.

pernicieuses. Mais les faits dont je viens de rendre compte ; l'affertion que j'ai faite au Magistrat & que je renouvelle ici à la face de l'univers ; l'analyse qui a été faite de l'Eau médicinale, tant à ma sollicitation qu'à mon insçu, par les chymistes les plus célèbres & les plus instruits, & qu'une curiosité inquiète a multipliée de toutes parts ; enfin les preuves que je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs, doivent anéantir ces craintes chimériques ; & en dissipant tous les nuages dont on a cherché à envelopper la vérité, ne peuvent que rendre son triomphe plus complet.

E X P O S I T I O N

DES propriétés de l'Eau médicinale découverte par M. HUSSON, ancien Officier au service de S. M. résidant à Sedan.

L'ART de guérir, le premier & le plus essentiel de tous, a toujours été l'objet de la recherche des hommes. Les progrès de cet art ont été lents, les expériences conjecturales ; la plupart des remèdes sont combinés, ils ne produisent pas toujours les effets qu'on en espère : ce seroit un avantage pour l'humanité souffrante d'avoir découvert un spécifique simple, dont la petite quantité & l'activité puissent absolument évacuer l'humeur principe de tous les maux auxquels la médecine a donné autant de dénominations différentes que cette humeur a de variétés, & qu'elle affecte les différentes parties du corps.

L'eau médicinale n'a rien de contraire aux traitemens qui ont précédé son administration , ni à ceux que l'on désireroit lui substituer. Elle n'est point exclusive des remedes usités, sur-tout lorsqu'ils remplissent l'intention & le but que les malades & les Médecins se proposent. Son véritable caractère est de suppléer à l'impuissance des remedes généraux , & d'opérer ce qu'il ne leur a pas été donné de faire.

Ce remede dirigé & administré par un Médecin sage & éclairé , ne peut que seconder & accélérer le rétablissement des malades. Ce seroit le moyen de faire cesser les plaintes que l'injustice se permet souvent contre les personnes de l'art , lorsqu'elles ne réussissent pas dans les cures qu'elles entreprennent ; ce défaut de succès provenant plutôt de l'impuissance des remedes connus , que de l'impéritie dont on taxe légèrement le Médecin.

Tout excellent qu'est ce spécifique , il n'est pas universel ; il est même des maladies que le degré d'ancienneté rend incurables. Elle n'est point propre aux pulmoniques , & ne peut guérir la paralysie fixée ; n'agissant que sur les fluides , elle ne peut guérir les polypes & autres excroissances internes.

L'eau médicinale a singulièrement la vertu de se porter au local affligé. Une expérience journaliere prouve que ce procédé salutaire est invariable.

Ses effets sont aussi variés que les tempéramens & les humeurs ; mais ses succès sont constamment les mêmes , & dans les uns comme dans les autres , elle finit par lever plus ou moins promptement les obstacles

tacles qui s'opposent à l'équilibre parfait d'où dépend la santé.

Ce qui doit ranger l'eau médicinale dans une classe distinguée , c'est que l'abus porté jusqu'à l'imprudencce qu'en ont fait quelques personnes qui , se confiant à la force de leur tempérament , se flattent de précipiter leur guérison par de fortes doses , n'en ont éprouvé que des vomissemens ou mal-aïses , ou d'abondantes évacuations.

Ce remede a la vertu d'écarter les humeurs toujours inclinées à se jeter de préférence sur les parties affligées. Son usage exclut les cauterés , les vésicatoires & les autres moyens violens & douloureux que l'art a substitué au défaut des remedes intérieurs , & par cela même l'eau médicinale est d'une excellente ressource dans les opérations chirurgicales.

Une expérience constante , prouve que l'usage de ce remede est absolument sans inconvéniens , que son action , ses procédés & ses succès sont les mêmes en toutes saisons & dans tous climats. La différence des épidémies , les variations , les formes diverses sous lesquelles elles reparoissent chaque année , sont également combattues & détruites. Il est prouvé que l'eau médicinale guérit les fièvres de tout genre , ainsi que l'épilepsie récente ; qu'elle éloigne & modère les accès de celle qui est accréditée.

Cette découverte n'est pas moins sûre pour guérir les maladies des animaux de toute espee , en donnant les doses convenables. Diverses expériences ont constaté qu'elle est un remede certain contre l'épizootie.

Quelques

Quelques personnes (1) assurent avoir la certitude ; que la rage lui est soumise.

Pour justifier ce qu'on vient de dire , il ne reste plus qu'à produire les lettres , certificats & extraits qui attestent , & la nature des maladies , dont la cure a été entreprise avec l'eau médicinale , & les succès plus ou moins prompts qu'on a obtenus.

En différant de donner ce recueil , il eût été facile de le grossir considérablement ; mais une découverte aussi importante pour l'humanité ne peut être trop tôt communiquée. Il falloit mettre ceux qui auroient quelque doute à portée de les dissiper en s'adressant aux personnes mêmes qui ont été guéries , ou à celles qui ont été témoins de la guérison. Peut être ce moyen fera-t-il encore insuffisant pour faire céder le préjugé : quel qu'en soit l'événement , l'auteur de cette découverte aura toujours la satisfaction d'avoir transmis à l'humanité l'usage d'un dépôt qui ne lui a été confié par la Providence , que pour le répandre & en manifester les avantages.

Il est nécessaire avant de terminer , de répondre à quelques objections. L'eau médicinale , dit-on , est un remède qui est annoncé comme capable de guérir toutes les maladies , & par cela seul il doit être suspect.

Ceux qui font cette objection , ou n'ont pas lu avec

(1) Entr'autres M. le Comte de Buzançois, Colonel ; & M. Plançon, ancien Capitaine d'Infanterie à la suite du régiment de Poitou.

attention les observations sur les propriétés de l'eau médicinale que l'on retrouvera à la suite de cette exposition, ou ignorent le principe des maladies qu'une expérience constante & multipliée dans chaque genre, prouve ne pas résister à l'efficacité de cette eau.

Il n'y a pas une seule de ces maladies qui ne provienne, ou de la stagnation des humeurs, ou du vice du sang; & même ces deux causes ne diffèrent pas: car le sang ne se corrompt que quand les humeurs y refluent, le vicie. Ces deux causes réagissent l'une sur l'autre, de manière que le sang vicié augmente le vice de l'humeur. Si donc il existe un remède, quel qu'il soit, qui, se mêlant aux humeurs, les dissolvent, les rendent plus fluides, ces humeurs couleront dans les canaux qui leur sont destinés, & on verra se rétablir l'équilibre si nécessaire à la conservation du corps & de toutes les parties animales.

Il n'est aucun Médecin qui ne convienne qu'il y a des simples ou d'autres remèdes qui produisent plus ou moins cet effet. S'il est vrai qu'il existe un simple, dont l'extrait ait cette propriété à un degré supérieur aux autres simples connus, dès-lors cette plante supplée à toutes celles qui sont communément employées. Or, telle est la plante qui sert à la formation de l'eau médicinale; on dit à la formation & non à la composition, parce qu'elle n'est point composée, qu'elle est simple, & ne doit son existence qu'à une seule plante.

L'Auteur s'est appliqué pendant douze ans à faire
des

des expériences, d'autres personnes intelligentes en ont fait pareillement, & c'est d'après le résultat de toutes ces expériences qu'on croit pouvoir affurer au public, qu'on n'a assigné à l'eau médicinale aucune propriété qui ne soit avouée & démontrée.

Un des effets les plus extraordinaires de ce remède, est la guérison de la folie. Cette assertion a été (contre l'existence de faits), mise dans la classe de l'empirisme, parce qu'on n'a pas voulu réfléchir sur un des principes de cette maladie, qui n'a souvent pour cause qu'un dépôt occasionné par l'abondance & l'âcreté des humeurs qui peuvent causer le dérangement d'esprit.

Parmi les nombreuses maladies que le lait cause aux femmes, il est certain que cette humeur laiteuse se jette quelquefois dans la tête & les rend folles. Une humeur, ou aussi abondante, ou aussi âcre, peut attaquer dans les hommes une partie du cerveau, au bon état de laquelle le Créateur a attaché l'exercice de la raison. Dès lors cette humeur peut rendre les hommes insensés, & quiconque trouvera le moyen de la dissiper ou de la déplacer, rendra la raison aux uns & aux autres. En général, quand il y a un vice ancien de conformation, il n'est pas de moyen dans la nature qui puisse y remédier : mais lorsque le mal provient, ou d'humeurs stagnantes, ou trop abondantes ou viciées, la nature fournit des remèdes, soit dans le règne végétal, soit dans le règne minéral, mais encore plus dans le premier, comme plus analogue à la délicatesse du corps humain.

Il est encore une maladie des plus cruelles, & qui paroît aujourd'hui plus répandue, principalement dans la classe des gens aisés. L'eau médicinale en dissipe les accès d'une manière aussi prompte que victorieuse. Les critiques se sont exercés sur cette propriété avec plus de chaleur que sur toute autre. Le préjugé ancien, & qui, jusqu'à l'époque de cette découverte étoit établi sur l'expérience, qu'il étoit du plus grand danger d'user d'aucune sorte de purgatifs dans les accès de goutte, est la base des raisonnemens que l'on ne cesse d'opposer à une expérience contraire, qui acquiert journellement de nouvelles forces.

La multitude d'expériences, toutes infaillibles, faites par des personnes qui ne peuvent se méprendre sur le véritable effet du remède, suffit pour en attester l'efficacité. Il doit en être de ce préjugé comme de beaucoup d'autres, dont notre raison a secoué le joug lorsqu'elle s'est vue éclairée par des faits destructifs de ceux qui la déterminoient : il doit céder à l'évidence ; on doit désormais bannir toute crainte de répercussions d'humeurs, & de tous les accidens qui ont jusqu'à présent résulté des purgatifs ordinaires, puisqu'il est établi par l'expérience que l'eau médicinale employée dans les plus violens accès de goutte, non seulement n'a jamais produit la plus légère apparence d'accidens, mais qu'au contraire elle dissipe les douleurs comme par enchantement, suivant le témoignage unanime des personnes qui en ont fait usage dans l'accès. Il doit résulter de ceci, que le simple qui forme l'eau médicinale, renferme spécialement

la vertu destructive de l'humeur qui occasionne la goutte.

Quand bien même toutes les vertus que l'on a cru reconnoître dans ce simple, se réduiroient au soulagement de cette seule infirmité, quel don plus précieux pouvoit-on offrir à cette classe trop multipliée de malheureux, qui, au sein de l'opulence, souvent même des grandeurs, dans le moment le plus calme de leur vie, se voient affaillis dans tous les membres de douleurs, qui, par les cris qu'elles leur arrachent, paroissent égaler les plus grands supplices? De quel sentiment doit être affecté celui qui, des horreurs de cette torture, passe en un petit nombre d'heures dans un état calme & tranquille, & d'autant plus heureux, que par une longue & funeste expérience, il ne pouvoit envisager un terme à ses maux?

On n'en dira pas davantage pour détruire des objections qui ne sont appuyées que sur des préjugés. L'expérience vaut tous les raisonnemens, quand la chose n'est pas démontrée impossible.

La possibilité est démontrée par les faits, l'efficacité de l'eau médicinale est donc prouvée, c'est à l'expérience à faire le reste. Elle se trouve déjà consignée dans les lettres & certificats dont on donne le recueil, le temps & les circonstances la confirmeront. D'après l'authenticité des preuves que l'on produit, il ne doit plus exister de doute sur l'étendue des propriétés & de l'efficacité de l'eau médicinale, & par conséquent de son utilité.

D'APRÈS ce qui précède sur la recherche , la découverte , les expériences & la publicité de l'eau médicinale , d'après l'authenticité des témoignages qui vont être produits , sur lesquels l'état & la considération du plus grand nombre des personnes qui les ont rendus , ne permettent pas de former le plus léger doute , on espère voir céder à l'évidence la mieux démontrée , une prévention qui est nécessairement attachée à toute nouveauté. Le moyen d'y parvenir est de continuer à publier des guérisons qui s'opéreront en maladies graves & compliquées seulement. On espère que les personnes qui s'intéressent au bien de l'humanité , voudront bien continuer de faire parvenir à l'Auteur du remède ou à M. le Chevalier de Robien , au bureau de la Guerre à Versailles , & à Paris à M. Polliffard , Négociant , rue Geoffroy-l'Asnier , les détails & renseignemens qu'ils acquerront par eux-mêmes , ou qui pourront leur parvenir. Ce sera avec peine que l'on tiendra plus longtemps dans l'obscurité le principe constitutif d'un moyen si puissant & si efficace pour le soulagement de l'humanité. La révélation de cet important secret , ne peut être que de la plus grande utilité pour la perfection de la médecine-pratique. Elle enrichiroit en même temps la botanique d'un bien qui lui appartient , & compléteroit nos cours & traités de plantes.

OBSERVATIONS

Sur les propriétés de l'eau médicinale, découverte par M. Hufson, ancien Officier au service du Roi, résidant à Sedan.

L'eau médicinale est l'extrait simple d'une plante dont les propriétés ont été ignorées des anciens comme des modernes. Cette découverte a été faite il y a douze ans ; depuis cette époque , les expériences en ont constamment prouvé l'efficacité & l'utilité.

La vertu principale de cette eau est de purifier complètement la masse du sang , & de se porter directement sur le local affligé ; c'est ainsi qu'elle opère la guérison de maladies contraires.

Ce remède lève les obstructions , dissipe les maladies qui proviennent de congestions, les écrouelles , les dartres , le scorbut , les maladies de lait , les cancers ; les maux vénériens , la goutte , la sciatique , la dyssenterie , l'hydropisie , l'asthme , la gravelle , la maladie pédiculaire , sur-tout lorsque ces maladies ne sont point trop invétérées , & que la nature dans le malade est encore assez forte pour agir conjointement avec le remède.

Les effets de cette eau sont toujours en raison de la qualité plus ou moins viciée de l'humeur , de sa ténacité & de son ancienneté. Son action est plus ou moins vive , ses effets plus ou moins prompts dans de certains sujets que dans d'autres.

L'eau médicinale est d'une grande ressource dans les cas difficiles, critiques, & lorsque les remèdes sont connus impuissans. Une prise ou deux font souvent cesser les dangers qui résultent des fièvres putrides inflammatoires, des petites véroles & des maladies compliquées, dont elle prévient & dissipe les dépôts.

Cette eau n'est point émétique, encore qu'il y ait des cas où elle fasse vomir; elle supprime les vomissemens, même le *cholera morbus*. Amie de la nature, elle n'attaque point les solides, mais seulement les liquides superflus: elle découvre des maladies ignorées, & qui échappent souvent à la connoissance des médecins les plus habiles.

L'eau médicinale indépendamment de sa vertu purgative, a encore la propriété de guérir, en certains cas, sans évacuer, sur-tout lorsqu'elle est administrée en *altérant*. On observe que cette eau n'est point propre aux pulmoniques, & ne peut guérir la paralysie fixée. N'agissant que sur les fluides, elle ne peut guérir les polypes, & autres excroissances internes. Plusieurs expériences prouvent que l'eau médicinale guérit l'épilepsie accidentelle récente, & qu'elle éloigne les accès de celle qui est accréditée. Elle fait périr les vers, & notamment le *tænia*, connu sous le nom de ver solitaire.

Nota. Diverses expériences ont constaté l'efficacité de l'Eau médicinale dans les épidémies & les épiçooties, ainsi que dans la rage.

CONDUITE ET RÉGIME

A observer dans l'usage de l'Eau médicinale.

LES personnes d'un tempérament échauffé, & difficiles à émouvoir, se prépareront à l'usage de ce remède par un régime, qui consiste à éviter les alimens mal sains, comme les ragoûts, pâtisseries, sucreries, les laitages, les liqueurs, le café, le chocolat, les viandes noires, notamment les œufs; il faut faire concourir ce régime avec quelques boissons délayantes & les lavemens. L'eau médicinale se prend le soir, en se mettant au lit, à la dose de deux gros, ou deux cuillerées à café, dans deux cuillerées à bouche d'eau commune froide, sans avoir soupé, ou trois heures après un léger repas; ce remède n'agit ordinairement que huit heures après l'avoir incorporé. Le lendemain, dès que l'effet de ce remède se manifeste, à chaque évacuation, il faut boire du thé léger, ou du bouillon aux herbes, ou une limonade cuite au choix & au goût du malade. Si, à l'occasion de l'effet du remède on éprouve des nausées, des malaises, vomissemens, abondantes évacuations, ou des révolutions, il ne faut nullement s'en inquiéter, ces sortes d'états, suite ordinaire de l'embarras dans les premières voies, durent au plus vingt quatre heures, & arrivent rarement, après lequel tems on éprouve du soulagement, les superpurgations ne sont pas à craindre.

Si, à la première prise de cette eau, on n'est pas,

ou si on est peu purgé, alors il faudra reprendre une dose quatre jours après au soir: si au contraire ce remede a opéré de grands effets, on attendra huit jours avant que de réitérer, & l'on continuera ainsi de huit jours en huit jours jusqu'à parfaite guérison.

Les tempéramens faciles à émouvoir pourront prendre ce remede sans aucune préparation, en se conduisant comme il vient d'être dit dans les cas subits d'apoplexie, léthargie, catalepsie, paralysie, accès de goutte, colique d'estomach & d'entrailles, d'indigestions, fievres lentes, tremblemens, irritations de nerfs causés par la vapeur du mercure, du plomb & du broyement, & préparations du verd-de-gris, de céruse & autres poisons, on doit administrer deux ou trois cuillerées à café suivant l'âge, la force & le tempérament du malade, sans égard si le sujet a mangé ou non, & le laisser tranquille. Les enfans à la mamelle feront purgés si l'on fait prendre l'eau médicinale aux nourrices. Quant aux enfans sevrés jusqu'à douze ans, ainsi que les personnes exténuées & très-déliçates, on leur fera prendre le remede depuis une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée & demie au plus; les femmes enceintes pourront faire usage de ce remede au commencement & dans le cours de leur grossesse: elles éviteront les maladies de leur état, l'accouchement sera moins douloureux & moins laborieux. Cette eau peut être prise pendant le tems des regles qu'elle favorise, ainsi que dans le tems critique dont elle prévient & écarte les dangers.

L'eau médicinale se prend *en altérant*, c'est-à-dire,

à très-petites doses le matin à jeun, ou le soir deux heures après un souper léger, dans un peu de vin, de bouillon, ou de thé, plusieurs jours de suite. Cette manière d'en user convient dans les cas d'épuisement, de convalescence, de pertes, dans les affections nerveuses, les dérangemens d'estomach, ainsi que dans les infirmités de la vieillesse.

Cette eau se donne encore avec succès en lavemens dans les cas de constipation, d'ardeurs d'entrailles, & dans les maux de reins. On doit auparavant prendre un premier lavement d'eau naturelle. Après l'avoir rendu, on mettra dans un demi lavement deux ou trois gros d'eau médicinale, que l'on tâchera de garder à-peu-près une demi-heure. Cette manière d'en user est une ressource de plus pour les personnes qu'une répugnance invincible empêche de se purger.

PIECES JUSTIFICATIVES.

N^o. 1.

ACTE de dépôt du Procès-verbal d'analyse de l'Eau Médicinale, faite par MM. Cadet & Parmentier.

Aujourd'hui est comparu pardevant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, soussignés; sieur Nicolas Hufson, ancien Officier au service de Sa Majesté, demeurant ordinairement en la ville de Sedan, de présent à Paris, logé rue Geoffroy-l'Asnier, Paroisse S. Gervais, chez M. Polliffard, Marchand de vin du Roi.

Lequel a par ces présentes représenté à M^e Girard, l'un des Notaires soussignés, pour être à lui déposé & mis au rang de ses minutes deux pieces; l'une est un écrit signé Parmentier & Cadet, daté à Paris du 24 Mai 1782, contenant analyse d'un remede qui leur avoit été donné à décomposer par Madame la Marquise de l'Escalopier, au-dessous duquel écrit est la déclaration qui paroît être faite & signée de la main de ladite dame de l'Escalopier, en date du même jour, que la Liqueur mentionnée au rapport d'analyse desdits sieurs Cadet & Parmentier, est le remede dudit sieur Hufson, comparant, connu dans le Public sous le nom d'Eau médicinale.

L'autre est la lettre d'envoi dudit rapport d'analyse écrite par ledit sieur Cadet à Madame la Marquise de l'Escalopier, aussi en date du 24 Mai dernier.

Lesquelles deux pieces duement contrôlées à Paris par Lezan, cejourd'hui, sont en conséquence & de la requisition dudit sieur Hufson, demeurées annexées à la minute des présentes, après qu'il les a eu l'une comme l'autre certifiées véritables, signées & paraphées en présence des Notaires soussignés, dont acte requis & octroyé. Fait & passé à Paris en l'Étude, l'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le vingt-sept Juin, & a signé la minute des présentes, demeurée à M^e Girard, l'un des Notaires soussignés,

Suit la teneur des annexes.

Madame la Marquise de l'Escalopier désirant sçavoir si un remede dont elle dit être contente des effets, ne contient point de minéraux ou autres substances contraires à la santé, a chargé MM. Parmentier & Cadet de l'examiner, & de lui en donner leur avis.

Ce remede est une liqueur transparente, de couleur de biere un peu foncée, dont l'odeur & le goût ressemblent beaucoup au vin d'Espagne, mais ayant une saveur amere qui annonce la présence d'une matiere extractive végétale obtenue par la voie de l'infusion.

Nous avons employé ensuite les réactifs les plus puissans en Chymie, pour tâcher d'y découvrir des matieres métalliques, telles que préparations mercurielles arsenicales, cuivreuses, antimoniales, &c. La maniere rigoureuse dont nous avons procédé, tant sur la liqueur que sur celle rapprochée par l'évaporation, nous fait prononcer affirmativement qu'elle ne contient rien de semblable.

Quant à la substance amere végétale, dont participe cette liqueur, qui paroît avoir un vin d'Espagne pour base, il est impossible à l'art de pouvoir déterminer la plante ou les plantes d'où elle a été extraite.

Il résulte de cette analyse que le remede dont il s'agit ne renferme rien de métallique ni de corrosif, & que si Madame la Marquise de l'Escalopier est contente de ses effets, ainsi qu'elle l'affure, elle peut continuer d'en user avec la plus grande confiance. Fait à Paris ce vingt-quatre Mai mil sept cent quatre-vingt-deux, signé Parmentier & Cadet. En marge est écrit, contrôlé à Paris le vingt-sept Juin mil sept cent quatre-vingt-deux. Signé Lezan, avec paraphe. Au bas est écrit.

Je déclare que la liqueur mentionnée au présent rapport d'analyse de MM. Cadet & Parmentier, est le remede de M. Hufson, ancien Officier résidant à Sedan, connu dans le Public sous le nom d'Eau médicinale. Fait à Paris ce vingt-quatre Mai mil sept cent quatre-vingt-deux, signé de l'Escalopier; au-dessous est écrit, contrôlé à Paris le vingt-sept Juin mil sept cent quatre-vingt-deux. Reçu quinze sols. Signé Lezan, avec paraphe.

Mad. la Marquise (1), j'ai l'honneur de vous adresser l'analyse que vous avez désirée de M. Parmentier & de moi, vous pouvez être sûre que nous y avons porté l'un & l'autre la plus grande attention. Je suis avec respect, Madame la Marquise, votre très-humble & très-obéissant serviteur, signé Cadet, ce vingt-quatre Mai mil sept cent quatre-vingt-deux; au-dessous est écrit, contrôlé à Paris le vingt-sept Juin mil sept cent quatre-vingt-deux. Reçu quinze sols. Signé Lezan.

Il est ainsi ès originaux desdites deux pieces certifiées véritables, signées & paraphées, & demeurées annexées à la minute de l'acte ci-dessus expédié, le tout demeuré en la possession de M^e Girard, l'un des Notaires soussignés, signé Chavet & Girard. Et en marge est écrit, scellé lesdits jour & an.

N^o. 2.

M. Alléon, Chanoine Régulier & ancien Prieur de la Congrégation de France, attaché à la maison de Saint-Louis, rue Saint Antoine, fut attaqué vers la fin de l'année 1777 d'une langueur extraordinaire, suite d'un très-ancien dérangement d'estomach qui lui occasionnoit de fréquentes indigestions & qu'aucuns remèdes n'avoient pu guérir, malgré les soins que M. Baron, Médecin de la maison de Saint-Louis avoit apporté. On conseilla dans cette fâcheuse circonstance, à M. Alléon l'usage de l'Eau médicinale, dont il éprouva bientôt les meilleurs effets; sept prises lui procurerent une guérison parfaite. M. Alléon, pénétré de reconnaissance, crut devoir en donner des preuves, en publiant le bienfait qu'il avoit reçu. Devant faire sa résidence à l'Abbaye de S. Loup à Troyes, il se munit d'Eau médicinale, tant pour son propre usage que pour la faire connoître à d'autres. Il opéra à Troyes les cures surprenantes consignées dans ses lettres. Avec l'Eau médicinale il arrêta dans l'Hôpital des Orphelines les progrès funestes de la dyssenterie qui régnoit alors dans toutes les Provinces du Royaume, & qui avoit déjà enlevé un

(1) On est redevable de cette Analyse à la sollicitude de Madame la Marquise de l'Escalopier, & à sa tendresse pour les pauvres, auxquels elle administre, dans l'étendue de ses Terres & Domaines, des secours de toute espèce.

grand nombre de filles de cet Hospice. Ce premier succès fut suivi d'un autre bien frappant : il rappella à la vie la domestique d'un Chanoine de S. Etienne de la même ville : cette fille administrée & agonisante , avoit une fluxion de poitrine dont on peut lire le détail dans la lettre de M. Alléon , du 24 Avril 1780 , produite dans ce recueil. Ces succès si admirables , si consolans , si dignes de reconnaissance pour des cœurs humains , indisposèrent quelques personnes de l'Art , qui firent un crime à M. Alléon d'un si grand bien , & voulurent lui intenter procès ; il se précautionna de l'avis d'Avocats au Parlement , dont on produit ici la Consultation.

N^o. 3.*Mémoire à consulter & Consultation.*

M. Alléon , Chanoine Régulier de l'Abbaye de Saint-Loup de Troyes , a distribué à plusieurs personnes un nouveau remède , connu sous le nom d'*Eau médicinale*. Il a pris la précaution de demander l'avis de M. Collet , Docteur en Médecine en l'Université de Montpellier , Doyen des Médecins de Troies , & Associé Correspondant de la Société Royale de Médecine.

Le sieur Collet lui a même donné un certificat , dont la teneur est : « Nous..... certifions que l'Eau médicinale a été adm-
 » nistrée sous nos yeux par M. Alléon , à plusieurs personnes
 » de considération ; que les bons , & même les plus surprenans
 » effets qu'elle auroit produit dans les différentes circonstances ,
 » nous auroit donné une telle confiance , qu'en qualité de Maître ,
 » comme aussi de Médecin ordinaire du Roi , nous en aurions
 » approuvé la distribution ; & pour concourir au bien de l'humani-
 » té , suivi les succès. A Troyes le 15 d'Août 1780 ».

Signé COLLET, D. M. M.

Les succès multipliés de l'administration de cette Eau , y ont rendu attentifs trois Médecins de la même Ville , lesquels , par un motif qu'on n'ose approfondir , ont présenté Requête le 30 d'Août dernier à M. le Lieutenant Général de Police , pour demander permission d'assigner le lendemain 31 , le sieur Alléon au nom des Médecins de la ville de Troyes.

Le motif de la Requête est, que cette distribution est contraire à l'article 22 d'un Edit de 1707, portant règlement pour l'exercice de la Médecine, lequel porte, que *nul ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, exercer la Médecine ni donner aucuns remedes, même gratuitement, dans les Villes & Bourgs de notre Royaume, s'il n'a obtenu le degré de Licentié dans quelques-unes des Facultés de Médecine, à peine de 500 liv. d'amende, applicable, &c.*

Il faut observer que ce remede est administré par plusieurs Médecins (1) de Paris & de Province; & que ses succès, non équivoques dans la Capitale, ont engagé l'administration d'en permettre tacitement la distribution.

Le Conseil est prié de donner son avis sur l'action intentée au sieur Alléon, par les trois Médecins de la ville de Troyes.

C O N S U L T A T I O N.

Le Conseil souffigné, qui a lu le Mémoire ci-joint :

Estime que M. Alléon doit être tranquille sur l'événement de la plainte rendue par quelques Médecins.

Suivant le Mémoire, l'Eau médicinale n'a été administrée que d'après l'avis du Doyen de Troyes, & d'un autre Médecin de Paris. Ainsi le sieur Alléon ne doit être regardé que comme le dépositaire, qui distribue sous les ordres des Médecins.

L'Edit de 1707 défend à *ceux qui ne sont pas Licenciés, de distribuer aucun remede.*

La raison de cette prohibition est fondée sur le danger qu'il y auroit de laisser un libre cours à des remedes qui pourroient être nuisibles, étant présentés par des personnes peu ou même point au fait de la Médecine, & par conséquent incapables de discerner quand & comment il faut les administrer.

Ce danger n'est pas à craindre quand un homme de l'Art conseille l'usage du remede.

Certainement l'Edit de 1707 n'a pas défendu de faire des découvertes dans les simples, & d'augmenter les ressources de la

(1) M. de Brotonne, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, M. Rhétoutaine, Docteur en Médecine, & Médecin de l'Intendance de Compiègne.

Médecine. Dès-lors il faut bien faire des essais , & si les essais répondent à l'espérance du Citoyen qui travaille à trouver dans la nature des moyens de soulager ses Concitoyens , il est conséquent qu'il lui soit permis d'en faire usage ; il n'est pas nécessaire qu'il demande permission à ses Confreres d'employer un remede de son invention.

Si cependant il arrivoit quelques accidens , peut-être devoit-il à la Société une justification nécessaire pour la circonstance. Mais avant qu'on ait sujet de se plaindre , il ne doit son secret à personne , & il n'est aucune loi qui l'oblige à le découvrir ; son secret est à lui , & il est aussi essentiellement sa propriété , qu'un champ qu'il auroit acheté.

Ce qu'on vient de dire du Médecin distribuant un remede de son invention , convient également dans le cas d'une distribution faite sur les ordres du Médecin , d'un remede inventé ou découvert par un homme qui n'exerce pas la Médecine.

L'approbation & l'ordonnance du Médecin , est un garant suffisant pour attester que le remede est bon & utile ; & , par conséquent , pour ne le pas ranger dans la classe des *remedes donnés par autres que par des Licenciés*.

Les Médecins de Troyes ne doivent voir que l'ordonnance de leur Doyen , & non le sieur Alléon , qui n'est que le simple dépositaire de l'Eau médicinale.

Ainsi quand même les informations fourniroient des exemples de personnes auxquelles le remede auroit nui , l'ordonnance du Médecin suffit pour justifier le distributeur.

Une autre considération très-importante , c'est l'autorisation de cette distribution dans la Capitale : à la vérité , elle n'est que secreta , mais elle est réelle , & elle ne sera pas déniée.

Si on joint à cela les guérisons sans nombre qu'a opérés l'Eau médicinale , il n'en peut résulter pour les Médecins de Troyes que le chagrin d'avoir tracassé mal-à-propos un Citoyen bienfaisant , & le risque que le Public , souvent injuste pour les Médecins , n'attribue à une basse & mercenaire jalousie , une démarche qui peut être l'effet du zèle pour le bien public.

Délibéré à Paris le 9 Septembre 1780. BLONDE. PARISOT.

De Troyes le 30 Juin 1780.

M. A L L E O N.

Monfieur , laissez aboyer les dogues & les roquets , le succès de l'Eau médicinale parle assez en sa faveur , & le bien qu'elle a fait , & que je lui vois faire tous les jours , annonce combien ce remede peut être précieux à l'humanité. La jeune Champagne doit lui avoir de grandes obligations , c'est elle qui l'a tirée du plus grand danger , & les sept saignées faites à la boulevue , & que sans moi on auroit réitérées , ont accéléré sa couche. Quel personnage fait-là M. L * * * *Blasphemat quod ignorat* ; si l'Eau médicinale n'a jamais de plus redoutable ennemi , son triomphe est assuré. Vous pouvez sans risque donner la petite dose à la jeune Champagne , l'indication répond à vos vues sages & bien-faisantes. Je suis avec respect , Monfieur , votre , &c. COLLET , Docteur en Médecine.

N^o. 5.

Humanitatis amico , & martiri Alleoni , salus.

Ad majorem rei memoriam , rumpantur ut ilia codris , opportunum crederem , confrater albe illustrissime , aquæ Hufsonianæ medicinalis dictæ , analifim chemicam à pharmacopeis Parisiensibus clarissimis Parmentier & Cadet , ex arte nuperrime factam in diario Trecensi inserere , nihil obstat quominus apud Tabellionum acta consecretur , ad hoc eliges quemcumque volueris. Bene valeas. Vale. COLLET , Doctor Medicus & Medicorum decanus.

Trecensi die Julii 26. anno Domini 1782.

A l'ami Alléon , & martir pour le bien de l'humanité. Salut.

Pour la plus grande mémoire de l'événement , & en dépit des envieux , mon très-illustre frere , je croirois à propos que l'analyse chimique de l'Eau de M. Hufson , dite médicinale , récemment faite par les très-célébres Maîtres en Pharmacie Cadet & Parmentier , soit inférée dans le Journal de Troyes , rien néanmoins n'empêche d'en faire le dépôt , & pour ce sujet vous choi-

irez tel Notaire qu'il vous plaira. Portez - vous bien. *Signé*
COLLET, Docteur en Médecine & Doyen des Médecins de
Troyes.

A Troyes , 26 Juillet 1782.

N^o. 6.

De Troyes , le 15 Août 1780.

Copie du Certificat du Doyen de Médecine du Collège de Troyes.

Nous soussigné Docteur en Médecine de l'Université Ludovicée de Montpellier, ancien Professeur de Physique, Conseiller du Roi, son Médecin ordinaire, Doyen des Médecins de Troyes, Associé & Correspondant de la Société Royale de Médecine, certifions que l'Eau médicinale a été administrée sous nos yeux par M. Alléon, Prêtre, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, à plusieurs personnes de considération, que les bons, même les plus surprenans effets qu'elle auroit produit dans les différentes circonstances nous auroit donné une telle confiance qu'en qualité de Maître, comme aussi de Médecin ordinaire du Roi, nous en aurions approuvé la distribution, & pour concourir à l'humanité, suivi les succès multipliés. A Troyes, le 15 Août 1780. *Signé* COLLET, D. M. M.

N^o. 7.

Nous soussigné Jean-Marie Collet, Docteur en l'Université Ludovicée de Médecine de Montpellier, ancien Professeur Royal de Philosophie en l'Université de ladite Ville, Conseiller du Roi, son Médecin ordinaire aux Bailliage & Siège Présidial de Troyes, Doyen du Collège de Médecine, Associé Correspondant de la Société Royale de Médecine, certifions que depuis plusieurs années nous ferions usage de l'Eau médicinale de M. Hufson, dans le traitement de différentes maladies, que loin de nous être apperçu d'aucuns effets contraires & dangereux, nous l'aurions donné & vu donner aux malades avec le plus grand succès dans des cas graves & même désespérés, ainsi qu'en tems & lieux nous le ferons apparôître, par le détail de nos observations multipliées. A Troyes, ce 6 Janvier 1783. *Signé* COLLET, D. M. M.

M. H U S S O N.

De Paris le 30 Avril 1776.

Monfieur , je connois mieux que jamais votre précieux remede & je le manie maintenant comme je veux. Il eft rare actuellement que je débute à le donner à grande dofe , à moins que ce ne foit un cas preffant ; je commence par environ une demi-cuillerée à café , que je répète tous les foirs pendant fix ou huit jours , enfuite j'en donne une dofe affez forte pour purger , cela réuffit très-bien , parce que la perfonne eft très-bien préparée par les petites dofes précédentes. D'ailleurs je le fais toujours prendre dans de l'eau tiede fucrée , ou dans du thé , de cette maniere les malades ne s'en dégoûtent pas & le continuent plus volontiers ; outre cela il n'occacionne pas de cette façon d'auffi grandes révolutions qui effrayoient & décourageoient beaucoup de gens ; au lieu qu'à petites dofes ils fe familiarifent avec le remede ou y prennent la plus grande confiance ; mais alors je leur fais entendre que ces petites dofes ont fait une foule d'humeurs qu'il feroit très-dangereux de ne pas évacuer ; ils en conviennent , & je les amene à en prendre une ou deux cueillerées à café , qui les purgent parfaitement bien fans les affoiblir.

Cette méthode eft très-commode pour les perfonnes qui ont des affaires & qui ne peuvent pas fe difpenfer de fortir ; d'ailleurs j'ai remarqué que ces petites dofes prises journallement , donnent de la gaieté , du reffort , de la légéreté , & fouvent même de l'appétit. Il fe rencontre quelquefois , mais rarement à la vérité , des tempéramens à qui même les dofes journalieres d'une bonne cuillerée à café ne font rien du tout , je penfe que cela vient de ce que ces perfonnes n'ont aucune humeur dans le fang , & qu'elles ne font malades que par défaut de reffort & d'équilibre entre les folides & les fluides , tandis qu'il s'en trouve d'autres qui ne paroiffent pas bien malades , à qui cela fait des effets énormes par en haut & par bas , parce que ces perfonnes abondent en humeurs hétérogenes ; mais ce qu'il y a de bien confolant pour le Médecin & de très-agréable pour les malades ,

e'est que tous se trouvent également bien du remede qui est divin & fait pour tenir le premier rang parmi les remedes connus. J'ai l'honneur d'être Monsieur, votre, &c. *Signé DE BROTONNE, Docteur Régent de la Faculté.*

N^o. 9.

Cinq guérisons opérées par M. de Brotonne, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

La dame veuve Marié, ancienne Portiere de la petite Ecurie du Roi, pour des glandes au sein prêtes à tomber en suppuration & paroissantes adhérentes aux côtes.

Le sieur Lamelle, Laquais de M. de la Judic, Ecuyer du Roi, pour une fièvre intermittente des plus rebelles, avec obstruction au foie & une bouffissure universelle.

Le sieur Foucalt, Coureur de Monseigneur le Duc de Coigny, ayant la jaunisse, une ancienne obstruction au foie, une fièvre continue, avec redoublement, & ayant une telle sensibilité de nerfs, que deux onces de manne lui donnoient la plus grande irritation.

Le sieur Herman, Maître Perruquier, rue de la Vieille Bouclerie au coin de celle de Macon, ayant une fièvre lente, obstruction au foie & un dévoiement très-opiniâtre, point de digestion.

Madame Migneron, Maîtresse Selliere, rue des Brodeurs, mourante d'une suppression de lochies étant en couches, le quatrième jour.

N^o. 10.

M. H U S S O N.

De Paris, le 20 Septembre 1777.

Monsieur, il y a environ trois semaines, je fus mandé chez une femme qui avoit une fièvre putride considérable, avec du lait dans le sang, à la suite d'une couche de deux ou trois mois, mais cette femme étoit brûlante comme un charbon ardent, au point qu'en lui touchant le pouls j'avois peine à soutenir la chaleur de son bras; elle se plaignoit d'un feu terrible dans l'estomac, qui lui remontoit dans la gorge de maniere à lui faire jeter les hauts cris, immédiatement après eile rendoit un flot de cra-

chats qui la soulageoit pour quelques instans. J'ai traité cette malade pendant quelques jours avec les remedes ordinaires & usités en de semblables cas , mais je voyois que la malade étoit au point de m'échapper. Comme j'étois seul à voir cette femme , je lui administrai une cuillerée à café de l'Eau médicinale , & je lui ordonnai de boire dans la journée du syrop de vinaigre dans de l'eau , quelquefois de la limonade ; elle fut passablement purgée & soulagée , au point que les commeres qui la soignoient me dirent que la petite drogue l'avoit tirée d'affaire , mais elle en étoit encore bien éloignée. Deux jours après je lui en donnai encore autant avec les mêmes boissons & quelques légers bouillons , j'obtins les mêmes effets , alors les symptomes obéirent plus sensiblement. Les jours suivans je prescrivis beaucoup de lavemens , qui enleverent ce que l'Eau médicinale avoit fondu. J'en vins à une troisieme prise un peu plus forte , qui fit effet pendant près de deux jours , mais si doucement que la malade n'en fut point fatiguée. Les symptomes céderent encore davantage , & enfin après la cinquieme prise tous les accidens disparurent , enforte que peu de jours après la malade fut parfaitement guérie de la fièvre putride & de son lait répandu ; elle mange maintenant avec appétit ; elle se leve , marche un peu dans sa chambre & dort très-bien. Cette cure mérite sa place dans les plus belles qu'un Médecin puisse faire , mais ce n'est pas la seule que j'aie faite dans le même genre , puisque celle dont je viens de parler , indépendamment de tous les symptomes de fièvre putride , avoit de plus cette excessive chaleur dans l'estomac , comme je l'ai dit plus haut , qu'on appelle le fer chaud , & un hocquet très-violent , qui est souvent un signe de mort. Une observation de cette nature , Monsieur , en vaut mille , c'est-à-dire qu'il n'en faut pas davantage pour constater qu'il n'y a point de remede connu pour combattre les fièvres putrides comme l'Eau médicinale. J'ai l'honneur d'être Monsieur , votre , &c. DE BROTONNE , Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

M. P O L L I S S A R D.

De Compiègne, le 16 Août 1780.

Monfieur, bien loin de m'appercevoir d'un mauvais effet par l'ufage de l'Eau médicinale, je ne puis qu'en admirer les effets. J'ai joui de toute la fatisfaction auprès de mon malade & je vous affure que l'effet en a été merveilleux ; la paralyfie n'a pas difparu encore dans fon entier, l'âge y contribue beaucoup, mais le malade jouit d'une parfaite fanté. Comme je travaille beaucoup & que j'aime mon état, que toute ma correfpondance eft dans la Capitale, que je fuis Médecin de l'Intendance pour les épidémies, que le remede n'eft pas connu, ne pourrois-je pas, pour le bien public, avoir un dépôt facré d'une certaine quantité de fioles dont je rendrai un compte fidele. Le public feroit à portée de jouter de ce remede où il trouveroit une diminution de frais, & l'ufage s'en feroit plus aifément l'ayant à la main. Je ne demande aucune rétribution à cet effet que le bien public ; comme je ne connois que vous, Monfieur, s'il y a moyen je vous prie d'y coopérer, & vous me trouverez toujours dévoué à l'humanité. J'ai l'honneur d'être en attendant votre réponfe, avec une parfaite confidération, Monfieur, votre, &c. *Signé DE PRÉ-MONTAINE, D. M. M.*

N^o. 12.

M. P O L L I S S A R D.

De Compiègne, le 12 Septembre 1780.

Monfieur, je ne fçauois trop vous affurer combien grand eft mon zèle pour vous & Monfieur Huffon, vous pouvez être perfuadé du vrai de ma façon de penfer. Je fuis amateur non pas d'un nouveau remede fophiftique, mais d'une chofe qui eft le fruit d'un travail affidu & qui peut procurer au public un bien réel, en conféquence voici ce que je me propofe pour le bien des deux parties. Vous n'ignorez pas la fimplicité de la Médecine, combien les Facultés travaillent pour renfermer dans un remede différentes propriétés. Je crois avoir eu le tact affez fin dans le remede de M. Huffon pour reconnoître un effet fenfible pour arrêter.

La cause destructive de notre physique. D'ailleurs il est intéressant pour l'Auteur de trouver des Praticiens de bonne foi qui lui rendent justice , & non des jeunes gens qui par ambition ne trouvent bon que l'emphase qu'ils joignent aux impérities. Ma réputation est faite dans cette Province & je suis de bonne foi.

En conséquence vous devez voir , Monsieur , que je ne cherche pas l'intérêt dans ce moment que celui de l'Auteur , en me réservant le droit de l'ambition de concourir au bien public. Je me charge de solliciter au Gouvernement , comme étant Médecin de l'Intendance pour les épidémies , une certaine somme pour l'usage de ce remede dans les différentes maladies. Je ferai faire des extraits imprimés pour mon usage , & je ne demande que la quantité suffisante pour fournir & ne point en abuser , au contraire j'en veux faire un mystere bienfaisant. Je ne vous demanderai qu'une grace , c'est la permission d'en faire usage moi-même ; j'ai fait une maladie l'hiver dernier , de laquelle je me sens encore. Je suis d'un tempérament très-bilieux , & ma maladie n'étoit qu'un engorgement au foie , qui fut suivi d'une inflammation ; il me reste de tems en tems de petites douleurs occasionnées par le séjour de la bile ; vous pouvez être persuadé que je me livre entièrement & avec confiance à la vôtre , ainsi faites-moi passer par la prochaine diligence cent gros ; j'espere en faire un grand usage & ne point en manquer , je n'en prendrai qu'à proportion. Vous annoncez une instruction plus intéressante sur l'usage , je vous prie de me la faire passer , vous pouvez être assuré que c'est avec le plus sincere attachement que je serai toute ma vie , Monsieur , votre , &c. *Signé DE PRÉFONTAINE*, Docteur en Médecine , Médecin de l'Intendance & du Gouvernement.

N^o. 13.

M. P O L L I S S A R D.

De Compiègne , le 10 Janvier 1781.

Monsieur , je viens d'écrire à M. Hussion très-légèrement , au premier moment que je serai débarrassé de mes malades , je lui ferai part , de même qu'à vous , de mes observations , qui deviendront très-essentiels pour l'administration du spécifique.

En attendant je ne crois pas trop avancer que de vous dire de ne jamais passer deux gros pour la dose , à l'exception des cas de paralyse & apoplexie. Je vous enverrai sous peu l'expérience que j'en ai fait & vous jugerez. Ma femme joint ses vœux aux miens pour que le Ciel vous conserve dans une parfaite santé , & tous les jours votre nom me devient cher par la déposition d'un spécifique parfait. J'ai de la peine avec mes habitans , ils aiment beaucoup ce qui est nouveau ; mais comme je ne suis pas un Charlatan , pour abuser d'un remède , je leur en fais connoître le prix par la difficulté de le leur laisser. Je l'administre moi-même , je choisis les circonstances pour ne pas échouer. Il est minuit & je suis fort fatigué ; j'aurai l'honneur de vous donner un petit détail sous quinzaine. Je fais des vœux pour la conservation de vos jours. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.
Signé DE PRÉFONTAINE, Médecin.

N^o. 14.

M. H U S S O N.

De Cherbourg , le 2 Juin 1778.

Monsieur , c'est pour rendre justice à l'efficacité de l'Eau médicinale que j'ai l'honneur de vous écrire & vous informer que je l'ai administrée l'hiver de 1777 à M. de Caux , Brigadier des Armées du Roi , Directeur des Fortifications , attaqué depuis quinze ans d'une goutte vague & des plus violentes , qui se portoit tantôt sur les articulations , tantôt sur le bas-ventre ; réduit dans un état affreux & dangereux il s'est déterminé à prendre votre remède avec les précautions que vous indiquez. Peu de semaines après il a été en état de se rendre en voiture à Versailles, de-là à Brest , où il a fait travailler tout l'été dernier , observant toujours le régime & continuant le médicament. Il est revenu en bon état , bon teint , bonne carnation ; il est reparti pour la Cour , & delà pour Brest , où il continue à jouir d'une meilleure santé qui se fortifie de jour en jour. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , votre , &c. *Signé* DELAVILLE , Docteur Médecin de l'Hôpital Militaire & Maritime de Cherbourg.

M. H U S S O N.

De Cherbourg, le 21 Juin 1778.

Monfieur Dozonville de Beufevalle, Ecuyer, demeurant en cette ville, gouteux depuis bien des années, a commencé l'usage de l'Eau médicinale. Lorsqu'il en a pris pour la première fois, il lui étoit impossible de remuer les mains ni les doigts. Le lendemain j'ai été le voir & été très-surpris de lui voir jouer sa partie, remuer les doigts, & me dire qu'il pouvoit aisément toucher le clavecin. Ce font ses termes. Je manquerois à ce que je dois à la vérité, si je ne rendois ce témoignage authentique des bons effets que ce remede a opéré sous mes yeux & administration. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé DELAVILLE*, D. M. de l'Hôpital militaire & maritime de Cherbourg.

N^o. 16.

M. H U S S O N.

De Cherbourg, le 28 Décembre 1778.

Monfieur, les succès que j'ai obtenus par le moyen de votre Eau médicinale seroient incroyables, si je ne les avois vus par moi-même en l'administrant. Ce médicament a un empire singulier sur la goutte, & tous ceux qui en ont pris en font ou ne peut pas plus satisfaits. Je l'ai administré à une femme âgée de soixante à soixante-deux ans, dont la tête étoit couverte d'une dartre approchante de la teigne. Ce remede, après les réparations convenables, a fait tomber les croûtes, desséché les ulceres; enfin la tête est très-nette, sans aucune démangeaison ni douleur; les cheveux sont revenus, & depuis six mois le malade jouit de la meilleure santé. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé DELAVILLE*, D. M. Médecin de l'Hôpital militaire & maritime de Cherbourg.

N^o. 17.

M. P O L L I S S A R D.

De Cherbourg, le 18 Janvier 1783.

Monfieur, je ne puis trop vous exhorter à faire usage de l'Eau médicinale de M. Hussion; plus vous vous en servirez, plus

vous serez content. J'ai été étonné des succès que j'en ai obtenu, & jamais il n'a manqué de réussir toutes les fois qu'il a été pris avec les précautions convenables, qui sont l'usage des délayans adoucissans, & la privation des liqueurs ardentes & échauffantes. Il semble que ce médicament, simple par lui-même, est singulièrement destiné à diminuer & éloigner les accès de la goutte. C'est un vrai présent fait par son respectable auteur à l'humanité, & je désire de tout mon cœur qu'il obtienne la sanction qu'il mérite à tous égards. Jamais il ne m'a fait appercevoir la moindre irritation; il opere aussi doucement que nos minératifs: j'ai fait par moi-même cette heureuse expérience, & j'en suis on ne peut pas plus satisfait. Il est à souhaiter qu'il devienne plus connu, & que le public jouisse des avantages de ce précieux trésor. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé DELAVILLE,*
D. M. Bréveté du Roi, Médecin de l'Hôpital militaire de Cherbourg.

N^o. 18.

M. POLLISSARD.

De Pont-Chartrain, le 12 Juin 1781.

Mon sieur, j'ai différé de quelques jours à vous faire passer le certificat de M. le Chirurgien des Dames de Haute-Bruyeres, que vous m'avez fait l'honneur de me demander, parce que mes occupations ne m'avoient pas permis de l'aller chercher; vous le trouverez ci-inclus. Il est je crois de nature à vous satisfaire. Vous observerez, Monsieur, que M. Lavergne n'a pas cru devoir énoncer que la Dame étoit; je vous prie de ne le pas répandre.

Je profite de cette circonstance, Monsieur, pour vous faire part que la femme du nommé Malor, qui travaille sans cesse aux ouvrages de limosineries de M. le Comte de Maurepas, a éprouvé également les meilleurs effets de l'Eau médicinale. Cette femme étoit très-affectée d'une humeur dartreuse qui lui couvroit la main & l'avant-bras. Ces parties sembloient être lépreuses. Je lui ai donné de l'Eau médicinale de concert avec M. Bonœil. Je ne l'ai pas épargnée. Elle est presque guérie. Le mal est réduit à ne plus occuper qu'une partie des doigts. Il
feroit

seroit à propos qu'elle continuât, mais la provision est consommée.

Je désirerois, Monsieur, & la femme Malor aussi, que M. Hufson eût la bonté d'en accorder encore une certaine quantité; mais je n'ose lui en faire la demande, craignant d'abuser de sa générosité. Faites-lui part, je vous prie, Monsieur, des témoignages que j'ai l'honneur de vous rendre de l'efficacité de son remède. Faites-moi aussi la grace de me croire avec les sentimens d'une estime très-distinguée, &c. *Signé FLEURY, Curé de Pont-Chartrain.*

N^o. 19.

De Hautes-Bruyeres, le 9 Juin 1781.

Je souffigné, Maître en Chirurgie & Chirurgien de la Communauté des Dames de Hautes-Bruyeres, certifie avoir traité Madame Binet, âgée de viugt-cinq ans, attaquée de manie avec l'Eau médicinale de M. Hufson.

J'atteste qu'elle a été guérie par son usage: en foi de quoi ai signé le présent certificat. Fait à Hautes-Bruyeres, le 9 Juin 1781. *Signé LAVERGNE, Maître en Chirurgie.*

N^o. 20.

Extraits des Certificats & Lettres déposés entre les mains de M. de Robien, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, au Bureau du Génie & Artillerie, à Versailles, pour guérisons opérées avec l'Eau médicinale de M. Hufson, ancien Officier résidant à Sedan.

M. de Robien, Capitaine au Corps Royal du Génie, Artillerie, a été guéri d'une sciatique affreuse, dont il souffroit depuis six mois Certificat du 4 Septembre 1774.

M. de Boislogé, Major au Corps Royal d'Artillerie, a été guéri en 1774 d'obstructions, hémorrhoides internes & externes, de rétention d'urines, de vomissemens habituels, d'insomnie, &c. après avoir été dix années dans ce déplorable état.

M. Edmond, Officier au Corps Royal d'Artillerie, qui étoit affligé d'obstructions au diaphragme, au mésentere, & dans un état de marasme avec scorbut, a été guéri en 1774.

M. Ribert, Officier de Grenadiers au Régiment Royal de la Marine, suivant son certificat du 15 Décembre 1775, a été guéri d'insomnie, fièvre violente, crachemens de sang, maux de tête, &c.

M. Pingart, ancien Lieutenant de Maire de la ville de Sedan, suivant son certificat du 13 Décembre 1775, a été guéri, à la troisième prise de l'Eau médicinale, d'une goutte violente dans les intestins, & qui étoit incurable par les remèdes les plus puissans.

M. Messeaut, Négociant à Sedan, a certifié le 25 Novembre 1775, avoir été guéri d'hémorroïdes, rhumatismes, crampes & tiraillemens de nerfs.

Un certificat de M. Geraud, tondeur de drap à Sedan, daté du 27 Novembre 1775, annonce qu'avec ladite Eau médicinale il a guéri fluxion de poitrine, pertes, pustules par tout le corps, jaunisse, catalepsie, mal vénérien, avec chancre, enflure, ankyose.

M. Maucombe d'Artaise, Receveur des Consignations à Sedan, a été guéri en très-peu de tems de la jaunisse, & d'une goutte universelle; ce qu'il a certifié le 25 Novembre 1775.

Le sieur Poncelet Rollin, maître Teinturier de la manufacture des draps du Dijonval à Sedan, a été guéri très-promptement d'une fièvre lente avec redoublement réglé, suivant son certificat du 26 Novembre 1775.

Avec trois prises de ladite Eau, M. Bechet Chardon a été guéri d'une goutte avec perclusion, suivant son certificat du 24 Novembre 1775.

La veuve Castelle à Sedan a été guérie d'un abcès dans les reins, suivant son certificat du 22 Novembre 1775.

Baptiste-Gilles Dutria, traité à l'Hôtel-Dieu de Rheims; & à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour scorbut à la bouche & aux jambes, avec enflure, a été guéri par la vertu de ladite Eau; ce qui a été certifié le 6 Novembre 1775.

Jean-Cosme Leyent, Appointé de la Compagnie de Bois-

ragon, au Régiment de Chartres, a certifié à Sedan le 15 Octobre 1775, avoir été guéri d'un grand mal de tête, roideur dans tous les membres, & dépôt à l'oreille.

Le sieur Girard, Musicien au Régiment de Chartres, au Quesnoy, suivant le certificat du 15 Octobre 1775, avec une seule prise de l'Eau médicinale, a été guéri d'une fièvre très-ancienne, qui avoit été infructueusement traitée dans différens hôpitaux de l'armée.

Une fièvre quarte qui a été traitée pendant quarante jours à l'hôpital de Sedan, a été détruite en trois prises de l'Eau médicinale, ce qui a été certifié par Clermont-Feuillet, au Régiment de Chartres, le 17 Octobre 1775.

Deux prises de l'Eau médicinale ont guéri un point de côté qui duroit depuis deux ans, & qui sans succès avoit été traité par les remèdes connus; ce qui a été certifié par Bernard Feuriet, au Régiment de Chartres.

Deux autres prises d'Eau médicinale ont guéri une douleur très-vive d'entrailles; ce qui a été certifié par Demay, Fourier au Régiment de Chartres. Du Quesnoy le 19 Octobre 1775.

Quatre prises d'Eau médicinale ont guéri une douleur dans la plante des pieds qui duroit depuis trois ans, & qui avoit été infructueusement traitée par les plus habiles gens de l'art, à Strasbourg, ce qui a été certifié par Léonard Vollée, Sergent au Régiment de Chartres, Infanterie, compagnie du premier Chef, à Sedan.

M. de Seves, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Capitaine, Hôtel Royal des Invalides, suivant son certificat du 17 Mai 1775, a été guéri avec trois prises de cette eau, d'une migraine de vingt ans, d'une humeur universelle sur toutes les parties du corps, suivie de perclusion de membres, que les personnes de l'art les plus en réputation avoient traitées inutilement.

Des maux d'estomac habituels, ainsi que des maux de tête & des foiblesses qui avoient été infructueusement traités par les

remedes connus, ont été guéris par une seule prise d'Eau médicinale, qui a fait rendre un gros ver, ce qui a été certifié par Jean-Baptiste Renaud.

Trois prises de cette dite Eau ont guéri d'une perte de sang d'une année confécutive, Marie-Catherine Heran, au Gros-Caillou; ce qu'elle a certifié, le 29 Septembre 1775.

Des indigestions habituelles, suivies de souffrances & de maladies graves, pendant deux ans, traitées sans succès par trois Médecins successivement, & ensuite par un Empirique, ont été guéries par sept prises de l'Eau médicinale, à huit jours de distance l'une de l'autre; ce qui a été certifié par le sieur Carré, Marchand Amidonnier, rue de l'Ourfine, Fauxbourg Saint-Marcel à Paris.

Madame la Comtesse de Joigny, suivant son certificat du 13 Novembre 1775, a guéri, avec sept prises de l'Eau médicinale, une jaunisse rebelle à tous les remedes les mieux administrés, ainsi que des vomissemens fréquens & journaliers.

Une rétention d'urines qui duroit depuis dix ans, a été guérie en quinze prises d'Eau médicinale; ce qui a été certifié par le sieur Baillon, le 22 Novembre 1775.

Des coliques, rhumatismes, maux de nerfs, suite de tems critiques, ont été guéris avec dix prises d'Eau médicinale; ce qui a été certifié, le 23 Novembre 1775, par le sieur Lyart, Cour des Cholets.

Une perte très considérable depuis quatre mois a été guérie avec deux prises d'Eau médicinale; ce qui a été certifié, le 24 Novembre 1775, par le sieur Guillaume Beauffin, rue de la Boucherie, au Gros Caillou.

Le sieur Grégoire, Cocher de Monseigneur le Prince de Conti, suivant son certificat du 26 Novembre 1775, a été guéri d'obstructions, avec hydropisie universelle, & vomissemens fréquens.

Le nommé Mouru a certifié, à Sedan le 7 Novembre 1775, avoir été guéri de dartres rebelles, fievres ardentes, & rhume ancien.

Des hémorrhoides internes & externes, avec suppuration & chute de fondement, ont été guéries en la personne du sieur Antoine Raullin, Drapier à Sedan, suivant son certificat du 21 Novembre 1775.

Le sieur Tricot, Fourrier de la compagnie de Boisragon, au Régiment de Chartres, Infanterie, au Quesnoy, suivant son certificat du 16 Novembre 1775, a guéri d'une fluxion de poitrine, d'un dépôt au côté droit, d'une toux violente, & d'un rhumatisme considérable.

Des maux d'yeux provenans d'une humeur âcre, singulièrement à l'œil droit, avec épuisement causé par les fatigues de l'état militaire, ont été guéris avec l'Eau médicinale, ce qui a été certifié le 16 Novembre 1775, par Louis Bonnet, Fourrier au Régiment de Chartres, au Quesnoy.

Divers maux, singulièrement une dartre qui couvroit la majeure partie du corps, ont été guéris avec cette même Eau, suivant le certificat du nommé _____, Fourrier de la compagnie de Fouquet, au Régiment de Chartres, au Quesnoy le 15 Novembre 1775.

Le sieur Hugues Paschal, Sergent au Régiment de Chartres, Infanterie, compagnie de la Lieutenant-Colonel, a certifié en Novembre 1775, avoir guéri une épilepsie de dix-huit mois à l'âge de trente-deux ans.

M. de Sales, ancien Capitaine de Dragons, suivant son certificat du 16 Novembre 1775, a guéri d'une goutte universelle très-ancienne, & dont les accès étoient très-fréquens.

Une fièvre de dix mois, rebelle à tous remèdes, a été guérie avec une seule prise de l'Eau médicinale; ce qui a été certifié par le sieur Lavertu, Grenadier au Régiment de Chartres, au Quesnoy le 25 Octobre 1775.

Des maux d'yeux considérables ont été guéris avec deux prises de l'Eau médicinale; ce qui a été certifié le 15 Octobre 1775, par Jean-Augustin Noury, Caporal au Régiment de Chartres, au Quesnoy.

Des maux de reins , d'entrailles , & sables dans les urines ; ont été guéris avec quatre prises d'Eau médicinale , suivant le certificat de Julien de Thuard , Sergent au Régiment de Chartres , Infanterie , du 15 Octobre 1775.

L'Eau médicinale a aussi guéri un lait répandu depuis dix-sept ans sur tout le corps , avec surdité , suivant le certificat de Louise Leclerc , femme Lefevre , demeurant rue Saint-Jacques , en date du 20 Décembre 1775.

La nommée May , chez Mademoiselle de Villeray , à l'Instruction Chrétienne , rue du Pot-de-fer , a certifié le 30 Décembre 1775 , qu'avec cinq prises de ladite Eau elle avoit été guérie d'un état déplorable dans lequel elle s'étoit trouvée après une chute , & le passage d'une voiture sur le corps.

Deux cuillerées à café de l'Eau médicinale , ont guéri une érépipelle , avec enflure extraordinaire ; ce qui a été certifié le 6 Février 1776 par Agathe Chambon , Limonadiere au Gros-Caillou.

MM. Raulin & Scydelle , Négocians à Sedan , certifient avoir par eux-mêmes opéré les guérisons d'un très-grand nombre de personnes à Sedan , & dans les environs , presque toutes affligées de maladies très-graves , au nombre de soixante , toutes de différentes especes. Ils déclarent , entr'autres , avoir aussi par eux-mêmes guéri , avec une seule prise de trois gros de l'Eau médicinale , donnée à chaque malade seulement , soixante-quinze habitans du village de Flégnu , = soixante-quatorze au village d'Issy , tant hommes , que femmes & enfans , tous prévenus de fièvres putrides , malignes , dissenteries , & que les Habitans assurent que pendant l'effet ils n'ont ressenti ni tranchées ni douleurs ; le tout suivant l'état plus détaillé de chaque maladie , déposé entre les mains de M. le Chevalier de Robien , au Bureau de la Guerre , à Versailles , en date du 15 Octobre 1775.

M. D E R O B I E N .

Paris, le 10 Juillet 1774.

Monfieur, j'ai eu l'honneur de vous faire dans mes lettres le détail des différentes maladies que j'ai traitées avec la puiffante Eau médicinale , & des progrès de cette Eau fur ces différentes maladies. Je vous fais actuellement l'état des malades qui font guéris & de ceux que j'ai entre les mains. Il eft à remarquer que tous les malades que j'ai traités , & ceux que je traite actuellement , étoient & font abandonnés des gens de l'art.

La demoifelle Dorloge , ancienne Religieufe du Bon Pasteur ; très-pauvre fille , manquant des chofes néceffaires à la vie , étoit malade depuis vingt-fept ans , ayant le scorbut invétééré , les dents très-noires , actuellement très-blanches , des hémorrhoides internes & externes , une paralysie fur les yeux , des glandes écrouelleufes , le fang appauvri au point qu'on pouvoit le regarder comme pourri ; ces maladies aggravées pouvoient être regardées comme de la dernière incurabilité. Cette demoifelle âgée de cinquante-deux ans , fut guérie radicalement dans l'efpace de cinq à fix mois.

Mademoifelle Jaffeau , autre pauvre Religieufe du même Couvent , qui étoit fur le point de perdre , malade également depuis vingt-huit ans , attaquée auffi du scorbut , d'obftructions , d'hydropifie , de dartres , fuppreffions de mois , qui font actuellement réglés ; elle a eu un écoulement depuis un an très-abondant en matieres purulentes , qui diminue infenfiblement à préfent. Elle avoit encore des palpitations de cœur qui font détruites il y a très-longtems ; en un mot toute la nature eft changée chez elle ; elle a actuellement une très-belle carnation ; elle eft rubiconde , très-graffe , & a un très-grand appétit.

Mademoifelle Bourfier , autre très-pauvre Religieufe du même Couvent , guerie auffi de la goutte & de l'apoplexie.

Une Bouchere , fur le retour de l'âge critique , étoit depuis plus de deux ans entre les mains des Médecins , fans efpérance

de guérison. Elle avoit des obstructions, une hydropisie épanchée en tout le corps, qui lui caufoit des frissons & des fraîcheurs; elle étoit minée par une fièvre lente, il lui prenoit de tems en tems des hémorrhagies dans lesquelles elle avoit été souvent exposée à périr; elle vomissoit tous les mois des caillots de sang en grande abondance; elle avoit encore des étourdissemens & les mois dérangés. Toutes ces maladies sont entièrement guéries, elle est actuellement dans le meilleur embonpoint, excepté quelques étourdissemens qui recommencent à lui prendre, & que je vais lui détruire entièrement.

Je commence à donner de nouveaux secours de l'Eau médicinale à M. Puyfieux, Architecte de Monseigneur le Duc d'Orléans & de Monseigneur le Duc de Chartres, paralytique, âgé de quatre-vingt-six ans, qui a une goutte compliquée avec cette maladie depuis plus de trente ans; j'avois remis le traitement de ses maladies, pour y réussir avec plus de facilité, à la saison du printems ou de l'été, parce que la foiblesse de son grand âge ne lui permettoit plus à l'automne, où je lui donnai cinq prises de l'Eau médicinale, de vomir plus qu'il avoit vomi alors. Ces cinq prises d'Eau médicinale l'avoient fait vomir environ soixante fois en six semaines; & deux ou trois fois par bas, qu'il alloit chaque fois qu'il avoit pris de cette Eau, lui avoient fait évacuer environ plein un grand seau d'eau d'humeurs, ce qui lui a procuré jusqu'aujourd'hui une fort bonne santé, & a détourné les accidens de la rechute de cette maladie dangereuse.

Madame Taurin, Blanchisseuse, avoit un dépôt à la jambe, elle en est encore guérie en quinze jours; elle avoit été depuis trois mois entre les mains d'un Chirurgien, qui ne lui avoit pas donné le moindre soulagement; ce dépôt provenoit du tems critique.

La demoiselle Guichard, Cuisiniere, pauvre fille, est attaquée d'un asthme sec, les nerfs attaqués, les mois supprimés; son asthme est très-invétééré; elle a été deux ans entre les mains des Médecins, qui ne lui ont pas donné le moindre soulagement; depuis six semaines qu'elle est entre mes mains, ses maladies sont beaucoup diminuées.

Une Blanchisseuse de bas de soie , pauvre femme , avoit une jambe dont les nerfs étoient retirés par le mercure qu'elle avoit pris il y avoit deux ans ; sa jambe étoit d'un pouce plus courte que l'autre , elle en avoit des douleurs si violentes qu'elle tomboit en foiblesse & se désespéroit ; trois cuillerées à café , d'Eau médicinale , lui ont enlevé ses douleurs , & lui ont rallongé sa jambe de laquelle elle boîtoit.

Un jeune homme , pauvre , Clerc de Notaire , avoit attrapé une chau... p.... , il en fut guéri par deux cuillerées à bouche de l'Eau médicinale ; mais comme il en avoit eu deux , trois ans auparavant , dont il n'avoit pas été bien guéri , il avoit le sang infecté de la V..... , que la première cuillerée à bouche déclara par des boutons qui lui vinrent par tout le corps ; les troisième & quatrième prises de l'Eau médicinale le mirent dans un malaise à cause du mercure qu'il avoit pris précédemment , qu'il a rendu par les selles ; il n'est pas encore tout-à-fait guéri.

M. Jacob , Secrétaire d'un Maître des Requêtes , l'un de mes grands amis , avoit , depuis un an , des maux d'estomach très-grands , des hémorrhoides ; au bout de la deuxième prise de l'Eau médicinale les maux d'estomach cessèrent ; deux autres prises de deux cuillerées à café , qu'il avoit pris chacune de huit jours en huit jours , l'ont presque totalement guéri de ses hémorrhoides internes & externes qu'il a depuis quatre ans.

M. Capon , asthmatique , étoit depuis deux ans entre les mains des gens de l'art , sans avoir pu recevoir le moindre soulagement , par cinq prises de l'Eau médicinale , de huit jours en huit jours ; ce vieillard n'a presque plus de toux , d'étouffement , & plus de sifflement ; il touche à la fin de sa guérison.

Une très-pauvre Demoiselle , Ouvrière en linge , traitée il y a un an de la V..... par un Médecin qui ne l'avoit pas guérie , quatre cuillerées de l'Eau médicinale l'ont guérie , & elle fut déclarée radicalement guérie par le même Médecin qui l'avoit traitée l'année dernière.

La femme d'un Domestique , pauvre femme , ayant famille ;

étoit attaquée d'obstructions , d'une perte de sang très-considérable , depuis deux ans de maux d'estomach incroyables , suppression des mois , ayant pris toutes sortes de médicamens sans le moindre succès , à la troisième prise de l'Eau médicinale , de deux cuillerées à café , chacune de huit jours en huit jours , sa perte est arrêtée ; elle a rendu haut & bas des matieres verdâtres , jaunâtres & blanchâtres en grande quantité & purulentes , chaque fois qu'elle a pris de cette eau. Ses maladies proviennent d'un lait répandu ; elle vient de finir ses évacuations hier au soir , & elle a toujours rendu , ainsi que bien d'autres malades , beaucoup d'humeurs dans les remèdes qu'ils ont pris soir & matin après les évacuations finies , jusqu'au jour qu'ils reprennent de l'Eau médicinale.

Madame de Montcarel , guérie actuellement d'un dépôt de lait , des vapeurs , des maux d'estomach & autres , avec cinq prises de deux cuillerées à café chaque fois , de huit jours en huit jours.

Les malades dont le détail suit sont ceux que je commence à traiter. La sœur de Madame de Montcarel , asthmatique.

La sœur de M. de Montcarel a sept à huit maladies compliquées & très-invétérées , & abandonnée depuis huit mois des Médecins de la Cour.

Une autre Dame de leur amie , femme d'un Architecte , a à-peu-près les mêmes maladies ; elles ont toutes pour causes des laits répandus. Je vous en ferai le détail plus particulièrement à mon retour de Versailles.

Le Notaire de notre maison est attaqué d'hémorrhoides depuis l'âge de quatorze ans , & de la goutte ; je commence à le préparer.

Je commence encore à préparer deux pauvres gens , qui sont l'homme & la femme , qui ont les maladies vénériennes.

Un pauvre Avocat de l'ancien Parlement , couvert de dartres très-vives depuis les pieds jusqu'à la tête , qui souffre considérablement des démangeaisons ; il y a douze ans que tout son

corps n'est qu'une lepre ; il est ruiné presque par tous les remèdes considérables des Médecins , qu'il a pris sans le moindre succès. Il n'a pour tout bien qu'une place de neuf cens livres ; il ne dort ni nuit ni jour , & a beaucoup de peine à faire l'exercice de son emploi : il me tourmente beaucoup pour le traiter avec l'Eau médicinale ; cette cure en consommera , & elle sera une des plus belles. Il me reconnoîtra suivant ses petites facultés , que je vous ferai passer pour les pauvres que vous secourez , qui manquent des comestibles analogues à l'Eau médicinale ; je vous ferai passer également ce que me remettront les autres personnes aisées , en reconnoissance de leur traitement.

Comme je n'ai traité jusqu'à présent que des pauvres , à qui j'avois même fourni & fait fournir par M. l'Abbé Huard les choses nécessaires pour leur subsistance , je m'étois trouvé hors d'état de vous envoyer la moindre chose. Actuellement que j'ai entre les mains quelques personnes aisées , que la guérison de ces pauvres m'ont procurées , qui sont presque guéries , j'espère bien que ces personnes , qui sont à leur aise , me témoigneront quelques marques de leur reconnoissance d'un service si important , que la vertu de l'Eau médicinale leur a procuré. Je vous ferai passer alors ces marques de leur gratitude , ou ce tribut qu'ils doivent aux précieux bienfaits de l'Eau médicinale , destiné au soulagement des pauvres infortunés. J'ai quelques articles de mes honoraires qui vont m'être payés à Sedan , au sujet de quelques provisions que je vais envoyer à Sedan ; je les ferai remettre à M. le Camus Dumefnil , comme si c'étoit pour me les faire tenir , & je le prierai de vous les remettre pour le soulagement des pauvres qui sont entre vos mains , en à-compte sur d'autre argent plus considérable que je vous enverrai pour le même objet , à mesure que mes malades me le remettront.

Je suis arrivé avant hier de la campagne , c'est ce qui a causé mon retard de quelques jours à vous répondre. J'ai reçu aujourd'hui le flacon de l'Eau médicinale que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; agréez-en , je vous prie , mes sinceres remerciemens , & ceux des pauvres malades qui ne cessent de prier Dieu pour votre précieuse conservation. Le Médecin à qui j'ai com-

muniqué de l'Eau médicinale s'appelle M. Gallois , Médecin des Hôpitaux de la Marine à l'Orient, voilà son nom & son adresse.

Un Chanoine de Notre-Dame de Paris m'est venu trouver dans l'instant pour me prier de traiter son frere & un autre de ses parens. Une autre personne vient de me prier encore de lui administrer l'Eau médicinale pour plusieurs maladies dont elle est attaquée. Les malades commencent à venir me trouver tous les jours. Je suis avec un attachement respectueux , Monsieur, votre , &c. *Signé DAUBIGNY* , Secrétaire des commandemens de M. le Duc de Laval , Gouverneur de Sedan.

N^o. 22.

21 Septembre 1775.

Je certifie que j'ai été guérie d'une fièvre avec inflammation de bas-ventre , avec une prise de l'Eau médicinale , que M. Edmon, Officier d'Artillerie , m'a donnée le 2 Juin dernier. *Idem*. M. le Baron d'Espagnac , mon fils aîné , en a pris une prise pour maux d'estomach , dont il s'est bien trouvé. *Idem*. M. de Lignac , mon neveu , a été guéri par l'usage du même remede , d'une maladie que les gens de l'art avoient traitée infructueusement pendant six mois. Que M. de la Roche , aussi mon neveu , a été guéri avec ladite Eau médicinale , d'une fièvre qu'il avoit depuis un an. *Idem*. Que mes deux Femmes de chambres ont été guéries avec le même remede , dont l'une avoit des obstructions à l'estomach , ne faisant plus de digestions , & gonflement douloureux avec insomnie ; l'autre pour un dévoiement qu'elle avoit depuis quatre mois , fut guérie en deux prises. Finalement , que Frédéric , domestique de M. le Baron d'Espagnac , avoit une douleur au pied gauche qui l'empêchoit de marcher depuis quatre mois , ne se ressent plus d'aucune douleur , depuis l'usage qu'il a fait de ladite Eau médicinale ; en foi de quoi j'ai donné le présent certificat , pour servir & valoir ce que de raison. A Paris le 21 Septembre 1775. *Signé la Baronne D'ESPAGNAC*.

N^o. 23.

25 Novembre 1775.

Je souffigné , certifie qu'il y a plus de deux années que j'étois

attaqué & tourmenté par des crampes dans les gras de jambes, de maniere que j'étois pendant huit ou neuf mois fans pouvoir faire usage de mes jambes, resté comme perclus, soit dans mon lit ou dans un fauteuil, ne pouvant supporter le moindre air; malgré tous les remedes possibles, je n'ai jamais pu avoir le moindre soulagement; au contraire, il m'est survenu des vents, lesquels m'ont causé des vapeurs si noires & si mélancoliques, que je n'avois souvent qu'un pas à faire au désespoir; de plus, dans les derniers six mois, mes jambes enfloient tous les soirs; j'avois des démangeaisons aux pieds, aux bras & sur mon dos, à ne pouvoir pas dormir une demi-heure de suite, même mes urines passioient avec peine. A la fin un Seigneur qui me fait l'honneur de m'accorder une part de son amitié, & qui me trouva dans cet état cruel, m'a cédé une cuillerée d'Eau médicinale ou jus d'herbe, qu'il m'a dit avoir reçu de M. Edmond, Officier logeant à l'Hôtel des Invalides. Ayant pris cette médecine, elle m'a donné seize selles pendant vingt-quatre heures, fans les moindres tranchées; cette seule prise m'a débarrassé de tous mes maux; cependant aux changemens de tems j'avois encore senti quelques légers attaques de crampes; mais ayant été trouver M. Edmond, il a bien voulu me faire présent de quelques cuillerées de cette même Eau salutaire. Ayant pris une seconde cuillerée, je me suis trouvé délivré de tous mes maux, & malgré les variations des vents froids, humides ou chauds, & sur-tout le vent d'ouest, qui est celui que je craignois le plus, je n'ai du depuis senti aucune influence, & je me trouve, Dieu soit loué, parfaitement guéri. A Paris, ce 25 Novembre 1775. Signé STOUCRAD, ancien Officier de Cavalerie, Entrepreneur de la Manufacture de toile peinte en or & argent, à l'Hôtel de Gournay, rue de Charenton, Fauxbourg Saint-Antoine.

N^o. 24.

De Villiers-le-Bel, le 26 Novembre 1775.

Je certifie, moi Louis Bonnel, Maçon à Villiers-le-Bel, avoir eu une colique & un vomissement continuel depuis l'année 1765, & qui ne m'a quitté que le 28 Octobre de ladite année 1775,

Tout ce que je prenois jè le remettois par en haut , ne pouvant souffrir aucune goutte de vin sur mon estomach , qui ne me restoit pas plus d'une demi-heure sans fortir. J'ai été traité par le Chirurgien de l'Isle-Adam , Vicaire du lieu , très-renommé dans nos Campagnes ; par M. Le Teneur , Médecin à Paris ; par M. Printems , Médecin au Roule , à Paris ; par M. Piquet , Maître Chirurgien à Paris ; par plusieurs autres Médecins des urines , de Paris , ce qui ne m'a point soulagé , au contraire , qui n'a fait que m'affoiblir beaucoup mon tempérament ; mais aussi je certifie que depuis le 28 Octobre que j'ai fait usage de quatre prises de l'Eau médicinale de M. Edmond , Officier d'Artillerie , jusqu'au 8 de Novembre de cette présente année , & que depuis ce tems-là je n'ai senti aucune douleur , je me trouve , Dieu merci , en état de travailler , car autant comme le vin m'étoit contraire , autant il me semble bon & me fait de bien , ce qui m'a fait finir totalement le vomissement ; je me trouve à présent parfaitement guéri , ce qui étonne bien le monde de ma connoissance , vu le bonheur que j'ai eu d'être tombé entre les mains d'un homme aussi sciencé que M. Edmond. J'en remercie le Seigneur des graces qu'il m'a faites ; c'est en foi de quoi je me trouve honoré de lui donner le présent certificat , signé de MM. Nicolas Michel , Syndic en charge ; Gouffé , Collecteur en charge.

Je soussigné véritable le contenu au présent mémoire , & assure de plus que ledit Bonnel , mon Paroissien , est un très-honnête homme , qu'il a de la piété & aime le travail , ce 26 Novembre 1775. Signé LUCE , Prieur de Villiers-le-Bel.

N^o. 25.

18 Décembre 1775.

Je certifie avoir pris neuf prises du remede de M. Edmon , qui m'a guéri d'une maladie de dix années , colique d'estomac , refroidissement d'estomac , qui ne faisoit aucune digestion , & un sang appauvri , & que la Faculté appelle fleurs blanches , & des douleurs dans tous les membres , avec des convulsions & une lassitude continuelle & des vapeurs qui me

mettoient hors d'état d'aller à l'église , avec une douleur dans la tête qui la rendoit comme folle. Fait à Paris ce 10 Décembre 1775. *Signé* CENTY , femme CENTY.

Je certifie avoir connu Madame Centy dans un état à faire pitié, & avec tous les maux ci-dessus spécifiés avant d'avoir pris le remede de M. Edmon, qui lui a rendu la santé. *Signé* DESCLAIRS , Vicomtesse de Sebourg.

N^o. 26.

26 Décembre 1775.

Je soussigné, certifie que j'étois attaqué d'obstructions qui, presque tous les soirs, se gonfloient de maniere à occasionner une tension dans toute la région de la poitrine, qui me causoit des douleurs insupportables, & dont je ne pouvois diminuer la force qu'en me tenant debout. Ayant jusqu'alors, c'est-à-dire jusqu'au mois de Juillet 1775, fait plusieurs remedes infructueusement, je me déterminai à faire usage de l'Eau médicinale administrée par M. Edmon, Officier d'Artillerie; le gonflement diminua sensiblement à la premiere prise, & j'en ai pris huit dans l'espace d'environ trois mois. Depuis ce tems, je ne sens plus la moindre douleur, & le Médecin qui avoit confirmé l'existence de mes obstructions, m'a assuré, après deux examens successifs, qu'il n'en restoit pas la moindre trace, & que ma guérison étoit radicale; ce que je certifie véritable. A Paris, le 26 Décembre 1775. *Signé* F. RAFFRON, chez M. de Villepattour, rue Neuve-Bourbon.

N^o. 27.

27 Décembre 1775.

Je soussigné, Commis de la Marine, certifie avoir éprouvé les effets les plus salutaires d'une liqueur désignée sous le nom d'Eau médicinale; que cette Eau purge très-doucement, sans tranchées ni douleurs. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Versailles, le 27 Décembre 1775. *Signé* LIARD.

N^o. 28.

10 Janvier 1776.

Je soussigné avoir pris le remede de M. Aimond, Officier

d'Artillerie ; à la troisieme prise voici ce qu'il a opéré en moi : il m'a fait vomir beaucoup ; a aussi provoqué des selles : j'avois un œil fermé sans pouvoir l'ouvrir, étant enflé par l'humeur d'un rhumatisme goutteux. J'avois à la tête une très-grosse bosse en forme de loupe à la joue, des glandes douloureuses, des douleurs aux bras, aux jambes, une toux très-violente: le lendemain de la prise mon œil s'est ouvert ; ma bosse trois jours après a disparu ; mes douleurs ont cessé, & ma toux a diminué petit à petit ; de sorte qu'au bout de trois semaines il n'en est plus question, lesquelles choses j'atteste en honnête-homme, & pour rendre témoignage à la vérité. A Paris, le 10 Janvier 1776. Signé PAPION, Entrepreneur de la manufacture royale de Tours, âgé de 63 ans.

N^o. 29.

De Châteauroux, le 11 Septembre 1776.

Lettre à Madame la Baronne d'Espagnac, Gouvernante de l'Hôtel Royal des Invalides, sur les effets de l'Eau médicinale.

Madame, si je prends la liberté de vous écrire, c'est le nommé Bouquin, postillon de la poste de l'Epine, qui m'a prié de vous marquer les sentimens de sa vive reconnoissance, de la charité que vous avez eue de lui donner un remede qui lui a fait disparoître la fièvre, avec autant de célérité que vous lui aviez prédit en le purgeant, pendant vingt-quatre heures, sans douleurs.

Le zele que j'ai de soulager les malheureux, qui sont en grand nombre dans ce pays, me force d'oser vous supplier à genoux & à mains jointes, Madame, d'avoir la bonté de me procurer ce remede si salutaire à l'humanité, soit en ayant la bonté de me faire part de la recette, ou en voulant bien m'indiquer l'endroit où on le débite.

En ce faisant, Madame, j'adresserai tous les jours au Ciel des vœux pour votre conservation. J'ai l'honneur d'être, &c.
Signé CRUBLIER DES BORDES.

M. HUSSON.

De Metz, le 26 Septembre 1776.

J'ai, mon cher Hussion, de bonnes nouvelles à vous donner sur les expériences que fait M. Brugnières de votre Eau médicinale ; il en est toujours plus émerveillé. Je ne vous parlerai plus des deux écrouelleux, dont un est radicalement guéri depuis long-tems ; l'autre, qui est celui qui étoit dans un état si déplorable, est au moment de l'être aussi parfaitement. M. Brugnières a entrepris des maladies d'une autre espece, qui, comme les écrouelles, ont jusqu'à présent résisté aux efforts de la Médecine ; ce sont des dartres : entr'autres une fille qui en avoit une générale qui la tourmentoit violemment depuis douze ans ; elle touche à sa guérison. Un soldat du régiment de Béarn, dont M. Brugnières est Chirurgien Major, avoit pareillement une dartre qui lui rongeoit la main droite, mais tellement que cet homme que j'ai vu cet après-midi, m'a dit qu'il avoit sur la main des trous à y mettre le pouce ; la première cuillerée qu'il prit a fait beaucoup sortir de pus ; la seconde lui a fait enfler la main de près d'un demi-pied, ce qui est prodigieux ; la main dans cet état étoit toute couverte de pustules. M. Brugnières m'a dit qu'il en avoit été effrayé, lorsqu'il avoit vu la main de cet homme ; il s'est avisé d'une chose qui lui a très-bien réussi ; c'est de faire bassiner la main de cet homme avec de l'Eau médicinale. Vous ne vous doutiez peut-être pas qu'elle étoit très-bonne employée en topique ; elle a fait ouvrir toutes les pustules ; la main s'est dégorgée, & présentement elle est parfaitement cicatrisée. Il y a encore un peu de gonflement, que quelques prises du remede dissiperont entierement.

Une autre merveille que la liqueur a produit, c'est un enfant sur la jambe duquel une voiture avoit passé il y a près de deux ans ; la jambe n'avoit pas été cassée, il y avoit seulement une plaie considérable que les Chirurgiens n'ont jamais pu guérir, & en dernier lieu le Chirurgien de l'Hôpital l'a traité aussi infructueusement ; la plaie étoit changée en ulceres. M. Brugnières lui a donné une prise de la liqueur qui a aussi-tôt fait suppurer la plaie,

que trois prises de la liqueur ont cicatrisées parfaitement ; M. Brugnieres est très-satisfait de cette cure ; il m'a dit qu'il n'y avoit rien fait d'ailleurs , que d'y appliquer ce qu'il convient pour détruire les chairs fongueuses. M. Brugnieres va présentement entreprendre deux épileptiques , dont un est un enfant de sept à huit ans , l'autre est une femme de plus de cinquante ans ; l'un & l'autre ont des accès régulièrement trois fois par jour , ceux de la femme durent au moins une demi-heure ; comme le Régiment de Béarn reste en garnison à Metz , que M. Brugnieres y passera l'hiver , & par conséquent l'été prochain, il aura le tems de les traiter assez longtems , pour s'assurer si on peut espérer une guérison parfaite.

Les malades que je vous ai désignés ne sont pas les seuls qu'il a traités. Il a donné de votre liqueur à beaucoup d'autres , mais dont les maladies ne sont pas d'une nature aussi grave ; votre liqueur fait beaucoup de bruit dans la ville. M. le Maréchal de Broglie a dit qu'il seroit bien aise de voir les écrouelleux , M. Brugnieres les lui menera.

Je vous promets que d'abord que M. le Maréchal sera de retour d'une tournée qu'il est allé faire dans quelques Places de son Gouvernement, je lui en parlerai. Je suis fortement tourmenté par beaucoup de personnes qui me demandent de cette merveilleuse liqueur ; j'en refuse constamment. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération , Monsieur , votre , &c. *Signé* BOISLOGÉ , Capitaine au Corps d'Artillerie.

Dans la lettre suivante on voit la guérison d'une des deux épileptiques.

N^o. 31.

M. H U S S O N.

De Metz , le 24 Octobre 1776.

J'ai reçu , Monsieur , les deux bouteilles de liqueurs que vous m'avez envoyées. J'en ai remis une le lendemain à M. Brugnieres, qui de jours à autres est plus étonné des bons effets qu'il voit produire à votre Eau médicinale. Il vient d'entreprendre une fille de huit à dix ans , épileptique ; elle avoit journellement

dix , douze , quinze jusques à vingt accès tous les jours : après la premiere prise cette fille n'est plus tombée qu'une fois par jour. Au bout de huit à dix jours on lui a fait prendre une seconde prise , c'étoit dans la semaine derniere ; depuis elle n'a plus eu d'accès , ni foiblesse , pas même le moindre mal-aise qui puisse indiquer qu'elle ait eu un accès infiniment moindre que les précédens ; elle doit reprendre de la liqueur Samedi prochain ; si l'on parvient à guérir cet enfant , ce sera un grand point.

M. Brugnieres se propose encore d'entreprendre une femme de cinquante & quelques années , épileptique aussi ; celle-là sera plus difficile à guérir.

Cet enfant dont je vous ai parlé , qui étoit si prodigieusement rempli d'érouelles , est parfaitement guéri. Lorsque M. Brugnieres a commencé d'entreprendre sa guérison , M. Louis , fameux Chirurgien à Paris , qui a fourni à l'Encyclopedie toute la partie Chirurgicale , étoit à Metz , d'où il est. Les Chirurgiens Majors de la Garnison lui ont donné à dîner. Après le dîner M. Brugnieres lui a fait voir cet érouelleux : M. Louis a dit que si le remede le guériffoit qu'il croiroit le remede très-bon , & qu'il auroit en lui une très-grande confiance. Il est guéri , c'est la seule condition que M. Louis ait mis en avant pour déterminer son opinion en faveur du remede. Elle se trouve remplie aussi , il n'a rien à alléguer pour se dédire. M. Brugnieres m'a dit qu'il lui en écriroit au premier jour , pour lui mander que l'érouelleux qu'il lui avoit fait voir étoit parfaitement guéri. De plus , M. Brugnieres m'a encore dit qu'il se proposoit d'aller faire un tour à Paris cet hiver , qu'il y verroit ces Messieurs , & leur rendroit compte des maladies qu'il aura traités ; cela fera sûrement sensation.

J'attends le retour de Monsieur le Procureur Général , pour lui parler des merveilleux effets que votre liqueur a produits dans la ville de Metz. Comme Procureur Général , tout ce qui concerne l'intérêt public est de son district ; je m'en ferai plus facilement écouter que de Monsieur le Maréchal de Broglie ; sa femme étoit ma cousine germaine , je suis par conséquent en grande connoissance avec lui ; soyez persuadé que je

pourrai à la roue tant que je pourrai ; il ne dépendra pas de moi si nous ne parvenons pas à forcer la Faculté d'adopter votre liqueur comme étant le meilleur remède possible. Je suis toujours, Monsieur, votre, &c. *Signé* BOISLOGÉ, Capitaine au Corps d'Artillerie.

N^o. 32.

M. H U S S O N.

De Cherbourg, le 9 Janvier 1777.

Monsieur, nous ne pouvons douter de la bonté de votre Eau médicinale, par l'expérience qu'en a faite M. de Caux, Directeur du Génie, ici ; en conséquence je vous prie, au reçu de ma lettre, de m'en faire l'envoi de deux onces, que vous aurez la bonté de mettre bien arrangé dans une petite boîte à la Messagerie, à l'adresse du Chevalier Gigault, demeurant Place du Calvaire, à Cherbourg ; ne doutez nullement de ma reconnoissance, ni du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c. *Signé* le Chevalier GIGAULT.

N^o. 33.

M. H U S S O N.

De Versailles, le 28 Janvier 1777.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien, aussi-tôt ma lettre reçue, m'envoyer quatorze bouteilles de votre Eau médicinale, contenant chacune huit gros, c'est-à-dire une once ; vous voudrez bien, s'il vous plaît, les bien boucher & cacheter, les faire emballer dans la plus petite boîte possible, & mettre ladite boîte à la poste à l'adresse de M. Thierry fils, Surintendant des petits Appartemens du Roi, & au-dessus de cette adresse vous mettrez pour le service du Roi ; j'espère, Monsieur, que cet envoi donnera la plus grande célébrité au remède que vous avez trouvé, & dont Madame Thierry, ma belle-sœur, se trouve à merveille, quoiqu'elle n'en ait encore usé que deux fois. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués, Monsieur, votre, &c. *Signé* DE GOURNAY, ancien Capitaine de Cavalerie.

M. H U S S O N.

De Versailles, le 12 Février 1777.

Monfieur, j'ai reçu les quatorze bouteilles d'Eau médicinale que vous m'avez adreffées, je vous prie de vouloir bien m'en envoyer encore fix autres de la même qualité de huit gros chacune, c'est-à-dire une once, que vous voudrez bien adreffer tout de fuite à M^r Thierry fils, Surintendant des petits Appartemens du Roi, à la Cour, & au-deffus, Service du Roi. Votre découverte, Monfieur, commence à opérer avec le plus grand fuccés fur un jeune homme de mes parens, qui depuis près d'un an est accablé d'un fommeil continuel, caufé, à ce que l'on croit, par un épanchement au cerveau. Tous les Médecins ont épuifé leur art, pour obtenir de la nature éternuement ou faignement de nez; rien n'a répondu à leurs foins, & ce jeune homme, depuis deux jours n'a point dormi, & a faigné du nez après avoir éternué, quoiqu'il n'ait encore pris que deux fois votre remede. Si cette cure est auffi complete que nous l'efpérons, votre remede triomphera de l'envie, & nous nous réunirons tous pour le faire valoir auprès du Roi & de fes Miniftres; nous aurons d'autant plus de droit à le faire, que je ne doute pas que Madame Thierry, ma belle-fœur, ne fe guériffe avec l'ufage de votre remede. Pour mon compte, Monfieur, je le proclamerai de toutes mes forces, s'il répond, comme je le crois, à nos efperances. J'ai l'honneur d'être avec les fentimens les plus diftingués, Monfieur, votre, &c. Signé DE GOURNAY, ancien Capitaine de Cavalerie.

N^o. 35.

M. H U S S O N.

De Metz, le 25 Mars 1777.

Monfieur, j'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je fuis défefpéré que vous m'avez prévenu, & n'aurois pas tant tardé à vous donner des nouvelles fur les cures admirables que j'ai faites avec votre remede, fi j'avois rempli entièrement les vues que je me fuis propofées en le commençant, qui font de traiter des ferophuleux qui étoient affreux par leurs

bouffissures hideuses, les différentes tumeurs à la face, à la tête; à la poitrine, au bas-ventre & au col, qui sont très-bien guéries. Une fille de douze ans, épileptique, avec des accès les plus violens & fréquens, elle est guérie & elle est très-grasse. Un Soldat du Régiment, qui avoit toutes les deux mains & les poignets d'artreux depuis deux à trois ans, auquel on avoit fait dans différens Hôpitaux tous les remedes imaginables, a été guéri dans trois mois radicalement, & m'a avoué depuis qu'il avoit une chaud..... depuis le même tems, qui a disparu à la huitieme dose.

Un ulcere à la partie inférieure de la jambe, avec gonflement dans l'os, à un enfant de quinze à seize ans, a disparu à la sixieme ou septieme prise. Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que j'ai trouvé quelques maladies qui ont résisté, mais j'espère qu'en persévérant j'en viendrai à bout; il me manque donc, par ce que vous avez dû voir par mon exposé, à traiter des goutteux: je dois en avoir deux incessamment; lorsque j'aurai employé le remede pendant quelque tems, je vous ferai passer un état circonstancié des malades que j'aurai traités & j'y joindrai le certificat. Je suis très-aise, Monsieur, que cette occasion me mette à même de vous prouver ma bonne volonté, & au Public l'efficacité dudit remede. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.
Signé BRUGNIERES, Chirurgien Major du Régiment de Béarn.

N°. 36.

M. H U S S O N.

De Sedan, ce 12 Décembre 1777.

Monsieur, me voilà heureusement arrivé à Sedan: j'ai eu dans mon voyage toutes sortes de satisfactions; mais une des plus grandes & des plus admirables, c'est une nouvelle découverte des effets merveilleux de votre Eau médicinale, & si j'en avois eu un peu plus que la petite bouteille, j'aurois pu vous donner encore des nouvelles plus satisfaisantes; qu'est-ce que c'est donc, me demanderez-vous? de quoi s'agit-il? quelle cure a-t-on faite? sur quel sujet? dans quelle maladie? Je ne vous dirai point ce que vous sçavez déjà, ce que tout Paris, ce que toute la France, ce que toute l'Europe devoit sçavoir,

qu'aucune maladie, quelque opiniâtre, quelque enracinée souvent qu'elle soit, ne peut résister à la force toute puissante de cette Eau salutaire, qui plus d'une fois nous a mis dans le plus grand étonnement, guérissant ceux qui avoient été abandonnés des Médecins & regardés comme incurables. Je ne m'arrêterai pas à vous raconter combien cette Eau bienfaisante a grandement soulagé une femme qui par des couches malheureuses avoit tout le corps comme tortu, le ventre presque au-dessus de la poitrine, sans pouvoir marcher ni se remuer beaucoup qu'avec peine & grande douleur. Cette pauvre femme auroit pu, j'en suis sûr, être remise dans son premier état, si on avoit pû poursuivre la cure, de même qu'une autre qui avoit des douleurs aux reins, à laquelle on avoit donné de cette Eau médicinale. Je laisse tout cela là pour vous parler d'une chose intéressante pour tous les peuples, principalement ceux de la Campagne; c'est que l'Eau médicinale peut devenir un remède souverain, salutaire, universel, dans les maladies contagieuses des bêtes. Voici le fait. La mortalité des bestiaux a dévasté & désolé tout notre pays, a fait chez nous, en peu de tems, des ravages terribles; de six cens bœufs & vaches il ne nous en a pas resté la moitié dans notre endroit; mes parens en ont perdu comme les autres; on a employé toutes sortes de remèdes, on a presque épuisé les Pharmacies, peu ont échappé. Ma mere qui n'avoit qu'une seule vache, craignit beaucoup, la peste allant frapper à droite & à gauche. Enfin la bête fut attaquée comme les autres; mais quelle joie, Monsieur! quel contentement! quelle satisfaction! on lui donne une bonne cuillerée à bouche de cette Eau qui me restoit, & dans l'espace de trente-six heures elle fut guérie entièrement, & parfaitement rétablie. Cette Eau l'avoit purgée considérablement, & lui avoit ramassé toutes les vilainies dans le corps pour les jeter avec une puanteur extraordinaire. Cette infection n'étoit pas la même chez toutes les bêtes; on en a ouvert beaucoup, & la plûpart, disoit-on, avoient un épanchement de bile. Si j'avois eu dans ces momens précieux la quantité de votre Eau qu'il falloit, j'aurois pu faire d'autres épreuves, arrêter la mortalité, & tarir la source de bien des

larmes. Quoi qu'il en soit, ma mere m'a prié de vous faire agréer ses très-humbles civilités, & de vous dire de sa part mille choses obligantes ; elle vous supplie de n'épargner ni soins ni peines, pour que tout le monde puisse profiter de cet excellent remede ; elle souhaite de tout son cœur que Dieu y mette sa bénédiction, & donne bon succès à cette nouvelle découverte. Nous avons donc enfin un Esculape moderne, me disoit de Francfort, homme de bon sens, au-dessus de tous les préjugés vulgaires, qui nous a trouvé, après bien des recherches, cette plante dont parle le livre intitulé : *L'An deux mille deux cent quarante*, & qui seul, par une grace singuliere de la divine Providence, remédiera aux maux qui jusqu'ici ont affligé l'humanité. Pour moi, Monsieur, s'il dépendoit de moi, je publierois votre renommée & celle de votre Eau ; & si l'on a érigé des statues & des trophées aux vainqueurs des monstres des hommes, si l'on en a accordé aux bienfaiteurs, vous, à plus juste titre, méritez que votre nom soit transmis à la postérité & qu'il soit dans un souvenir immortel. Je suis avec ces sentimens, Monsieur, votre, &c. *Signé HECK.*

N^o. 37.

M. H U S S O N.

Paris, ce 20 Février 1778.

Je ne sçaurois trop tôt, Monsieur, rendre la justice que je dois à l'heureuse découverte que vous avez faite de l'Eau médicinale ; j'avois déjà beaucoup entendu parler des différentes guérisons qu'elle avoit opéré dans tous les genres de maladies, & principalement sur M. & Madame Polliffard, dont l'exemple est fait pour inspirer la plus grande confiance ; mais en voici une preuve des plus frappantes, qui vient de se passer sous mes yeux. A une fièvre putride & inflammatoire que vient d'avoir mon domestique, il s'étoit joint une hydropisie très-considérable & générale, ainsi que des nodus à toutes les phalanges des doigts de ses mains, qui lui en empêchoient l'usage. M. Geoffroy, Médecin, dont les talens & l'habileté sont connus à juste titre, y a apporté tous les soins qu'il a pour les malades qui l'appellent ; mais après avoir employé toutes les

ressources de l'art , il me dit qu'il falloit le faire administrer très-promptement , parce que son état annonçoit une fin très-prochaine. Monsieur son Confesseur m'assura , par l'habitude qu'il a de voir des malades , qu'il n'iroit pas jusques au lendemain , & que c'étoit le troisieme qu'il voyoit périr , depuis peu de jours , de la même maladie.

M. le Comte de Pollereski , mon neveu , vint me voir le soir , & comme connoissant par lui-même , & d'après plusieurs expériences , les bons effets de votre remede , il lui en administra lui-même une cuillerée à café , & me pria instamment de continuer sans aucune inquiétude. Je crus m'appercevoir le lendemain matin qu'il étoit moins mal , par un peu plus d'abondance d'urines. Je hazardai de lui en faire reprendre à-peu-près autant le soir ; la nuit fut beaucoup meilleure , un peu moins d'étouffement & quelques évacuations. Je le laissai reposer , & voyant qu'il avoit encore de la force , je fus , au bout de trois jours d'intervalle , jusqu'à deux gros. Alors par l'effet que cela produisit , tant par la fréquence des crachats & par celle des urines , je commençai à espérer. Effectivement , Monsieur , le mieux s'est établi au point que l'enflure diminuoit tous les jours jusqu'aux nodus de goutte qui ont totalement disparu ; enfin j'ai eu la satisfaction , en n'usant que de votre admirable remede , de le tirer des portes de la mort avec quinze gros , de le voir rétablir & de jouir d'une meilleure santé qu'auparavant , & il est bon de vous observer qu'il étoit d'une complexion si délicate , que tout sembloit annoncer les symptômes de la pulmonie. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , votre , &c. *Signé* CHARPENTIER DE BONNEUIL , rue Pavé au Marais , maison de Monsieur de Calembacq.

N. 37. bis.

M. P O L L I S S A R D.

De Versailles , le 9 Avril 1778.

Monsieur , j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date d'hier. Je crois , Monsieur , devoir vous détailler plusieurs épreuves que j'ai faites avec le plus grand succès , de votre merveilleux remede.

Un enfant de trente-deux mois , fils de M. Guillois , *Commis des Affaires Etrangères* , étoit à toute extrémité d'une fièvre putride & maligne ; la Faculté avoit épuisé toutes les ressources de son art , l'émétique qu'il avoit pris par haut & en lavement lui restoit dans le corps ; il étoit sans mouvement , la bouche étoit retirée , son corps étoit froid comme marbre , ses yeux étoient éteints , au point de ne point appercevoir une lumière qu'on lui passoit tout prêt de la vue ; on n'attendoit que l'instant de le voir passer. Le pere vint me trouver , pour m'engager à déterminer la mere désolée , à administrer le remède à cet enfant. J'y trouvai un Missionnaire de la Paroisse Saint-Louis de Versailles , nommé M. Meffin , qui étoit là pour consoler la mere dans le moment douloureux de la perte de son enfant. Ce Missionnaire n'apprecevant aucune lueur d'espérance de guérison , prit sur lui de décider l'application du remède , comme dernière ressource. Il l'appréta lui-même ; à l'aide de deux cuilliers d'argent on parvint à desserrer les dents de l'enfant & à lui faire avaler la cuillerée d'Eau médicinale. Il étoit deux heures & demie après midi ; à minuit l'opération du remède s'annonça par une évacuation abondante de matieres extrêmement fétides ; la bile coula naturellement , la fièvre étoit infiniment atténuée , l'enfant reprit sa vigueur , & ce ne fut qu'une joie universelle dans la famille. Au bout de quatre jours on redonna une seconde cuillerée d'Eau médicinale ; l'effet qu'elle produisit fut de faire rendre à l'enfant des épinars qu'il avoit mangés il y avoit quatorze jours , après quoi ce ne fut qu'un cri de sa part pour avoir à manger ; on lui donna de la semouille , qu'il mangea du plus grand appétit. Je conseillai de lui faire prendre le surlendemain une once de manne , & la guérison a été radicale & complete.

Un autre enfant de treize ans , *Enfant de chœur de l'Eglise de Saint-Louis* , nommé Maréchaux , étoit également attaqué d'une fièvre putride & maligne ; il étoit enflé de tout son corps , la langue étoit exactement noire , ainsi que les levres , qui tomboient par écailles ; il prit le soir une cuillerée à café de l'Eau médicinale. J'y fus le lendemain avec un garçon de l'Eglise , qui , en m'y conduisant , m'avoua qu'il ne se flattoit pas de le trouver

en vie , après l'état dans lequel il l'avoit laissé la veille. Sa surprise fut extrême , lorsqu'arrivé au lit de cet enfant , nous le trouvâmes entièrement désenflé , sans presque plus de fièvre , & ayant les levres & la langue vermeilles comme une rose. Sa grand'mere qui le gardoit , nous dit qu'il s'étoit fait en lui au milieu de la nuit une évacuation des plus abondantes , mais en même tems si infectante , qu'elle avoit été obligée de sortir précipitamment de la chambre. Une seconde prise , & le surlendemain une once & demie de manne , ont achevé la guérison. On vint ensuite me demander si on pouvoit satisfaire la faim dévorante de cet enfant ; je conseillai de lui donner de la soupe , ou de la semouille , qu'il dévora ; il est venu depuis me remercier comme me devant la vie. Je ris beaucoup de voir la bonne grand'mere toute émerveillée de la guérison subite & inespérée de son petit-fils , s'écrier : ah ! Monsieur, que vous êtes un grand Médecin.

Une nommée Brunel , Blanchisseuse & raccommodeuse de dentelles à Versailles , Paroisse Saint-Louis , a été pareillement guérie d'une fièvre maligne & putride avec une seule prise de cette Eau médicinale. Elle avoit reçu ses derniers Sacremens , on lui avoit mis les vesicatoires.

J'ai donné à mes deux enfans de cette Eau médicinale au milieu de la petite vérole qu'ils eurent au mois de Mars de l'année dernière. L'aîné , au quatrième jour de la maladie , n'avoit que quelques boutons parsemés sur le corps & sur le visage , il souffroit des douleurs inouïes dans l'intérieur de la poitrine & de l'estomach. Je me déterminai à lui donner une prise de l'Eau , elle lui procura dans la nuit une évacuation copieuse , & au point du jour tout son corps & son visage furent couverts d'une double couche de grains de petite vérole & les douleurs étoient absolument cessées. La petite vérole a été des plus heureuses.

J'ai suivi la même méthode pour mon second fils ; l'Eau a opéré en lui le même succès , & j'ai eu d'autant plus lieu de bénir mille fois l'Eau médicinale , qu'une Dame sur mon même pallier , qui avoit aussi deux enfans atteints de la même maladie , & qui s'est constamment obstinée à refuser l'administration de ce remede , a eu le malheur de les perdre.

Une Cuiſiniere que j'avois ſe trouva tout-à-coup attérée d'une fièvre violente dont elle fut priſe pendant la nuit ; je lui donnai une priſe d'Eau médicinale , & dès le lendemain elle reprit ſon ouvrage , toute extaſiée de ſe trouver auſſi ſubitement guérie.

Moi - même , Monsieur , l'année dernière , au mois d'Avril , j'avois des étourdiſſemens affreux ; en travaillant , ma tête tomboit ſur mon papier ; en me promenant , j'allois comme un homme ivre ; pluſieurs fois j'ai été fort heureux de rencontrer un mur pour ne pas tomber. Dans un cas auſſi inquiétant je me déterminai bien vite à prendre de l'Eau médicinale , des remedes le lendemain , & le ſurlendemain une once & demie de manne ; à la première priſe je rendis au moins cinquante boules de bile recuite & dure comme des pierres. Quatre jours après je pris une ſeconde cuillerée & j'observai la même méthode , l'effet qui en réſulta fut miraculeux , je rendis une vingtaine de morceaux de glaires gros comme de gros vers & long de plus de dix pouces. Depuis ce tems-là je n'ai plus eu le moindre ſouçon des étourdiſſemens qui m'avoient tant inquiété.

Après de pareils succès que j'atteste certainement ſans autre intérêt que celui de rendre hommage à la vérité , peut-on révoquer en doute l'effet victorieux d'un remede auſſi ſalutaire & auſſi précieux à l'humanité ; il y a plus , voilà des guérisons citées & prouvées , vous en avez de votre côté un nombre infiniment plus grand ; je défie qui que ce ſoit de citer & de prouver que cette miraculeuſe Eau médicinale ait jamais produit le moindre accident. Si cela eſt auſſi démontré que je le ſoutiens , de quel motif peut-on couvrir l'intérêt avec lequel on cherche à le proſcrire ? Je crois , Monsieur , qu'il eſt plus de l'intérêt de l'humanité que de l'Auteur lui-même de la découverte , de chercher à propager la réputation de ce remede ; en conſéquence peut être penſerez-vous qu'il ſeroit eſſentiel de rassembler tous les miracles qu'il a produits , d'en faire faire le détail par une plume habile , afin de rédiger un Mémoire qui pût être mis ſous les yeux du Gouvernement & le convaincre. J'ai entendu dire que quelqu'un de la maiſon de M. le Comte

Le Maurepas a fait un usage utile de l'Eau dont il s'agit ; ce Ministre est judicieux, éclairé, impartial, & je suis convaincu que ce sera une puissante protection acquise, quand on l'aura mis à portée de l'accorder avec connoissance de cause.

Quant à moi, la seule chose qui puisse dépendre de mon zèle, est le témoignage que je m'empresse de vous rendre & qui est une suite de l'expérience que j'ai faite du remede, & de la reconnoissance personnelle que je lui dois. J'ai l'honneur d'être avec un sincere attachement, Monsieur, votre, &c.
Signé LE GOUESLIER DE MONTCAREL, Commis principal des Affaires Etrangères.

N^o. 38.

M. H U S S O N.

De Versailles le 13 Mai 1778.

Monsieur, j'ai fondé les témoignages que j'ai rendus à l'efficacité de votre remede sur les expériences les plus heureuses que j'en ai faites. Ce motif n'a rien d'équivoque, & la justice en fait la base unique. Je réunis mes vœux aux vôtres, Monsieur, pour que l'Eau médicinale trouve enfin tout l'appui que je crois lui être dû. La réputation de votre découverte commence à s'étendre ; le tems fera le reste : je souhaite de pouvoir y contribuer par mon suffrage, & que vous jouissiez enfin sans trouble de la reconnoissance que l'humanité vous doit, & dont je vous paie bien sincérement le tribut. J'ai l'honneur d'être, &c.
Signé LEGOUESLIER DE MONTCAREL, Commis principal des affaires étrangères.

N^o. 39.

M. P O L L I S S A R D.

De Pontchartrain, le 8 Mai 1778.

Monsieur, différentes occupations, jointes à l'essai que faisoit de l'Eau médicinale un Fermier très-estimé par M. le Comte de Maurepas, m'ont fait différer de répondre à votre dernière. Je le fais aujourd'hui, Monsieur, d'une maniere qui va faire l'éloge du nouveau spécifique.

J'en ai donné à deux enfans qui avoient la petite verole ; un

de ces enfans étoit très-mal & dans le plus grand danger. Ils ont été guéris & sauvés. Une fille âgée d'environ quarante ans étoit très-affectée & très-infirme depuis huit ans pour avoir été mouillée considérablement dans un tems critique. Elle a pris de l'Eau médicinale dix fois environ ; sa guérison est sensible & presque miraculeuse. Elle fait beaucoup de bien à une femme de ma paroisse, incommodée d'une dartre sur les mains.

Les personnes, Monsieur, sur lesquelles le Fermier dont j'ai eu l'honneur de vous parler au commencement de ma lettre, fait des tentatives, sont deux femmes ; l'une qui est hidropique ; l'autre affectée de vapeurs convulsives. L'Eau médicinale a procuré de grandes évacuations. Si le remède procure leur guérison, je ne manquerai pas, Monsieur, de vous en faire part. Vous avez raison de m'observer qu'il n'en faut pas donner à des moribonds. J'ai fait deux fois l'expérience, & elle leur a été inutile ; mais les personnes de l'art ont avoué qu'il n'avoit pas été préjudiciable.

Je crois, Monsieur, que la maniere de faire usage de l'Eau médicinale par petites doses réitérées, est préférable à celle de la donner par doses plus fortes. C'est l'observation de M. de Planque. L'expérience m'a prouvé qu'elle étoit sage.

Lorsque j'aurai eu le bonheur de rendre quelque autre service à l'humanité, en opérant des guérisons avec l'Eau médicinale, je me ferai un juste devoir, Monsieur, de vous en faire part. Je communique à MM. nos Fermiers la lettre de M. le Comte d'Ussy, afin de les engager à faire usage de l'Eau médicinale dans les maladies de leurs bestiaux ; mais, grâces à Dieu, je n'entends point parler qu'aucun Fermier ni habitant ait des animaux malades. Je désirerois savoir la dose des bestiaux ; elle doit sans doute être plus forte que pour les hommes.

Je suis très-flatté, Monsieur, que l'Eau médicinale me mette en relation avec vous, & me procure l'honneur de vous renouveler les sentimens d'estime avec lesquels je suis, &c.
Signé FLEURY, Curé de Pontchartrain.

De Versailles le 20 Janvier 1778.

Ayant pris vers la fin du printems de 1775 deux fois de l'Eau médicinale, & chaque fois deux petites cuillerées à café; j'en fus très-bien purgé par bas, & sans douleur quelconque; n'étant pas délivré de mes douleurs vagues, & souffrant toujours beaucoup, je pris le 9 d'Août, tems de la canicule, & sans préparation, trois cuillerées à café de ce remede. Elles me provoquerent des vomissemens qui m'inquiéterent par leur durée, & plus encore par le peu de connoissance que l'on avoit alors du remede. Je fus étonné des effets de cette derniere prise; mais quelque tems après j'éprouvai une meilleure situation par la diminution de mes incommodités, ayant acquis plus d'appétit & plus de sommeil; ce que je certifie véritable. Fait à Versailles le 20 Juillet 1778. *Signé* MONTGIROT, Gouverneur des Pages de *Monseigneur*.

N^o. 41.

M. P O L L I S S A R D.

A Versailles, le 23 Octobre 1778.

Les occupations dont je suis surchargé, Monsieur, m'empêchent de répondre bien en détail aux deux lettres, dont vous m'avez honoré; j'aurois bien désiré qu'il m'eût été possible d'aller faire votre connoissance dans le voyage de douze heures que je viens de faire à Paris: je ne suis pas moins sensible à votre obligeante invitation; l'Eau médicinale m'a été d'un grand secours dans un voyage que je viens de faire en basse Normandie; j'en avois heureusement porté avec moi pour en faire présent à de bons amis que j'ai dans ce pays-là: je ne m'attendois pas que je serois dans le cas de leur prouver l'efficacité de ce remede, par l'application que j'ai été obligé d'en faire sur moi-même. Je fus surpris en route d'un débordement affreux de la bile la plus noire; j'avois les yeux & tout le visage jaune comme du safran, au point que mes amis en furent effrayés. Je voulus pendant deux jours lutter contre le mal, espérant le dissiper par la diete, des remedes & beaucoup de boissons; mais rien n'y fit, la

fièvre survint de la manière la plus violente, accompagnée de crispations d'entrailles les plus effrayantes. Je n'hésitai plus à recourir à l'Eau médicinale ; j'en pris le matin une bonne cuillerée à café. Sur les trois heures après midi je fus pris d'une extrême envie de vomir ; les vomissemens ne tarderent pas à arriver ; je rendis d'abord la valeur de deux cuvettes de nourriture , & il faut observer qu'il y avoit trois jours que je n'avois pour ainsi dire mangé : je bus beaucoup d'eau chaude chaque fois que je vomissois ; je fus grandement surpris lorsque je vis succéder à ces premiers vomissemens une bile verte , dont dans l'espace d'environ cinq heures je remplis la valeur de six cuvettes ; les vomissemens faits , je me trouvai au mieux , la fièvre étoit entièrement tombée ; je pris un bouillon ; je me couchai , & je passai la meilleure nuit possible , au point que le lendemain , au grand étonnement de la société où j'étois , il ne me restoit pas le plus léger symptôme de l'état qui la veille avoit tant effrayé. Je dois vous ajouter que pendant huit nuits consécutives j'ai eu des sueurs considérables , & que depuis ce tems-là je jouis de la meilleure santé.

Plusieurs personnes , témoins de ce miraculeux effet de l'Eau médicinale , se sont empressées de me demander de leur procurer de cette Eau ; j'en ai envoyé aux uns ; aux autres je leur ai donné votre adresse. J'ai l'honneur d'être , &c. *Signé* LEGOUES-
LIER DE MONTCAREL.

N^o. 42.

M. P O L L I S S A R D.

De l'Orient , le 9 Novembre 1778.

Mon ami , j'ai reçu votre lettre du 23 du passé : il y avoit déjà deux jours que j'étois arrivé ici bien portant. J'ai toujours dans mon armoire une petite bouteille d'Eau médicinale , dont je ne ferai usage que lorsque ma santé sera altérée : j'ai laissé Colin parfaitement rétabli. Son urine , qui marquoit autrefois une âcreté dans le sang , sérosité bilieuse , gonflement de rate , vents qui occupent l'estomac , le bas-ventre & les reins , avoit changé entièrement , & étoit aussi limpide que celle d'un enfant qui vient de naître. Les jambes n'étoient plus enflées ; son teint étoit

étoit bon, l'œil vif, & je m'apperçus, en le voyant un jour dîner, que le feu, pour ainsi dire, sortoit de ses dents, tant le gaillard cassoit de bon appétit. Je l'ai vu à la chasse marcher comme un Basque. Il n'est pas possible, mon ami, de voir une guérison plus complete; ce pauvre garçon étoit auparavant dans un état affreux. Son sang, affecté de scorbut, n'avoit presque plus de circulation. Il ne faisoit plus que lutter contre la mort; déjà l'enflure avoit gagné ses jambes, qui étoient presque grosses comme mes cuisses, qui, comme vous sçavez, ne sont pas petites: enfin, mon ami, l'on peut dire: *resurrexit, grace à l'Eau médicinale*. Je suis pour la vie, &c. Signé GOURLADE, Négociant & Armateur.

N^o. 43.

M. POLLISSARD.

De l'Orient, le 27 Novembre 1778.

J'ai reçu, mon ami, votre lettre du 21 courant: je serai toujours un zélé défenseur de l'Eau médicinale: elle vous a conservé, & la moitié de vous même: vous m'entendez, c'est Madame dont je parle; votre enfant & mon pauvre Colin sans elle n'existeroient plus: ma femme en fait usage; je lui ai écrit de s'adresser à vous par lettre, si elle n'alloit point incessamment à Paris. Si elle va visiter notre capitale, elle ira faire connoissance avec Madame: je vous prie, mon ami, de lui indiquer ce qu'il convient qu'elle fasse pour jouir constamment d'une parfaite santé. Je vous embrasse & suis pour la vie, &c. Signé GOURLADE, Négociant & Armateur.

N^o. 44.

M. POLLISSARD.

De Paris, le 30 Octobre 1778.

Monfieur, je vous ai promis de vous rendre compte de toute la réussite de votre remede; je suis on ne peut pas plus satisfait de votre dernière prise; elle a été par le haut & par le bas considérablement: il est vrai que nous avons eu le bonheur de lui faire avaler cette prise par subtilité, qui lui a donné des maux de cœur infinis. Je n'ai pas encore éprouvé, depuis qu'elle l'a

prise, aucune absence d'esprit; elle paroît accablée par la fatigue qu'elle a eue: cependant elle vient de déjeûner avec un pain de demi-livre, joint avec une prise de café. Elle est tranquille & paisible, comme je ne l'ai jamais vue. Si vous êtes content de tout ce détail, vous devez penser que je le suis moi-même; car ce seroit ma mere que je n'en ferois pas plus satisfaite. Vous devez juger des sentimens de reconnoissance avec lesquels je suis, &c. *Signé* Sœur de l'Incarnation de l'Hôtel-Dieu de Paris.

On voit qu'il est ici question de folie. Le malade a été parfaitement guéri, & jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

N^o. 45.

M. P O L L I S S A R D.

L'Orient, le 22 Janvier 1779.

Monfieur, je suis, je vous assure, toujours enthousiasmé de l'Eau médicinale; Collin sous mes yeux rétabli; M. Pautonnier arraché du tombeau; Madame Gourlade espérant, en continuant ce remede, jouir d'une meilleure santé; si M. Leger a le même bonheur, dois-je hésiter à en faire usage, lorsque je me trouverai en avoir besoin: non, non, Monfieur, je ne la proposerai pas à des personnes qui ne sont point mes amis; mais si j'en avois un en danger, je ferois l'impossible pour le décider à en prendre. Continuez à en faire usage par précaution, afin de jouir constamment d'une santé parfaite. Je suis avec un sincere attachement, &c. *Signé* GOURLADE.

N^o. 46.

M. H U S S O N.

Paris, le 27 Janvier 1779.

Monfieur, je ne puis garder sous silence le bien que l'Eau médicinale a opéré en moi, & les très-humbles actions de graces que je vous en rends tous les jours; ce sont des dartres que j'avois par-tout le corps; entr'autres une à la jambe, où il y avoit un trou d'où il sortoit une matiere noirâtre, & dans différens endroits des taches noires, rougeâtres & gros bleu, qui annonçoient la gangrenne; cinq prises de votre Eau médicinale m'ont entierement guéri; le trou est refermé; plus de suppuration, & la jambe est aussi vermeille & aussi ferme que l'autre;

ce que je certifie véritable. A Paris ; ce 27 Janvier 1779 ;
Signé AUBRAY, Caissier de la recette des Aides du port Saint
 Paul.

N^o. 47.

M. P O L L I S S A R D.

De Tanqueux , le 16 Avril 1779.

Monfieur, mon Fermier d'Uffy est venu me faire des remer-
 cimens d'une bouteille d'Eau médicinale que je lui avois donnée,
 pour sauver, s'il se pouvoit, quelques moutons malades de ce
 qu'ils appellent dans ce pays le Claviau, maladie très-dange-
 reuse pour les moutons, contagieuse, & contre laquelle on ne
 connoît point de remedes quand ces animaux en sont attaqués à
 un certain point. Il en a essayé sur deux bêtes des plus malades,
 qui ne mangeoient plus & qu'il regardoit perdues. L'une avoit
 un an & l'autre deux ; cela a purgé ces animaux extraordina-
 rement, & fait pousser & sortir tout le mal qu'ils avoient, de
 forte que ces deux moutons sont guéris parfaitement. Si j'étois
 venu un mois plutôt dans le pays, il n'auroit pas perdu vingt-
 sept bêtes de son troupeau ; car, si j'avois été informé de la
 maladie, il en auroit fait l'essai tout de suite, & il n'auroit pas
 fait une aussi grande perte. Quand cette Eau ne seroit pas aussi
 salutaire qu'elle est pour l'humanité, étant aussi spécifique
 qu'elle est pour les bestiaux, elle demanderoit bien l'attention
 du Gouvernement, pour faire l'acquisition du remede & le
 rendre public. Je compte aller ces jours-ci à Uffy. Je verrai
 les deux bêtes qui ont été sauvées par le secours de cette Eau,
 & mon dessein est d'en rendre compte à Monsieur le Lieutenant
 de Police ; je n'oublierai point dans ce détail l'histoire de la
 vache sauvée au moment que l'écorcheur étoit venu pour en
 prendre la peau ; je pourrois y joindre l'histoire d'une poule
 guérie par cette Eau. Dans ma maison le bruit s'étant répandu
 que mon Fermier étoit venu me remercier de l'Eau que j'avois
 donnée pour ces moutons, on vint me dire qu'il y avoit une
 poule qui étoit bien malade, & si je voulois essayer de mon
 Eau sur la poule ; je lui en fis donner un peu dans du vin, deux
 heures après la crête de la poule étoit redevenue rouge, &

elle est dans la cour avec les autres. J'en ai donné à mon Curé une bouteille pour des malades : il en a donné à une femme qui avoit pris médecine & émétique , il a été surpris des évacuations extraordinaires que cette Eau a occasionnées , & la femme se trouve bien. Je ne doute pas que vous ne fassiez part à M. de Brotonne de ces essais. Je vous prie en même tems de me croire , Monsieur , votre , &c. *Signé* COURTIN , Comte d'Ussy.

N^o. 48.

M. H U S S O N.

De Pithiviers , le 31 Août 1779.

Monsieur , permettez que je vous fasse part de la guérison de mon épouse que l'Eau médicinale a seule opéré , quoiqu'elle n'en ait pas pris autant que son état sembloit l'exiger. Elle allaitoit son enfant âgé de deux mois , lorsque je fus obligé d'aller à Paris pour l'opération de la fistule dont j'étois attaqué. Ce départ & les circonstances qui l'ont accompagné ont fait chez elle une révolution si étonnante , qu'il en est résulté un épanchement de lait sur l'estomac , & qu'il a fallu par conséquent sevrer l'enfant. Le mal lui faisoit ressentir des douleurs aussi vives que si on lui eût serré l'estomac entre deux planches ; à mon retour j'ai trouvé mon épouse dans un état si fâcheux , que , quoique muni de cette Eau salutaire , je n'ai osé lui en donner sans vous en communiquer , & c'est votre réponse qui a décidé à en faire usage.

Pendant quatre jours elle en a pris des demi-cuillerées chaque fois. La première n'a fait qu'un mal-aise , la seconde a été rejetée au bout d'une demi-heure , son cœur a toujours résisté à tout remède liquide ; jamais médecine ne lui a pu être donnée. Quoi qu'il en soit , les deux jours suivans , à force de précautions , elle ne les a pas rejetées , de manière que les évacuations par haut ont été abondantes ; pendant trois jours consécutifs elle a vomi de la bile , enfin des vilainies qu'il est essentiel d'expulser du corps humain. Le quatrième jour , au soir , je lui ai donné la dose entière ; mais soit que l'estomac fût trop fatigué , ou son dédain naturel , cette dose a été vomie sur le champ. Quoi qu'il en soit , cette Eau a un effet si prompt , que

les vomissemens ont continué, & qu'ensuite pendant deux autres jours les évacuations ont pris leur cours par bas; malgré le peu qu'elle a pu retenir dans l'estomac, sa guérison n'en est pas moins parfaite: elle a assisté à la noce de son frere, elle a joui de toute la récréation possible.

Quant à moi, après les précautions indiquées, la première dose m'a fait évacuer par bas quarante-cinq fois, ensuite de quoi l'Eau médicinale ayant attaqué la fistule, m'a fait souffrir en cet endroit une nuit & un jour entier des douleurs aiguës; je n'ai pu en reprendre que dix jours après. J'ai évacué douze fois avec mêmes douleurs dans la fistule, ce qui me donne lieu de croire qu'elle peut seule guérir ceux attaqués de cette maladie: ce que j'avance est vrai, le Chirurgien qui me soigne en est témoin. Je suis avec respect & reconnoissance, Monsieur, votre,
&c. *Signé* MOREL, Notaire.

N^o. 49.

M. P O L L I S S A R D.

De Pontchartrain, le 16 Septembre 1779.

Monsieur, il y a longtems que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, parce que je n'avois rien de remarquable à vous marquer au sujet des effets de l'Eau médicinale. J'ai continué d'en donner à la fille Lecoq, dont je vous ai parlé dans mes lettres précédentes. Sa guérison se soutient, les accidens ne reparoissent plus. La niece d'un ancien Fermier de M. le Comte de Maurepas, nommée Mademoiselle Lucas, demeurant à deux lieues de Pontchartrain, ci-devant affectée d'une hydropisie dangereuse, se trouve actuellement guérie. Elle est venue le jour de la Nativité me faire ses remerciemens.

J'ai aussi prévenu, Monsieur, tous nos habitans, principalement les Fermiers, que cette Eau étoit très-salutaire pour les bestiaux: heureusement on n'a pas encore été dans le cas d'en faire l'épreuve. Vous êtes instruit, sans doute, Monsieur, que nous avons l'avantage de posséder M. de Boneuil; sa présence, le témoignage vivant de son domestique, qui doit sa guérison & son existence à l'Eau médicinale, ont excité beaucoup de

confiance. Il en administre lui-même à plusieurs de mes Paroissiens, en particulier à une jeune femme malade d'un lait répandu ; au Jardinier de M. le Baron de Kallenback, chez qui se trouve M. de Boneuil ; à un enfant que le défaut de purgation, après la petite vérole, a mis dans un état critique pour les yeux & pour la santé. Ces malades, plus courageux & plus constans que beaucoup d'autres, continuent de faire usage de l'Eau médicinale, & s'en trouvent bien. Enfin, Monsieur, j'en ai donné, hier, à un de mes domestiques qui étoit au lit pour une colique très-douloureuse, & il s'est trouvé en état de reprendre aujourd'hui son travail. Ces détails vous feront plaisir à apprendre. Je vous prie d'en faire part à M. Hussion ; je ne le laisserai pas ignorer à M. Leclerc du Brillet, Secrétaire de M. le Comte de Maurepas. Ma provision d'Eau médicinale se trouve épuisée. Serait-il possible, Monsieur, que M. Hussion m'en donnât encore une demi-bouteille ? quand elle seroit épuisée, alors ce remède seroit connu. Les personnes qui en auroient besoin pourroient s'en pourvoir ; je serois volontiers ce dépositaire. Si M. Hussion veut bien acquiescer à ma demande, je le prie d'envoyer la bouteille chez M. Leclerc. Je suis avec respect, Monsieur, votre, &c. *Signé FLEURY*, Curé de Pontchartrain.

N^o. 50.

M. H U S S O N.

De Versailles, le 11 Janvier 1780.

Monsieur, c'est avec autant de regret que vous m'en montrez, que je ne vous ai pas demandé de vos nouvelles. Je suis resté cinq semaines malade au Havre ; m'étant attaqué d'abord avec l'Eau médicinale, je n'étois pas découragé ; mais par considération à moi personnelle, je me suis livré aux gens de l'art, & ai laissé pour un instant votre remède. Au moment de notre licenciement on m'assura que l'on m'enleveroit ma fièvre, qui étoit quotidienne, avec redoublement ; nombre de personnes de notre robe qui venoient en ce pays-ci, sçavoient ce que l'on me proposoit, & qui avoit réussi ; je dis bien que mon indisposition reconnoissant pour principe une humeur de goutte vague, on échoueroit. Enfin, pour empêcher ces bons amis de dire ici à

d'autres, que je n'étois qu'un entêté, un opiniâtre, qui radotoit déjà, j'ai été un mois de plus malade. Graces à Dieu & à l'Eau médicinale, dont j'ai pris une bonne dose, je jouis de la fanté. J'aurois besoin d'en prendre encore; mais a-t-on le tems de soigner la fanté?

Je vous remercie des lettres que vous m'avez adressées, cela me rend toujours fort pour servir vos succès. J'ai fait mon possible pour que le Havre connoisse & jouisse de votre découverte. Je suis avec une parfaite reconnoissance, Monsieur, votre, &c.
Signé DE ROBIEN.

N^o. 51.

M. H U S S O N.

De Rouen, le 29 Mars 1780.

Monsieur, votre dernière lettre a rendu la confiance, dissipé les craintes, & fait résoudre à la persévérance les personnes intéressées au malade pour lequel je vous ai écrit. On en étoit pour lors à la troisième prise, qui purgea peu & lentement; en conséquence on a suivi le procédé indiqué dans le prospectus pour les tempéramens difficiles à émouvoir. Comme j'ai reçu votre dernière lettre à temps, on a fait prendre trois cuillerées à café de l'Eau médicinale, à la fin de la préparation. Cette quatrième prise a assez purgé par bas. Jusqu'à cette époque, & le lendemain de cette quatrième prise, les vapeurs & le délire ont été de jour en jour, & petit à petit en diminuant; on s'apperçoit du mieux. Aujourd'hui, qui fait les huit jours francs, on a donné au malade même dose de trois cuillerées; cela commence à opérer fortement par bas & par haut, ce qui donne la plus grande espérance, & me fait vous prier de m'envoyer, le plutôt possible, une même quantité d'Eau médicinale, pour que l'on puisse, sans interruption, continuer le remède. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c. *Signé PANGOT DE BENOUVILLE.*

N^o. 52.

M. H U S S O N.

De Troyes le 24 Avril 1780.

Monsieur, un Chanoine du Chapitre de Saint-Etienne, auquel

un de ses Confreres, qui avoit une petite bouteille, avoit proposé de la lui remettre, m'est venu trouver pour une personne condamnée des Médecins, administrée, n'évacuant depuis trois jours, ni par les urines, ni autrement, ayant le râle & prête à expirer. C'étoit une fluxion de poitrine, & on lui avoit (très-mal à propos) tiré seulement vingt-quatre palettes de sang & donné beaucoup de drogues. On lui fit prendre cette prise sur les onze heures du matin. Une heure & demie après elle a uriné des vases pleins, après quoi elle a dormi trois heures. Sur les cinq heures elle a commencé à aller par haut & par bas, ce qui a continué la nuit, & la matinée d'hier elle a rendu des infections, des biles vertes, des glaires, des vers. J'y ai été hier matin, à mon arrivée elle a rendu par le haut des vers; l'Esculape qui la croyoit morte, a été étourdi en la voyant. Il ne sçait rien de ce qui s'est passé, mais il a dit hier au soir au Chanoine qu'il en répondoit. Elle va au mieux, & la fièvre a déjà cessé. Ce miracle de l'Eau médicinale, joint à la paralytique qui n'est plus contrefaite de la bouche, a fait beaucoup de bruit, mais il m'en faut au plutôt; la paralysée en a un besoin extrême, elle met toutes les drogues d'Apothicaire de côté. Je viens d'avoir des nouvelles de la personne à fluxion de poitrine; elle a encore rendu des vers vivans cette nuit. Elle va aussi bien qu'elle peut aller. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens de reconnoissance que vous m'avez si fort inspirés, Monsieur, votre, &c. *Signé ALLEON*, Chanoine Régulier de la Congrégation de France.

N^o. 53.

M. P O L L I S S A R D.

De Tanqueux, le 16 Mai 1780.

Monsieur, j'ai rendu compte à M. Le Noir, Lieutenant Général de Police, de l'heureux succès que j'avois eu dans toutes les épreuves que j'avois faites de l'Eau médicinale, tant sur les hommes que sur les animaux. Je lui rendis compte que le Curé de Chamigny, qui a de la célébrité dans le pays, & qu'on vient consulter pour différentes maladies, de huit à dix

lieues à la ronde, en avoit fait comme moi usage avec beaucoup de succès, & récemment sur un Religieux de la Chartreuse de Bourg-Fontaine, auquel il avoit auparavant conseillé différens remedes, & qui restoit perclus. Il n'a eu de soulagement que par cette Eau, qu'il lui a en dernier conseillé le mieux qu'il a marqué, lui-même annonçant actuellement sa guérison, s'il a réitéré, ce que je ne doute pas. Je lui ai rappelé que je l'avois informé l'année dernière de différentes guérisons que j'avois opéré par le secours de cette Eau, & notamment sur une vache, qui étoit si mal, que l'écorcheur étoit venu pour en prendre la peau. Je finis ma lettre par les instances les plus fortes pour avoir une permission pour que vous m'en livriez la quantité dont j'aurois besoin; je lui remarquai même, que je regarde la permission que j'espère qu'il m'accordera, nécessaire à la conservation de mes jours & de tout ce qui m'appartient. Je vous prie de me croire parfaitement, Monsieur, votre, &c.
Signé COURTIN, Comte d'Uffy.

N°. 54.

M. P O L L I S S A R D.

De Nancy, le premier Septembre 1780.

Monsieur, je me trouve parfaitement bien de l'Eau médicinale; les fréquens maux de tête que j'avois font dissipés, voilà l'objet essentiel: si cela continue, je regarderai l'Eau médicinale comme le dieu tutélaire de ma santé; j'en ai obligation à l'honnête Major qui a bien voulu me la procurer, ainsi que pour l'intérêt & les attentions qu'il a eu la bonté d'avoir pour moi. Il m'en reste encore vingt-huit gros, que je conserve très-soigneusement; au moindre dérangement de ma santé j'en ferai vite usage. Je vous prierai, comme je m'intéresse vivement à cette Eau-là, & qu'elle doit avoir fait de belles cures, dont vous avez les notes, de vouloir bien me les faire passer, cela me mettroit à même de l'indiquer à mes amis & connoissances, s'ils venoient à être malades. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre, &c. *Signé* le Chevalier DE LESPÉE, Officier de Dragons.

M. P O L L I S S A R D.

*Du Château de Pinceloup, par Ram-
bouillet, le 9 Septembre 1780.*

Monfieur , je fuis très - fenfible.

Il faut que je vous parle un peu de moi , car je fuis affez bon
 a^{ct}eur dans la fcene de l'Eau médicinale pour y paroître.

Dans les premiers jours de Juillet je fentois quelques embar-
 ras dans les chevilles , j'ai pris deux cuillerées & demie de l'Eau
 médicinale , & après une purgation abondante , mes chevilles
 ont été débarrassées. Sur la fin du mois dernier j'ai été pris
 d'un petit accès qui m'a privé de la promenade pendant trois
 jours. Le quatrieme la goutte s'étoit fi bien emparée de tout le
 pied , que ce n'a été qu'avec la plus grande difficulté que j'ai
 pu aller de mon lit à un fauteuil , enforte que la Compagnie a
 bien voulu s'assembler dans ma chambre. L'état de mon pied &
 de fes chevilles a effrayé toute la fociété. Heureufement les
 chaleurs qui avoient été excessives ont diminué , & dès le soir
 même j'ai pris deux cuillerées & demie de l'Eau médicinale , j'ai
 parfaitement dormi ; l'effet du remede a commencé à fix heures
 & demie du matin , le pied a dès ce moment-là commencé à
 fe dégager , je marchois affez librement. Enfin l'accès a totale-
 ment difparu dans la journée , & le lendemain j'ai été en voi-
 ture à un rendez-vous de chaffe du Roi ; j'y ai marché fort libre-
 ment & je n'en ai nul reffentiment. Cet événement a eu pour
 témoins une douzaine de perfonnes qui n'étoient nullement dif-
 pofées à entrer dans la confiance que je témoignoïis à mon spé-
 cifique. Je ne crains pas , Monfieur , de vous ennuyer par ces
 détails. L'intérêt que vous avez bien voulu témoigner à ce qui
 me regarde , m'enhardit à vous entretenir fur mon compte. J'ai
 l'honneur d'être avec un fincere attachement, Monfieur , votre,
 &c. *Signé* MOUETTE, ancien Procureur du Roi de la Chambre
 du Domaine.

M. H U S S O N.

De Montereau, le 22 Octobre 1780.

Monfieur, votre Eau a guéri des fievres & purgé des gens qui en avoient grand befoin. J'ai déterminé notre Médecin à en faire ufage contre fes dardres ; il en prend & s'en trouve bien : il lui en faudra , je penfe ; car il eft furieufement hypothéqué. N'importe, je lui ai promis de lui en fournir, & je lui tiendrai parole. Deux Chirurgiens m'en ont déjà demandé, & je leur en ai donné. Si une fois je puis tenir les gens de l'art & en faire des profélytes, tout ira bien. Le Doyen de Bray continue à en prendre. J'en ai donné hier à trois Curés de mes voifins. J'ai trois malades ici, qui font abandonnés des Médecins & Chirurgiens, & que je traite ; j'ofe efperer de les tirer d'affaire : mais, de grace, ne me laiffez pas manquer du fecours effentiel, il ne me refte plus que fix gros, & ils feront employés d'ici à Vendredi, que j'efpere recevoir les quarante gros que je vous demande. Je les attends avec impatience, & fuis avec tout l'attachement poffible, &c. *Signé THUIN*, Curé de l'Eglife de S. Maurice, & ancien Chanoine de la Collégiale.

N^o. 57.

M. H U S S O N.

De Fontenay en Brie, le 6 Novembre 1780.

Monfieur, je fuif trop reconnoiffant du fervi ce que vous m'avez rendu, en procurant des fecours à mon fils par la vertu de l'Eau médicinale, pour ne pas efperer que vous voudrez bien encore fupporter mes importunités, non pour mon fils qui fe porte on ne peut pas defirer mieux, mais pour un de mes amis qui, depuis environ huit ans, eft attaqué d'un rhumatifme que l'on dit être goutteux. Ce rhumatifme court toutes les parties de fon corps, & fouvent fe fixe pour du tems fur une feule partie, notamment fur la poitrine ou à la tête, auquel cas il eft à la mort. Actuellement que je m'entretiens avec vous, ce rhumatifme eft fixé fur la main gauche, au point qu'il n'en peut faire aucun ufage : je lui ai parlé de la vertu de l'Eau médicinale ; il

paroit décidé à en faire usage. Il croit que cette humeur lui est survenue d'une fraîcheur qu'il a supporté, il y a huit ans, en passant une nuit. Je m'adresse donc à vous, Monsieur, pour sçavoir si vous êtes vivement persuadé que l'Eau médicinale lui procurera secours, parce qu'il s'en rapportera aveuglément à votre avis. Je sçais bien qu'en supposant qu'elle n'opérât pas l'effet qu'on en attend, elle ne peut pas faire de mal; néanmoins vous conviendrez qu'il seroit désagréable d'en faire usage, s'il ne résul-
toit pas un bien réel. J'attends avec confiance votre réponse, & suis avec le plus de reconnoissance, &c. *Signé DUCHEMIN.*

N^o. 58.

M. P O L L I S S A R D.

De Montereau, le 17 Novembre 1780.

Monsieur, votre prédiction commence à s'accomplir; ma maison est assiégée de toutes parts, & je puis à peine fournir aux visites des malades. Je les vois tous & administre moi-même le remède, dans l'apprehension que si je le confiois à des étrangers, on ne fit quelques bévues préjudiciables au recouvrement de la santé des malades, & à la justice & à la réputation du remède, dans lequel j'ai la plus grande confiance. Le Médecin de cette ville s'est déjà purgé quatre fois depuis un mois avec notre Eau sans pareille. Il s'en trouve si bien, qu'il est absolument déterminé à en faire usage jusqu'à parfaite guérison, & la conseille à d'autres. Deux Chirurgiens de ce pays-ci, qui avoient trois malades, auxquels ils ne pouvoient donner aucun soulagement, sont venus me prier de les entreprendre. Trois purgations avec l'Eau médicinale ont guéri les deux premiers malades; il en a fallu cinq pour le troisieme, & c'est à votre Eau, c'est à vous, mon cher maître, & primitivement à M. Hussion, à qui ils sont redevables de leur santé. Graces vous en soient rendues à l'un & l'autre. J'ai guéri avec deux prises différentes personnes affligées de fievres depuis très-long tems. Deux ou trois enfans ont perdu la fievre avec une seule prise d'une cuillerée à café. Un très-habile Chirurgien en a pris deux fois quatre cuillerées à café. Il a été très-parfaitement purgé & a

guéri d'une langueur. Un homme qui a eu le malheur de tomber de cheval , traité dans l'état le plus pitoyable par tous les gens de l'art , & même les Charlatans , a pris de l'Eau : il avoue qu'aucuns remedes antérieurs ne lui ont procuré le soulagement qu'il éprouve. Je le conduis prudemment ; fasse le Ciel qu'il guérisse , ce sera un miracle. Je tiens un registre exact de tous mes malades , du genre de leurs maladies , & du nombre de purgations que je leur donne ; marquant jour par jour l'effet du remede , & de quelle maniere il agit sur chacun d'eux. Je suis avec le plus sincere attachement & avec reconnaissance , &c. *Signé THUIN*, Curé de la paroisse S. Maurice.

N^o. 59.

M. H U S S O N.

De Montereau, du 24 Novembre 1780.

Monsieur, je dois, pour rendre justice à votre intéressante découverte, vous informer que notre Médecin, qui est très-habile, après avoir éprouvé tous les remedes pour se débarrasser d'une dartre qui lui couvre le corps, a eu recours à l'Eau médicinale. Il en a pris quatre prises en un mois ; il s'en trouve si bien, qu'il est déterminé à en faire usage jusqu'à parfaite guérison. Deux de nos Chirurgiens en ont éprouvé les plus satisfaisans effets. Je suis, Monsieur, animé du même zele qui vous fait agir, avec cette différence que vous avez parfaitement réussi dans la recherche de la découverte de votre Eau mdicinale ; au lieu que toutes mes tentatives ont été presque infructueuses. Il y a vingt-cinq ans que j'étudie la Chirurgie & la Médecine, & que j'ai employé tout le tems de liberté que peuvent me laisser les fonctions de mon ministere, & je vous avoue ingénûment que je suis aujourd'hui plus habile avec votre Eau médicinale, que je ne l'étois avec toutes mes connoissances médicales & doctorales. Je vais donc fermer mes livres, & j'ose vous assurer qu'ils ne me serviront que pour administrer avec prudence le remede souverain dont vous voulez bien nous faire part.

C'est à M. Polliffard, mon camarade d'études & mon ami, que je suis redevable de la connoissance de votre Eau médi-

male ; son ardeur & son zele à en faire connoître toutes les propriétés & à en conseiller l'usage , méritent les plus grands éloges , & c'est d'après son assertion que je n'ai pas hésité à l'administrer à tous les malades qui se sont adressés à moi pour obtenir la guérison de leurs maux : comme ils ont tous été guéris , il est juste que je me charge de vous témoigner leur vive reconnoissance. Daignez donc , Monsieur , agréer leurs très-humbles remercimens , & les vœux ardents qu'ils ne cessent de former pour la conservation de vos jours & la prospérité de vos entreprises. Fasse le Ciel que mes vœux & les vôtres soient remplis , & que , par le moyen de votre remede incomparable & souverainement bon , nous puissions être de quelque utilité envers tous ceux qui sont affligés de maladies. Je suis , &c.
Signé THUIN, Curé de l'Eglise de S. Maurice, & ancien Chanoine de la Collégiale.

N°. 60.

M. H U S S O N.

De Montereau , le 2 Janvier 1781.

Monsieur, depuis que je fais usage de votre Eau merveilleuse , j'ai sauvé, j'ose le dire , la vie à vingt personnes qui étoient dans un état déplorable depuis trois ou quatre mois ; tous avoient des fievres opiniâtres , qui les minoient depuis long-tems ; des obstructions considérables , dont ils souffroient horriblement ; aucuns des remedes qu'on leur avoit administré ne les avoient soulagés ; les uns avec deux ; d'autres avec trois ; d'autres quatre ; d'autres six & même huit prises de votre Eau , ont été parfaitement guéris. Aucun ne s'en est trouvé incommodé ; tous s'en louent ; tous en remercient le Seigneur , & tous bénissent l'heureux mortel dont la Providence s'est servi pour découvrir aux hommes un remede aussi merveilleux.

Le Médecin de cette ville , homme d'un vrai mérite , en fait usage pour se guérir de dartres affreuses dont il est infecté dans tout son corps depuis bien des années. Il s'en trouve bien , & espere qu'au printems il fera parfaitement guéri.

Nos Chirurgiens , à qui je ne cesse de parler des effets merveilleux de votre remede , sont assez tentés d'en donner à leurs

malades. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* THUIN, Curé de S. Maurice, & ancien Chanoine de la Collégiale.

N^o. 61.

M. H U S S O N.

De Paris, le 7 Février 1781

Vous n'avez pas oublié, Monsieur, toute la répugnance que M. Mouette mon parent & mon ami vous a témoigné pour l'usage de l'Eau médicinale, combien j'ai employé d'efforts à vaincre le préjugé, motif de son éloignement, & qu'il a résisté plus de deux ans à la démonstration la mieux établie de faits qui devoient le déterminer.

M. Polliffard vous a fait part des premiers succès dont son courage, ou plutôt sa raison, ont été récompensés : il vient d'éprouver un nouveau bienfait de votre remede dans un accès de goutte qui s'annonçoit être des plus violens. La goutte l'incommodoit fort depuis deux jours. Il a remis à prendre l'Eau médicinale dans le cas où elle augmenteroit ; elle n'a pas tardé à se manifester dans ce qu'elle avoit de plus douloureux. La nuit a été des plus fâcheuses ; il n'a pu mettre le pied hors du lit, qu'il a gardé toute la journée, avec un cerceau qui le garantissoit du contact des draps. La journée a été encore plus mauvaise. Enfin le soir, au milieu des plus vives douleurs, il a pris deux gros de l'Eau médicinale qui l'a purgé raisonnablement. J'ai été le voir le lendemain sur les 10 à 11 heures du matin : je l'ai trouvé déjeûnant tout en s'habillant pour sortir : il m'a dit n'éprouver aucune espèce de ressentiment, qui avoit disparu la veille, vers les 8 à 9 heures du soir, & qu'il avoit parfaitement dormi. J'aurois peine, Monsieur, à vous exprimer sa satisfaction ; vous pouvez être assuré que le moindre effet de sa reconnaissance sera de publier la supériorité d'un remede si admirable. Au surplus, Monsieur, il ne fera pas seul à rendre au spécifique la justice qui lui est due. Je me suis trouvé, deux jours après cet événement, dans une compagnie assez nombreuse, où étoit M. Bruna, Médecin ordinaire du Roi pour les châteaux de Choisy & de Meudon, à qui je fis part de cette cure, dont

les moindres circonstances ne m'avoient point échappées. Sa réponse fut que cela ne le surprenoit point, & avec la franchise qui caractérise l'homme honnête, & qui ne dit que ce qu'il pense. Il ajouta devant toute la compagnie (je vous rends ses propres expressions), que quoiqu'il ne soit pas malheureux dans les traitemens de ses malades, qu'après plusieurs expériences qu'il avoit fait de l'Eau médicinale, dans différentes maladies, & qui avoient toutes réussi, ainsi que sur lui-même; s'il étoit jamais attaqué d'une maladie violente, il ne vouloit point prendre autre chose.

Ce témoignage, Monsieur, qui ne peut être suspect est assez authentique pour devoir vous parvenir; je veux encore vous rapporter celui de M. de Brotonne, dont vous connoissez déjà l'opinion sur le remede qu'il m'a également rendu depuis peu, dans la chaleur d'une satisfaction toute récente qu'il venoit d'éprouver à la vue d'un nouveau succès. Je lui avois précédemment adressé plusieurs personnes, qu'il a parfaitement guéries avec l'Eau médicinale, ainsi j'en étois connu. Il m'arrêta sur le boulevard, pour me dire qu'il sortoit d'une maison où il avoit été appelé par une femme âgée de 85 ans, qui ayant toujours eu un grand appétit, se plaignoit de fréquentes indigestions. Il me dit qu'interrogé par sa fille si l'Eau médicinale dont elle avoit personnellement fait usage, seroit propre à l'état de sa mere, il lui avoit répondu qu'il ne doutoit pas que le remede employé à petites doses, c'est-à-dire environ une demi cuillerée à café tous les matins, donneroit du ressort à cet estomach fatigué; que cette maniere avoit si bien réussi, que la malade jouissoit de la meilleure santé.

D'après les épreuves journalieres que je vois, Monsieur, être routes à l'avantage de votre superbe découverte, je ne puis douter que l'instant de son triomphe ne soit très-prochain. Il me paroît impossible que des faits aussi multipliés ne parviennent jusqu'aux Magistrats ou gens en place, qui mettent au rang de leur devoir la surveillance sur ce qui intéresse la santé des Sujets de Sa Majesté. Cela doit nécessairement occasionner des recherches de leur part; & comme elles ne peuvent être
que

que satisfaisantes, il doit en résulter une protection ouverte de la part du Gouvernement ; peut-être même qu'il vous soit fait des propositions tendantes à faire jouir l'humanité entière d'un bienfait aussi signalé.

L'intérêt que vous m'avez inspiré sous tous les points de vue ne me permet pas, Monsieur, de former d'autres vœux pour vous & cette même humanité. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* CHARPENTIER DE BONNŒIL, maison de M. de Kalem bach, rue Pavée, près celle du Roi de Sicile ;
N^o. 62.

M. P O L L I S S A R D.

De Lyon, le 6 Août 1781.

Monsieur, le Seigneur a permis qu'une de mes nieces, âgée de 12 à 13 ans, a annoncé, par une fièvre des plus violentes, battant la campagne, une fièvre putride. J'ai eu bien de la peine à gagner la victoire. Enfin m'y trouvant, comme on alloit chercher le Médecin, & ce à 10 heures du soir, je lui donnaï environ deux gros de l'Eau médicinale. Elle dormit une heure après. La fièvre a disparu depuis. Elle a beaucoup vomi le lendemain matin, & rendu un gros ver d'environ un pied de long : elle fut peu par le bas ; deux jours après la même dose, un gros & demi : elle vomit même sans efforts des matieres vertes, tenaces, & des glaires en peau. Le surlendemain elle fut abondamment par le bas des infections ; elle fut le quatrieme jour, & alors la petite vérole parut, huit boutons au né & au visage, le reste mains, pieds & corps ; tous les deux jours un gros. Enfin, il y a huit jours qu'elle est entierement hors d'affaire, sans convalescence, la petite vérole commence à sécher. Cette cure a étonné, mais n'a pas encore converti totalement. Ma sœur, mere de la jeune fille, est au comble de sa joie ; une autre de mes nieces plus âgée a été guérie de maux d'estomach de sept années.

Mon frere m'inquiete, il a eu un mal d'estomach violent avant hier : il est fort foible ; il vous écrira au premier jour ; il vous fera une demande & vous satisfera : je suis pressé ; car je pars demain pour Troyes décidément. J'ai l'honneur, &c.
Signé ALLÉON, Chanoine Régulier. E

M. P O L L I S S A R D.

De Lyon, le 9 Août 1781.

Monfieur, je fuis actuellement l'Eau médicinale & ne la quitterai qu'après entiere guérifon, que j'obtiens sûrement & très-fûrement par fon moyen. J'ai fous les yeux un exemple frappant de fes heureux effets. Une de mes nieces, âgée de douze ans, en a fait l'expérience la plus heureufe : elle annonçoit être attaquée d'une fièvre violente & putride ; elle a ceflé à la premiere prife ; la petite vérole s'eft déclarée enfuite la plus belle poffible ; fon prompt rétabliffement nous a tous étonnés. Je puis bien vous affurer que ce remede fera le feul que j'employerai pour moi, & je me flatte d'engager bien d'autres à n'ufer que de ce feul & unique remede, auquel je peux hardiment donner le nom de divin. J'attends que les chaleurs foient paffées pour vous en demander davantage. J'ai l'honneur d'être avec des fentimens qui vous font entierement dévoués, &c.

Signé ALLÉON, Chanoine Régulier.

N^o. 64.

Je fouffignée, Marie-Magdeleine Guilleminault, épouse de Pierre Bourdon, marchand Tonnellier, rue aux Feves à Paris, déclare qu'étant malade, depuis environ fept ans, d'un lait répandu dans tout le corps, après avoir employé les remedes ordinaires qui m'ont été adminiftrés par les Médecins & Chirurgiens, fans éprouver le plus léger foulagement, j'ai été confeillée par une dame qui m'honore de fes bontés, de faire ufage de l'Eau médicinale, que j'ai été parfaitement guérie en peu de tems, & n'en ai nul reffentiment. En foi de quoi j'ai figné & donné le préfent certificat. A Paris, ce 6 Septembre 1781.

Signé MM. GUILLEMINAULT.

N^o. 65.

M. P O L L I S S A R D.

De Versailles, le 8 Septembre 1781.

Monfieur, je reçois dans l'inftant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec la copie de celle que vous avez reçue d'un Négociant de Lyon. La guérifon dont il vous fait

part ; opérée sur sa niece par le moyen de l'Eau médicinale , ne me surprend point ; elle est exactement la répétition de la guérison de mes deux fils , & sur-tout de l'aîné , qui étoit dans une circonstance tout-à-fait semblable. D'ailleurs , les guérisons de deux enfans , l'un de 13 ans & l'autre de 33 mois , dont je vous fis part dans le tems , furent si miraculeuses , qu'il est incroyable qu'il reste encore quelques incrédules sur l'efficacité de ce remede. Il est , par exemple , bien difficile de concevoir comment M. Champeaux , premier Valet-de-chambre de M^{gr}. le Duc d'Orléans , qui s'est guéri par l'Eau médicinale d'une goutte héréditaire , n'ait pas pensé à y recourir pour guérir un fils unique âgé de huit ans , qu'il vient de perdre par une fièvre putride & maligne. Il est prouvé que cette maladie n'est qu'un jeu pour l'Eau médicinale , & une affaire de 24 heures pour faire disparaître tous les accidens.

Recevez tous mes remercimens de votre obligeante attention , & foyez convaincu du sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être , &c. *Signé* LEGOUESLIER DE MONTCAREL.

N^o. 66.

1^{er} Décembre 1781.

Je souffigné , certifie que mon épouse étant accouchée sur la fin de Septembre dernier , elle fut atteinte d'une suppression de lochies le quatrieme jour après l'accouchement , avec fièvre putride & maligne , dont il s'est ensuivi le transport au cerveau ; que d'abord , attendu la circonstance de la couche , elle a été traitée avec le régime ordinaire & usité en pareilles circonstances ; mais que sa situation devenant de plus en plus critique & inquiétante , je me déterminai , ainsi que M. de Brotonne , Docteur Régent de la Faculté de Médecine , qui suivoit la maladie , à laisser les premiers remedes pour leur préférer l'Eau médicinale , qui lui fut administrée à la dose d'un gros relativement à son état de foiblesse , que la premiere prise a calmé la fièvre , en la rendant plus louable ; que la deuxieme prise donna le cours aux voidanges , & supprima entierement la fièvre avec tous les accidens & symptômes fâcheux qui l'accompagnoit ; qu'enfin le cinquieme jour , qui

Étoit celui de la troisieme prise , mon épouse a été entièrement délivrée de cette maladie accidentelle , que le huitieme jour elle étoit dans le meilleur état possible , & que jusqu'à ce jour elle jouit d'une santé la plus satisfaisante , ce que je certifie , pour faire connoître d'autant l'importance de la découverte de M. Hufson , auteur du remede , & de quelle ressource il est dans les maladies de cette nature , qui n'enlevent malheureusement que trop de meres de famille , & en même tems pour témoigner à l'auteur combien je lui suis redevable pour cette deuxieme guérison surprenante , qui , comme celle que j'ai certifiée en 1776 , m'a conservé mon épouse , toujours par l'effet admirable du même remede. A Paris , le 1^{er} Octobre 1781. POLLISSARD , marchand de vin du Roi , rue Geoffroy-l'Asnier.

N^o. 67.

De Paris le 22 Février 1782.

Madame d'Espagnac certifie les guérisons suivantes qu'elle a opérées par le moyen de l'Eau médicinale , savoir.

D'un Frotteur attaqué d'une forte jaunisse.

D'un Laquais prévenu de maux de tête violens , esquinancie ; & fièvre très-forte , guérie par deux prises de deux gros d'Eau médicinale.

De M. l'Abbé d'Espagnac , mon fils , pour la rougeole.

De ma Femme-de-chambre , d'obstructions en différentes parties du corps , dont elle a été délivrée au moyen de quelques prises d'Eau médicinale.

De la fille d'un Invalide de l'Hôpital à toute extrémité , accablée de maux divers & compliqués , tous mortels , guérie en peu de tems par quelques prises d'Eau médicinale.

D'une fille attachée à mon service , affligée d'une incommodité extraordinaire , rendant les régles par la bouche , également guérie.

D'une autre servante de ma basse-cour , d'un étouffement mortel , avec fièvres très-grosses & conséquentes , guérie également.

D'une de mes femmes de chambre , guérie par une seule prise , d'une dysenterie de trois mois qui avoit résisté à tous remèdes.

Et pour abrégér le récit d'une infinité de guérisons que j'ai

opérées & qui s'opèrent journellement sous mes yeux, je déclare que mon neveu, M. de Sahuguet, M. le Baron d'Espagnac & moi, attaqués en différentes fois d'indispositions graves, nous avons pris toujours & sans aucuns inconvéniens l'Eau médicinale, qui nous a réuissi avec toute la plus grande satisfaction, ce que je certifie vrai. A Paris le 22 Février 1782, Signé la Baronne d'ESPAGNAC, Gouvernante des Invalides.

N°. 68.

M. P O L L I S S A R D.

De Chamigny, le 24 Avril 1782.

Monsieur, j'ai déjà fait établir des dépôts de l'Eau médicinale à la Ferté, à Coulommiers & à Château-Thierry. Les Apothicaires de ces trois villes en distribuent. Aussi depuis quelque temps, voyez-vous peu de mes ordonnances; j'aurois pu, j'en conviens, me mettre en état de fournir des mémoires de l'efficacité de cette Eau pour différentes maladies, sur-tout pour celles qui viennent d'oppressions, d'engorgemens, &c.

Je n'ai pas encore ôsé en faire usage pour les maladies inflammatoires, ayant adopté un traitement à ce sujet, dont j'éprouve un heureux succès depuis longues années. Mes occupations ne me donnent pas le loisir d'en faire davantage; ce que je puis certifier, c'est qu'en aucune circonstance je n'ai jamais vu cette eau produire des effets sinistres, & qu'au contraire elle en a opéré d'extraordinaires & d'inespérés. Mais la répugnance a souvent dégouté quelques malades d'en faire usage malgré les assurances que j'ai toujours donné, qu'il n'y avoit rien à craindre. J'aurois été charmé que mes occupations m'eussent permis de faire connoissance avec l'auteur. J'ai l'honneur d'être, &c. Signé, Curé de Chamigny.

N°. 69.

De Paris le 15 Mai 1782.

Je soussigné, Pierre Sulpice Duvivier de Cherfosse, ancien garde de la porte du Roi, vétéran, âgé de 61 ans, certifie qu'ayant été paralysé le 9 Janvier dernier, au soir, de tout le côté droit, de la tête aux pieds, je fus visité le surlendemain

par M. Stoukrad , lequel voyant ma situation , fit tous ses efforts pour m'engager de prendre de l'Eau médicinale. En effet , il m'en fut donné une prise entre cinq & six heures du soir , laquelle me laissa reposer la nuit , durant laquelle j'ai pris quelques bouillons. Le lendemain , vers les neuf heures , je commençai à évacuer par bas sans aucune douleur ni tranchée , ce qui a continué presque toute la journée & fort abondamment ; alors je me suis trouvé fatigué , mais mieux. J'en ai pris une seconde prise trois jours après , laquelle m'a fait merveille ; enfin , j'ai toujours été de mieux en mieux , & ai gardé la chambre environ un mois , dans lequel espace de temps j'en ai encore pris deux prises , desquelles j'aurois peut-être pu me dispenser , qui m'ont fait également beaucoup évacuer sans douleurs , & qui m'ont fait certainement beaucoup de bien. Enfin , depuis le mois de Février je me porte on ne peut mieux , je me promene beaucoup tous les jours , bois , mange & dors mieux que ci-devant ; enfin , je n'ai , dieu merci , aucun reliquat , & ne me suis ressenti , depuis cette époque , d'aucune petite douleur , ni engourdissement auxquels j'étois sujet auparavant. J'observe que je n'ai pris aucun autre médicament quelconque. Fait à Paris le 15 Mai 1782. *Signé* DUVIVIER , Ecuyer , sieur de Cherfosse , ancien garde de la porte du Roi.

N^o. 70.

De Paris le 15 Mai 1782.

Je soussigné , certifie que le 10 Janvier passé , me trouvant près de la porte de Paris & à deux portes de chez M. Duvivier , le bonheur a voulu que je montasse chez lui pour lui rendre une visite d'amis ; je l'ai trouvé , contre mon attente , assis dans son fauteuil près de la cheminée , presque sans connoissance , paralysé du côté droit , depuis la tête jusqu'aux plantes des pieds , ne pouvant articuler un mot , mais pleurant comme un enfant. Sur le champ , j'ai envoyé chercher trois doses de l'Eau médicinale de M. Hufson , lesquelles lui ayant été administrées dans l'intervalle de 20 à 30 jours , l'ont tellement rétabli en santé , qu'il y a environ six semaines il est venu au café de M. Chevalier , sur le boulevard

de la porte Saint-Martin , où sa guérison subite & parfaite me surpris , & tous ceux qui avoient connoissance de son malheur. En foi de quoi , & pour le bien de l'humanité , j'ai signé le présent. Fait à Paris le 15 Mai 1782. *Signé* STOUCRAD , ancien Officier de Cavalerie au service de France , & Maître de la Manufacture de toiles peintes , privilégié du Roi , faubourg du Temple.

N^o. 71.*De Paris le 16 Mai 1782.*

Je soussigné , certifie que j'ai vu M. Duvivier , ancien garde de la porte du Roi , paralysé de tout le côté droit, de la tête aux pieds , & dans un état affreux, dans le mois de Janvier dernier , lequel est parfaitement rétabli depuis longtems , & a recouvert la santé en faisant usage de l'Eau médicinale de M. Hufson ; en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. Fait à Paris le 16 Mai 1782. *Signé* RAVETTTE.

N^o. 72.

M. P O L L I S S A R D.

De Troyes le 16 Novembre 1782.

Monfieur , M. Rabiez fils vous remettra cette lettre de ma part. M. son pere vient d'éprouver à l'article de la mort la vertu de l'Eau médicinale , il vous en fera le détail. J'ai suivi l'usage indiqué ; bref , ma néphretique est dissipée. Je suis entièrement libre & urine avec autant de facilité qu'autrefois. Mes forces sont rétablies , & me porte au mieux.

J'espère que vous voudrez bien me donner de vos cheres nouvelles & faire part à M. Hufson de l'effet heureux de sa souveraine découverte , sur moi , pour la colique néphretique. Je suis avec reconnoissance , Monsieur , votre , &c. *Signé* ALLEON , Chanoine régulier de la Congrégation de France.

N^o. 73.

M. P O L L I S S A R D.

De Paris le 21 Décembre 1782.

C'est avec grand plaisir , Monsieur , que je vous fais part des heureux effets de l'Eau médicinale sur mon cocher. Cet

homme avoit la fièvre quarte depuis deux mois & demi , & comme cette maladie est toujours la suite d'embarras dans les visceres , mon Médecin craignoit qu'il n'en eût au moins pour son hiver. Cet homme avoit les jambes , le visage & les mains enflées considérablement. Il avoit pris pendant mon absence je ne fais quel remède , qui , je pense , étoit la cause de cette enflure. Je lui ai administré moi-même six prises d'Eau médicinale à deux gros chaque fois. A la troisieme prise , le frisson qui précédoit la fièvre a diminué ; à la quatrieme , plus de frisson & presque point de fièvre. Enfin elle lui a manqué totalement , hier pour la troisieme fois. Il lui reste un peu d'enflure aux jambes , qui diminue tous les jours. Je lui ferai prendre encore pendant quelque temps un demi gros d'Eau médicinale le matin pour consolider sa guérison ; mais sous fort peu de jours il me menera. Ce qu'il auroit déjà fait si je ne m'y fusse opposé. Vous êtes le maître , Monsieur , de faire de ma lettre l'usage que vous jugerez à propos. Je répéterai verbalement tout ce qu'elle contient , si cela peut être nécessaire. Je vous envoie ci-joint , copie de la lettre que j'écris à M. le Lieutenant général de Police. J'ai &c. *Signé DE CHANGY*, Ecuyer d'honneur du Roi , Capitaine de Dragons , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

N^o. 74.

Copie de la lettre écrite à M. le Lieutenant général de Police , le 21 Décembre 1782 , par M. de Changy , Ecuyer d'honneur du Roi , Capitaine de Dragons , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

J'ai l'honneur de vous faire part , Monsieur , de la cure que je viens d'opérer avec l'Eau médicinale de M. Hussion , ancien militaire , retiré à Sedan. Mon cocher avoit la fièvre quarte depuis deux mois & demi. Le Médecin lui trouvoit de l'embarras dans les visceres. Cet homme avoit pris à mon insçu un remède qui l'avoit fait enfler considérablement. Je lui ai administré moi-même six prises d'Eau médicinale à deux gros chaque. La fièvre a toujours été en diminuant dès la troisieme prise. Enfin , elle lui a manqué tout à fait hier pour

la troisième fois. Il ne subsiste plus qu'un peu d'enflure aux jambes, & cet homme me meneroit si je ne voulois le laisser tranquille pendant quelques jours encore.

Je dois aussi, Monsieur, pour rendre hommage à la vérité, certifier que les effets du remède n'ont pas été autres que ceux d'une médecine très-douce. J'ai entendu plusieurs personnes dire du mal de l'Eau médicinale. Quant à moi, je ne puis qu'applaudir à ses succès dont je fais la seconde épreuve. Un laquais à moi en ayant pris 36 gros en un mois, pour une fièvre quarte avec des obstructions très-considérables, dont il est guéri depuis deux ans. J'ai, &c. *Signé DE CHANGY.*

N^o. 75.

Du 24 Décembre 1782.

Je soussigné, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Saint-Jean de Beauvais, certifie que la nommée Barbe Meûnier, veuve Gerin, ma domestique, âgée de 73 ans, ayant eu le malheur de faire une chute très-grave dans mon escalier, est restée presque percluse d'un bras, ne pouvant marcher, & qu'il s'étoit formé un abcès dans sa tête; que d'après l'avis de Médecin & de Chirurgien, cette malade a été vue par MM. Philip, ancien doyen & Ecuyer actuel de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Goubelly, Docteur, Régent de ladite Faculté, qui avoient déclaré son état, être du plus grand danger. Désespérant de sa guérison, rapport aux autres indispositions qu'elle avoit, je lui administrai trois prises de l'Eau médicinale, qui lui ont fait évacuer une quantité extraordinaire d'eaux, que l'abcès a été dissipé ainsi que tous les autres accidens. Ce que je certifie, tant pour rendre hommage à la vérité, que pour faire connoître (autant qu'il est en moi) au public, combien est précieuse la découverte de M. Hussion, auteur dudit remède. A Paris ce 4 Décembre 1782. *Signé DUBIN, rue Saint-Jean de Beauvais.*

N^o. 76.

M. P O L L I S S A R D.

A Versailles le 24 Décembre 1782.

J'ai lu avec bien de l'intérêt, Monsieur, le nouveau détail

que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, relativement à l'efficacité de l'Eau médicinale, je n'ai point été étonné de ce nouveau succès. Je savois par ma propre expérience, combien ce remède est infailible, pour couper la fièvre & en empêcher le retour. Au reste, je crois que la bonté du remède est trop généralement reconnue, la preuve en est trop multipliée, pour qu'on puisse refuser à M. Hufson, la justice qui lui est due. J'ai l'honneur, &c. *Signé* LE GOUESLIER de Montcarrel, au Bureau des affaires étrangères.

N^o. 77.

M. P O L L I S S A R D.

De Melun le 3 Janvier 1783.

C'est avec grand plaisir, Monsieur, qu'en réponse à votre lettre du 31 Décembre dernier, je publie aujourd'hui que l'Eau médicinale de M. Hufson, dont je n'ai fait usage que modérément, a eu la vertu, toutes les fois que j'en ai pris, de calmer mes vives douleurs de goutte & de hâter mon rétablissement, je crois même qu'elle a contribué beaucoup à en éloigner les accès. Je désire en conséquence pour le bien de l'humanité, que cette Eau soit authentiquement connue & administrée par des mains habiles, qui, après en avoir reconnu les bons effets, en déterminent les doses. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* DAJOT, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur du Génie & des fortifications.

N^o. 78.

M. P O L L I S S A R D.

De Paris, le 11 Janvier 1783.

Monsieur, lorsque les succès d'un secret utile à l'humanité sont avérés, on ne sauroit trop les faire connoître. Je vais, sans plus long préambule, vous rendre compte d'une guérison que je viens d'opérer, & qui n'est pas équivoque. Mon Postillon avoit eu les fièvres tierces au mois de Septembre; vers le milieu d'Octobre, à force de drogues & de quinquina, la fièvre fut interrompue environ douze jours; mais au bout de ce tems, elle revint avec la plus grande force, & prit le caractère de fièvre quarte. Comme je n'étois pas encore de

retour de la campagne , & qu'il étoit revenu à Paris pour se faire traiter , je ne pus point lui administrer tout de suite l'Eau médicinale. Le 26 Décembre dernier , je lui en fis prendre deux gros la veille de l'accès , & l'accès manqua entièrement. Il fut purgé considérablement , & n'éprouva qu'une demi-heure d'un mal-aise assez fort. Le reste de l'effet ne le fit point souffrir. Le 29, veille du second accès, je lui en ai encore fait prendre deux gros qui l'ont purgé beaucoup, mais sans aucune espece de mal-aise ni de fatigue, & qui ont opéré sa guérison parfaite. Il n'en a pas pris depuis ; & non-seulement la fièvre n'est pas revenue, mais son teint s'est éclairci ; des douleurs de côté qu'il éprouvoit ont disparu ; & loin que le remede l'aye fatigué, ses forces ont commencé à revenir dès les premiers deux gros qu'il a pris. Je certifie, Monsieur, les faits que je viens d'avoir l'honneur de vous rapporter. Ils ne font qu'augmenter ma reconnoissance pour un remede dont l'utilité est certaine, & dont on n'a jamais aucun mauvais effet à craindre. J'ai, &c. *Signé* MOREL DE VINDÉ, Conseiller au Parlement.

N^o. 79.

M. H U S S O N.

De Paris, le 25 Janvier 1783.

Vous desirez, Monsieur, savoir l'effet qu'a produit sur moi l'Eau médicinale dont j'ai fait usage ; j'ose vous assurer qu'elle ne peut en avoir eu de plus salutaire. Depuis près de neuf ans j'étois continuellement dans un état de marasme complet, au point que l'existence m'étoit devenue presque insupportable. Pendant tout ce tems, il n'est sorte de médicamens & d'eaux minérales qui ne m'ayent été administrés ; mais ces remedes n'opéroient point ma guérison, & me laissoient dans un état de langueur & de tristesse inconcevable pour quiconque ne l'a pas éprouvé. Excédé de ce misérable état, j'ai pris la résolution de faire usage de l'Eau médicinale, dont plusieurs personnes de ma connoissance louoient les effets, & j'ai déclaré ma résolution à M. Fumée, mon Médecin. M. Fumée, dont l'habileté & l'honnêteté sont connus, ayant approuvé mon dessein, j'ai pris, au mois de Juin dernier, quatre gros d'Eau médicinale dans l'espace de huit jours. Ce purgatif m'a fait rendre une

quantité prodigieuse de bile & de glaires qui tapissoient mon estomac, & sur lesquels les purgatifs ordinaires ne faisoient que glisser; & depuis ce moment, je jouis de la meilleure santé. M. Fumée, après avoir vu l'effet qu'a produit sur moi l'Eau médicinale, est convenu que c'étoit le seul remede qui me convint. Vous devez juger, Monsieur, qu'après l'expérience que j'en ai faite, je me garderai bien d'en employer d'autres, puisque c'est uniquement à ce remede que je dois le rétablissement de ma santé. J'ai, &c. *Signé* L'ECUYER, Procureur au Parlement.

N^o. 80.

Je soussigné, certifie à tous qu'il appartiendra, que dans le courant de l'été dernier, un jeune homme s'étant présenté chez moi, ayant les yeux dans un état affreux, & menacé de perdre la vue par le mercure qu'on lui avoit mal administré, je lui donnai par charité cinq prises d'Eau médicinale de M. Hufson, & que dans l'espace de quinze jours il fut guéri radicalement, & qu'il s'est toujours bien porté depuis. En foi de quoi j'ai signé le présent pour servir & valoir ce que de raison. A Paris, ce 24 Janvier 1783. *Signé* PRÉVERAUD, Ecuyer, Conseiller du Roi, Référéndaire en la Chancellerie du Palais à Paris, isle Saint-Louis.

N^o. 81.

Je soussigné, Entrepreneur de la Manufacture privilégiée de toiles peintes, fauxbourg du Temple, certifie que la nuit du 2 au 3 Septembre dernier, deux enfans, garçon & fille, le premier âgé de cinq ans, le deuxieme de dix ans, appartenans aux Sieur & Dame Joubert, Peintre employé dans ma Manufacture, auroient, étant dans une chambre séparée, bu entre eux deux la quantité d'un poisson & plus de verd-de-gris qui avoit été laissé, par mégarde, dans une bouteille; que la fille vraisemblablement en ayant pris davantage, a ressenti la premiere les douleurs les plus vives; qu'appellant sa mere à son secours, elle étoit aussi-tôt tombée dans de fortes convulsions; que son frere fut surpris peu-à-près du même état violent; qu'ils avoient les membres contournés: qu'à cet aspect, la mere abandonnant les enfans à son mari, elle vint toute

plorée me trouver pour me prier de leur prêter du secours, s'il étoit dans mon pouvoir ; qu'aussi-tôt je me suis muni d'une dose d'Eau médicinale de M. Hussion, que j'ai toujours chez moi. Je mêlai cette prise dans un gobelet d'eau naturelle, que je donnai, avec proportion, aux deux enfans ; que peu de minutes après l'incorporation, les effets du remede se manifesterent par des vomissemens ; que les enfans rendirent d'abord la nourriture de leur soupé, imprégnée de verd-de-gris, & que les matieres verdâtres ont continué en s'évacuant de haut & de bas abondamment. J'ai observé que, dans l'effet, la fille a été délivrée de convulsions dans les trois heures qui ont suivi l'administration du remede ; mais que le petit garçon a été cinq heures dans ce triste état, évacuant considérablement ; que sur les deux heures après minuit les deux enfans se sont endormis, ont reposé très-paisiblement jusqu'à plus de neuf heures ; que ma surprise a été extrême de voir ces deux enfans dans ma cour, très-gais, allant, venant dans mon atelier en mangeant de très-grand appétit. Ce que je certifie véritable, ainsi que le pere & la mere, desirant que cette heureuse expérience ait la plus grande publicité pour le bien de l'humanité, & qu'il soit notoire que l'Eau médicinale est un contre-poison assuré.

Fait à Paris, ce 25 Janvier 1783. Signé STOUCRAD. LOUIS-FRANÇOIS JOUBERT. ARMAND JOUBERT. NÉE NICAISE.

N^o. 82.

M. H U S S O N.

De Troyes, le 4 Février 1783

Monfieur, il ne faut qu'être ami de l'humanité pour donner son suffrage à l'Eau médicinale. D'après les effets étonnans, pour ne pas dire les *miracles*, en grand nombre, qui se sont opérés par l'Eau médicinale, on est forcé de convenir que c'est un excellent remede. Dans un moment plus favorable je rendrai publiques mes observations. Je saisirai, avec empressement, l'occasion de vous témoigner toute l'étendue des sentimens avec lesquels, &c. COLLET, D. M.

Maladies de l'un & l'autre Sexe traitées avec succès, par l'usage de l'Eau médicinale de M. Hussion,

1^o. Fievres anomales d'un caractère malin,

2°. Fievres lentes , suite de maladies aiguës , ou négligées , ou mal traitées.

3°. Fievres tierces , quartes , principalement rebelles au quinquina & au traitement ordinaire.

4°. Fievres occasionnées par les vers.

5°. Hydropisies commençantes , maladies du foie , obstructions.

6°. Folie manie , dont les calmans de toutes especes , même les bains froids à la glace n'avoient pu arrêter la fougue des symptômes ; ici l'Eau médicinale à haute dose fait des miracles.

7°. La rage : un enfant de dix ans mordu par un animal soupçonné d'être enragé , a été préservé de tous accidens.

Un Médecin de Troyes pour avoir fait suer deux mordus qui n'ont point été guéris , a mal-adroitement fait insérer dans les Affiches qu'il étoit démontré qu'après les mercuriaux , la méthode des sueurs étoit le spécifique pour la guérison de la rage. D'après ce fait constant , que diroit M. Thieffet , s'il étoit de bonne foi instruit , & qu'il voulût suivre les effets de l'Eau médicinale. Que feroit M. Thieffet , qui voit les enragés par quarantaine , *qui ictero laborant , vident omnia flava.*

8°. Apoplexies légères , paralysie récente.

9°. Fleurs blanches , vieilles gonorrhées.

10°. Suite de couche , lait épanché , bile répandue , lochies supprimées.

11°. Fluxions de poitrine , crachemens de sang , vomissemens habituels.

12°. Maux de tête périodiques , maux d'estomach , maux d'estomach à la suite d'indigestions , diarrhées bilieuses.

13°. Maladies chroniques qui avoient éludé les ressources de l'Art. A Troyes , ce 6 Février 1783. Signé COLLET , D. M. M.

N°. 83.

M. P O L L I S S A R D.

De Marsal le 21 Mai 1781.

Monfieur, j'ai tiré de l'Eau médicinale les meilleurs effets , entre autres , un Brigadier qui venoit de passer les remèdes & avoit été traité au sublimé , le mercure s'étoit jetté sur la poitrine , & delà dans la tête , de maniere que ce malheureux

Étoit sourd comme un pot : mais à la troisieme prise il a entendu d'une oreille , & je ne doute nullement qu'il ne recouvre l'ouïe ; j'en serai d'autant plus aise , que c'est un excellent sujet. J'en ai fait prendre à un autre pour la fièvre , j'en suis à la quatrieme prise , mais elle n'est encore que diminuée , & pas encore tout à fait en allé , il est vrai qu'il y a 8 mois qu'il l'a.

Il y a une dame dans ce voisinage qui a des obstructions à la rate , qui lui procurent fort souvent la fièvre , qui seroit tentée de prendre de l'Eau médicinale : mais comme elle est fort délicate , je veux avoir votre avis avant de lui en donner , & la maniere de lui faire prendre. Faites-moi le plaisir , Monsieur , de me mander ce que vous en pensez. Le mari de cette dame a aussi la fièvre , je vais lui en faire prendre ; par conséquent , il faut que vous m'en envoyez encore 48 gros fitôt ma lettre reçue. Si elle réussit pour la fièvre , vous en vendrez beaucoup dans ce pays , parce qu'elle y est fort commune à cause du mauvais air. J'attends votre réponse avec grande impatience , & les 48 gros. En attendant je suis , &c. *Signé* BOURGEOIS, Major du troisieme régiment de Chasseurs à cheval.

N^o. 84.

M. P O L L I S S A R D.

De Salins le 6 Janvier 1783.

Monsieur , j'atteste que je n'ai jamais vu que de bons effets de l'Eau médicinale , sans qu'il en soit jamais arrivé de mauvais , quand elle a été donnée à dose convenable au tempérament , à l'âge , & avec les précautions qu'on doit prendre. Les maladies dans lesquelles je l'ai employée , principalement sont la goutte , les rhumatismes chroniques , les fièvres continues , rhumatismales , les fièvres intermittantes invétérées , avec obstructions dans les visceres du cœur , & les maladies provenant de l'épaississement de la lympe. J'ai traité presque toujours ces maladies avec l'Eau médicinale , sans employer d'autres remedes , & j'ai eue la satisfaction de le voir réussir dans les maladies qui étoient curables , comme les rhumatismes , les fièvres rhumatismales , les fièvres intermittantes , elle calme les douleurs de la goutte , comme par enchantement.

Ce remede qui est fondant & purgatif , évacue ordinairement

par le bas & quelquefois par en haut. J'ai toujours vu cet effet à ceux à qui je l'ai fait prendre, excepté dans un seul cas. Un jeune homme âgé de 22 ans, arrivant de Berne en Suisse, se présenta à notre Hôpital pour y être traité d'une fièvre, tantôt tierce, tantôt double tierce, qu'il portoit depuis 7 mois, & qui étoit double tierce quand il y entra. Je n'employai que l'Eau médicinale dans le traitement de cette fièvre, avec le régime & la boisson nécessaire. Je lui en fis prendre cinq prises, en augmentant la dose d'une cuillerée à café, jusqu'à presque la cuillière à bouche, sans qu'il eût la moindre évacuation de plus qu'à l'ordinaire, soit par les selles, soit par les urines & les sueurs. A la cinquième prise les accès ne reparurent plus. La langue se nettoya, le teint qui étoit pâle & mauvais, devint bon & naturel, & l'appétit revint. Inquiet de ce qu'il n'avoit point eu d'évacuation sensible, & craignant que la fièvre ne revînt, je lui en fis prendre encore deux doses assez fortes, à 7 à 8 jours de distance, mais sans aucune évacuation que la dernière, qui lui procura un flux d'urines assez considérable le jour qu'il l'avoit prise; ce qui me tranquillisa sur le retour de la fièvre, ce fut le bon état du malade. Il reprenoit tous les jours des forces & de l'embonpoint. Pour être sûr de sa guérison, je le gardai dans l'Hôpital cinq semaines de plus que je n'aurois fait pour un autre malade, & il en sortit aussi bien portant que s'il n'eût jamais été malade, à ce qu'il disoit lui-même. Mon suffrage, Monsieur, est bien peu de chose, mais je desirerois ardemment qu'il puisse être de quelque utilité à M. Hussion, qui est rempli d'honnêteté & d'humanité. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

Signé VUILLET, Médecin.

N^o. 85.

M. P O L L I S S A R D.

De Versailles le 16 Août 1781.

Je profite, Monsieur, d'une occasion qui se présente, pour vous prier de m'envoyer 4 bouteilles d'Eau médicinale; plus je fais usage de ce remède, plus j'en éprouve de salutaires effets, c'est même le seul dont je me sois servi depuis que
je

je suis débarrassé du ver solitaire , lequel ma laissé les intestins dans un état de sensibilité extraordinaire. Cette remarque me paroît être une preuve très-frapante de la douceur de ce remede , & combien il est éloigné de toute causticité. Je vais en faire prendre à mon fils ces vacances , dans la seule vue de purger les mauvaises humeurs & d'adoucir les liqueurs. Je fais que vous avez de vives attaques à soutenir , qui ne peuvent être suscitées que par la passion la plus aveugle ; mais bon courage , Monsieur , vous avez droit à la reconnoissance de l'humanité entiere , & elle vous aura un jour obligation d'un remede aussi salutaire qu'est l'Eau médicinale , car je ne doute pas un instant que par ses bons effets , elle ne triomphe de tous ses adversaires , à qui il ne restera que la honte de la contradiction & d'un aveuglement volontaire. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , votre , &c. *Signé DE ROMAINVILLE.*

N^o. 86.

M. HUSSON.

De Paris , le 26 Janvier 1783.

Monsieur , s'il est vrai , comme je l'entends dire , que votre incomparable remede est journellement calomnié , & que les ennemis du bien public ne cessent de faire les plus grands efforts pour tâcher de le soustraire entièrement à l'humanité , je crois devoir , dans une circonstance si importante , réclamer en sa faveur & grossir , par mon suffrage , le nombre de ses défenseurs.

Outre que je puis , Monsieur , me donner sans témérité , ni brèche à la vérité , comme presque témoin des trois prodiges de guérisons opérées en trois cas différens sur Madame Poliffard , qui peut bien dire qu'elle vous doit la vie , de même que M. son mari ; j'ai , par ma propre & personnelle expérience , des preuves réitérées de l'efficacité de votre étonnant spécifique.

Je revins , à la fin de Mai 1775 , de l'Alsace , (où j'avois resté environ quatre ans) dans un état d'amaigrissement , qui me faisoit méconnoître de bien de mes connoissances antérieures à cette absence. J'étois sujet à de fréquentes courbatures , qui

avoient pour cause une humeur cathareuse dans la tête, qui se renouvelloit assez souvent. La fièvre s'en suivoit, continue pendant trois, quatre, cinq jours, plus ou moins, avec une pesanteur de tête qui me jettoit dans un sommeil presque continuel. La sueur ne me quittoit point & étoit le seul remède à mon mal. L'accès plus ou moins long passé, il falloit que je me purgeasse une ou deux fois, après quoi tout étoit dit jusqu'à nouvel ordre. J'ai eu cinq ou six de ces assauts, dans le courant d'environ vingt mois écoulés, depuis mon retour jusqu'en Décembre 1776, qu'à la suite d'un pour lequel je pris une purgation que j'appelle de charlatan & qui me fit beaucoup de mal, je me décidai à prendre votre Eau médicinale, d'après ce que je sçavois de ses bons effets sur Madame & sur M. Polliffard. Ce premier essai me réussit parfaitement. Ce fut le jour des Saints Innocens que je le fis. J'en fus extrêmement fatigué pendant six jours, parce que le remède avoit à me dégager les intestins du dernier que j'avois fait, dont la base étant la scamonée, s'y étoit attaché, & me caufoit des douleurs de colique continuelles. Je ne me trouvai bien dégagé que le 3 Janvier, jour de sainte Genevieve 1777. Le 9 Février suivant un retour, mais assez léger, de l'humeur cathareuse, me fit faire une seconde expérience de votre remède. J'en obtins le succès désiré; au mois de Mai même année, autre accès pareil, avec dérangement d'estomach marqué, m'y fit recourir pour la troisième fois, & ce fut avec un succès si complet, que jusqu'au 19 Mars 1779, je n'eus pas besoin d'y avoir recours. Depuis cette époque, celles des 27 Novembre 1780, 27 Août 1781 & 5 Décembre 1782, que j'en ai pris, sont plutôt celles de mes précautions que de besoins ou nécessités de purgations; ce n'a été que des ressentimens & non des accès de cette ancienne humeur, qui m'ont rappelé à l'usage de votre précieuse découverte. Je dois ajouter, Monsieur, pour son honneur & le vôtre, que tourmenté depuis 1765 d'une goutte sciatique dans la cuisse & jambe gauche (par suite d'une maladie grave que je fis cette année-là, & d'une autre bien plus ancienne à l'âge d'onze ans, & encore d'une autre onze ans après) qui me tenoit cette jambe dans

une contraction & enflure journaliere ; je me trouve , par l'usage que j'ai fait de votre Eau , aux époques ci - dessus , & non autres , c'est-à-dire , seulement sept fois en six ans révolus , je me trouve , dis-je à présent , avoir cette jambe & cuisse bien autrement libres. J'avois à la cheville dessus & dessous des varices toujours douloureuses , gonflées & prêtes à s'enflammer ou s'ouvrir , c'est ce que depuis au moins trois ans je n'éprouve plus , graces à Dieu & à vous. Les varices subsistent , mais sans douleurs ni inflammations. J'ai la jambe à peu près aussi libre que l'autre , quoique toujours un peu enflée du bas , & je puis vous assurer , Monsieur , que bien des gens plus jeunes que moi , qui touche à 70 ans faits , feroient plus fatigués que je ne le suis des courses que j'ai à faire dans cette grande ville.

Je me fais moins un plaisir qu'un devoir de conscience de rendre hommage à un bienfait de la Providence dans ce remede , dont la découverte est le fruit de vos travaux & auquel j'ai tant d'obligation. Je profite de cette occasion pour vous renouveler les sentimens distingués d'estime & de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être , Monsieur , votre , &c.
Signé GENTHON , Intéressé dans les Affaires du Roi , Cloître Saint-Louis , rue & près saint Paul.

N^o 87.

M. HUSSON.

De Sedan le premier Mai 1781.

Je ne puis trop , Monsieur , vous mettre à même de donner des preuves de l'efficacité de votre Eau médicinale. Non-seulement j'en ai obtenu pour moi , mon épouse & ma famille , le plus grand succès , mais encore sur une infinité d'autres à qui je l'ai procurée.

J'ai été témoin d'un miracle , pour ainsi dire , de ce remede.

M. Fauger , Négociant très-connu , dans la maison duquel je demeure , avoit une de ses filles malade d'une privation de regles très-ancienne , étant entre les mains des Médecins depuis plus de dix-huit mois , sans en avoir obtenu le moindre soulagement , au contraire , cette demoiselle a été réduite dans

un tel état, que la nature étoit absolument dérangée dans toutes ses fonctions. Elle n'évacuoit plus que par les vomissemens les plus défagréables, qui lui portoient à la tête des vapeurs extraordinaires ; elle avoit, en un mot, depuis un an, ce qui s'appelle, en terme de l'art, le *Cholera morbus*.

Dans cet affligeant état, cette demoiselle voyant que son Médecin l'avoit, pour ainsi dire, abandonnée, & ne la venoit plus voir, que quand on le mandoit, pria mon épouse, de l'agrément de Madame sa mere, de lui procurer de votre Eau. Deux gros lui ont d'abord fait rendre par le haut une bile très-jaune, très-infecte & en quantité, ce qui lui procura un soulagement considérable. La malade encouragée voulut d'elle-même, le surlendemain, en prendre une deuxième dose, qui la fit évacuer du bas extraordinairement & pour la première fois, & lui causa une joie inexprimable, ce qui engagea cette demoiselle à en reprendre une troisième prise. L'évacuation du bas s'est soutenue, les regles se sont rétablies, & tous les symptômes fâcheux ont disparu. Depuis ce temps cette demoiselle jouit de la plus parfaite santé. Cette cure fait ici le plus grand bruit & a étonné tout le voisinage. M. de *Montabourg*, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, son Médecin, dont le mérite est connu, l'avoit regardée comme incurable. On voit avec surprise les efforts qu'il fait maintenant pour nier que cette cure soit l'effet de votre Eau médicinale. Quant à moi, qui ai tout vu, & la rareté des visites du Médecin vers la fin de cette maladie, & à son défaut l'administration du remède & de ses effets, je ne puis que vous en attribuer toute la gloire. Je rends bien volontiers ce témoignage à la vérité, & suis avec considération, Monsieur, votre, &c. *Signé DELAVALLETTE*, maison de M. Fauger, Négociant, rue Saint-Denis.

N^o. 88.

M. HUSSON.

De Paris le 14 Février 1782.

Monsieur, pour rendre témoignage à la vérité, je me fais un plaisir de vous certifier les deux cures faites par l'Eau médicinale dont on dit que vous êtes l'Auteur.

Il y a environ quatre ans qu'une de mes filles se trouva

attaquée d'une fièvre des plus violentes, dont j'ignorois la cause. le sieur Delavalette, mon ami, lui fit prendre, à huit heures du soir, deux cuillerées à café de cette Eau ; sur le champ la fièvre se calma, elle passa très-bien la nuit ; le lendemain la petite vérole se déclara, elle jetta une grande abondance de sang par le nez, une évacuation considérable suivit par le bas ; pendant les neuf jours que la maladie a augmenté, il n'y a pas eu le moindre danger, la moindre mauvaise odeur dans la chambre de la malade ; au bout de quinze jours, j'ai fait prendre à ma fille une deuxième dose qui a procuré de fortes évacuations, & qui ont achevé de la guérir ; voilà ce qui la regarde, & voici ce qui est à moi.

J'étois depuis un temps considérable affecté d'une humeur dardreuse, qui, outre l'incommodité, me mettoit hors d'état de vaquer à mes affaires, même de me présenter ; après avoir inutilement employé tous les remèdes ordinaires, j'ai fait usage de cette Eau, quatre prises m'ont radicalement guéri. J'ai l'honneur d'être avec considération, Monsieur, votre, &c. *Signé* BIMONT, Vérificateur des bâtimens de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres.

N^o. 89.

M. P O L L I S S A R D.

Du château de Fenard, près Montargis, le 20 Décembre 1782.

J'ai reçu, Monsieur, en son tems, l'envoi que vous m'avez fait d'Eau médicinale : j'ai voulu en vous annonçant la réception vous informer du succès qu'ont eu mes tentatives : je l'ai donné dans des cas d'hydropisie de sept à huit mois de date, à la dose de deux gros, & j'en ai obtenu les succès les plus satisfaisans. Mais je l'ai administré plus particulièrement dans des maladies de lait ; entr'autres une jeune Fermière âgée de 25 ans, qui le troisième jour de ses couches avoit vu disparaître & son lait & toute espèce d'évacuations. Depuis quatre mois on lui avoit administré tout ce qui est d'usage en pareil cas. Son mari & toute sa famille craignoient beaucoup, parce qu'elle étoit d'une maigreur affreuse, & que des coliques violentes & continuelles ne lui permettoient pas de prendre aucun repos. C'est dans cet état que je

la déterminai à essayer quelques gros d'Eau médicinale. La première prise de deux gros n'excita aucun vomissement. La malade n'alla pas beaucoup à la selle ; mais les urines coulerent abondamment, les coliques diminuèrent, ce qui encouragea la malade à en prendre une deuxième prise de deux gros qui fit le même effet ; mais l'on observa quelques instans après l'évacuation, que les urines étoient laiteuses, ce qui a continué à la troisième & quatrième prise, de manière que les coliques ont été absolument dissipées. Depuis huit jours je lui en ai fait prendre trois gros qui ont produit le même effet. Actuellement elle dort bien, a de l'appétit, va, vient & travaille dans l'intérieur de sa maison, & n'attend que le beau tems pour se livrer aux travaux de la campagne dans la ferme dont son mari est chargé. Il faut observer que cette femme n'étoit pas fort précautionnée dans la nourriture qu'elle prenoit : elle suivoit quelquefois la bisarrerie de ses goûts, & empêchoit ainsi le bon effet de l'Eau médicinale. Un jour elle m'avoua qu'elle avoit mangé des nestes qui lui avoient occasionné la colique. Je ne doute pas que si cette femme eût été soignée comme elle auroit dû l'être en pareil cas, elle n'eût vu reparoître ses regles à la quatrième prise : au reste, à cela près elle va très-bien, son mari est très-content & m'a fait beaucoup de remerciemens. Je lui en laisse trois gros, parce que je compte partir sous quelques jours.

Vous pouvez mettre, Monsieur, cette expérience au nombre de celles qui constatent l'efficacité de l'Eau médicinale dans les maladies laiteuses : il y a tant & de si affreuses maladies causées par l'humeur laiteuse, qu'on ne peut trop se réjouir de la découverte de ce remede. — Vous avez bien fait de rendre publique l'analyse de l'Eau par MM. Cadet & Parmentier. Beaucoup de personnes se décideront plus aisément à en prendre, en voyant qu'il n'y a rien à craindre de ses effets. Vous devez avoir un grand panégyriste de cette Eau dans la personne de M. Lecuyer. Sa guérison tient du miracle pour la promptitude, & vu l'inefficacité de tous les remedes qu'il avoit essayé inutilement depuis quatre à cinq ans. Je pense que M. Fumé ne se refusera pas à rendre hommage à la vérité,

c'est lui-même qui l'a conseillé de continuer, d'après les effets dont il avoit été témoin.

Quant à moi, je continue, quand le besoin renaît, d'en faire usage avec succès. Depuis que j'en prends, je ne suis plus sujet, comme cela m'arrivoit tous les ans, à des fievres qui me duroient six semaines; l'humeur rhumatismale qui me faisoit cruellement souffrir dans les reins pendant trois semaines de l'hiver, est beaucoup adoucie quand elle se jette sur mon estomach; avec deux gros la douleur disparoît en deux ou trois heures. Je suis persuadé que si je prenois de l'Eau médicinale de huit jours en huit jours pendant deux mois, je me débarrasserois absolument de cette humeur vague; mais quand on ne souffre plus, & qu'on a de l'occupation qui commande, on recule toujours jusqu'à ce que le mal force d'avoir recours au remede.

Je souhaite, Monsieur, que vous ayez un nombre d'expériences assez considérables, assez constatées pour engager la Faculté à ranger l'Eau médicinale au nombre des médicamens qu'elle a coutume d'indiquer. Ce n'est pas parce que la casse & la manne sont rangées dans les catalogues des remedes qui sont débités par les Apothicaires, que le public en prend avec confiance; c'est parce que l'expérience a appris qu'elles sont utiles dans telles & telles occasions. Il en sera de même de l'Eau médicinale, quand le public sera bien convaincu de la réalité de ses effets dans telles & telles maladies: personne ne tient contre l'expérience. Voilà ce dont M. Hussion doit s'occuper. Chacun ayant la facilité de s'informer par lui-même de guérisons opérées par l'Eau médicinale, il est impossible que la confiance ne naisse pas de la vérification des faits. Je comptois écrire directement à M. Hussion pour lui faire part de mes expériences. Je n'ai pas été fâché de les lui faire passer par vous. Je m'estimerai heureux d'avoir concouru en quelques choses à la bonne œuvre de ce respectable Militaire. Je suis avec le plus sincere attachement. *Signé* BLONDE, Avocat au Parlement.

N^o. 90.

Nous soussigné, Docteur en Médecine en l'Université de Caen, Médecin de l'hôpital militaire & maritime de Cher-

bourg, & des fortifications, Bréveté du Roi, Associé, Titulaire, ancien Directeur de la Société littéraire académique de la même ville, certifions que depuis plusieurs années nous faisons usage de l'Eau médicinale de M. Hufson dans le traitement de la goutte, sur laquelle ce médicament a un empire singulier pour en diminuer & retarder considérablement les accès; qu'il opere des effets prodigieux, ne cause aucune irritation ni changement dans le pouls, pas plus qu'un minoratif ordinaire; nous en avons fait l'heureuse expérience par nous-mêmes. Nous désirons qu'il soit plus connu, d'un usage plus fréquent pour le soulagement de l'humanité souffrante. A Cherbourg, le 9 Février 1783. *Signé* DELAVILLE. D. M.

N^o. 91.

M. P O L L I S S A R D.

J'ai pris, Monsieur, en différentes fois chez vous six prises de l'Eau de M. Hufson: un de mes amis se trouve en avoir environ deux prises, que je vous envoie pour vous prier de me dire si elles sont suffisantes. Il n'a point d'imprimé pour savoir la conduite qu'il doit tenir. Je vous prie de m'en envoyer un. Votre Médecine m'a fait un bien étonnant; depuis six mois je souffrois des coliques & des douleurs d'estomach: je n'en ressens pas la plus légère. Cinq prises m'ont rendu la santé. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre, &c. *Signé* le Chevalier DANÉS DE MONTARDOT, Capitaine d'infanterie.

*Paris, ce 18 Février 1783.*N^o. 92.

Nous Jean-Nicolas Toustain, Conseiller du Roi, & son Procureur en la Mairie de l'Hôtel-de-Ville de Beaumont-le-Roger, certifions avoir fait usage de l'Eau médicinale de M. Hufson, tant sur nous-même, que sur différentes personnes auxquelles nous l'aurions donnée dans des cas difficiles, critiques & désespérés, dont nous avons obtenu les plus grands succès sans aucuns inconvéniens.

Fait en notre Hôtel, à Beaumont-le-Roger, ce 8 Février 1783. *Signé* TOUSTAIN.

INDÉPENDAMMENT de ces Lettres & Certificats, on pourra se procurer un plus grand nombre de témoignages de l'efficacité de l'Eau médicinale, par les personnes ci-après indiquées.

S A V O I R ;

M. Dalmieres, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi ; à Sens.

M. Bellier, chirurgien, successeur de M. Dubertrand, à Paris rue du Temple, en face du prieuré du Temple.

M. Cheignevert, chirurgien accoucheur, successeur de M. Ravenet, à Paris rue des Billettes.

M. Bruna, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi pour les maisons royales de Meudon, Choisy & Bellevue, à Paris rue des Vieilles-Etuves Saint-Honoré.

Il a guéri un Lieutenant-Général des armées navales de S. M. sans garder la chambre, d'un scorbut invétéré qui avoit résisté à la plus savante médecine de Londres, d'Hollande & de Paris.

M. Quéquet, apothicaire à Château-Thierry.

M. Duchesne, apothicaire à Coulommiers.

M. Choquet, apothicaire à la Ferté-sous-Jouarre.

M. Marchais de Migneaux, correcteur des comptes, quai de Bourbon, Isle-Saint-Louis.

M. Collin de Cancey, auditeur des comptes, rue S. Antoine vis-à-vis celle de Fourcy.

M. Ricouart d'Hérouville, conseiller au parlement, rue Payenne au Marais, sous la conduite de M. Miffa, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

M. de Ménerville, rue de Richelieu, sous la conduite de M. de Brotonne, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

M. Desavenelles de Grandmaison, maître des comptes, rue Coquilliere.

M. le Meignen, premier secrétaire de monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal.

M. de Champeaux, premier valet de chambre de monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal.

M. Baudrillart, au bureau des finances de monseigneur le duc d'Orléans.

M. le comte d'Imécourt, à Metz.

M. Delisle, chef des haras du roi, rue Meflée vis-à-vis le passage du Noir.

M. le marquis de Grâville, rue & près la Madeleine de Ville-l'Evêque.

M. de la Martinière, avocat au parlement, rue des Deux-Boules Sainte-Opportune.

M. Challaye, avocat aux conseils, rue de la Poterie à la Greve.

M. Pasquier, valet-de-chambre de monseigneur le Comte d'Artois, à Versailles.

M. Gondouin, au bureau de la guerre, à Versailles.

M. l'abbé d'Haudimont, maître de musique & des enfans de chœur de S. Germain-l'Auxerrois, d'un rhumatisme avec perclufion, qu'aucun remède n'avoit pu guérir.

M. l'abbé Viet, pour une infirmité d'expériences qu'il a faites par lui-même, & fait faire dans l'étendue de son prieuré de Saint-Ouen près Chartres, par le ministère de ses curés & de ses vassaux. Sa demeure est rue Pavée S. André-des-Arcs, près les Freres cordonniers.

M. Lorimier, officier du roi, porte Saint-Honoré.

M. Constantin, procureur au parlement, isle Saint-Louis, en face du pont rouge, pour une maladie de la dernière conséquence, guérie en la personne de madame son épouse, & qui avoit résisté à la plus savante médecine de Paris. Douze prises d'eau médicinale l'ont rendue à la plus brillante santé dont elle jouit depuis trois ans sans interruption.

M. Tessier, officier de monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal.

M. d'Arbonne, ancien maire de la ville de Corbeil, d'une maladie très-conséquente qui avoit résisté à l'habileté de M. Borry son médecin, guéri avec cinq prises d'eau médicinale,

sous les yeux de M. le Brasseur, ancien négociant, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, & de toute sa famille.

M. Durand, directeur des fermes & aides, hôtel Bretonvilliers.

M. l'abbé Pernot, ancien Célestin, à la communauté des Prêtres-Saint-Paul.

M. Gobert, négociant, sous les grands piliers des halles, guéri d'une folie de sept années, avec cinq prises d'eau médicinale. Il a rendu par les urines un dépôt de pus & de sang, suite d'une fièvre putride-maligne, en février 1778.

M. Buard, maître ès-arts & de pension, rue Meslée, pour rétention d'urines.

M. Martin de Buffy, substitut de M. le procureur général du grand-conseil, rue du Chaume.

M. Martin de Mentque, conseiller au grand-conseil, même demeure.

M. Lehoux, inspecteur de police, rue Bertin-Poirée.

M. Guidor, inspecteur de police, rue des Moineaux.

M. Santerre, inspecteur de police, fauxbourg Saint-Denis près les petites-écuries du roi.

M. Olivier, conseiller au châtelet, rue des Prouvaires.

M. Bailly du Coudray, ancien apothicaire, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

M. Beauvais, rue de la Parcheminerie près la rue S. Jacques.

M. le comte de Croismare, rue du Foin près la Place Royale.

M. le comte d'Aumale, barrière de Vaugirard, pour la goutte. Son valet-de-chambre a été guéri d'une maladie très-dangereuse.

M. Butard, négociant, rue S. Denis près celle des Prescheurs.

M. & madame Lavallette, maison de M. Fauger, négociant, rue S. Denis près celle des Prescheurs.

M. & madame de Marcouville, maison de M. de Lury, chirurgien-accoucheur, près le Pont-Rouge.

M. de Marcilly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, rue des Trois-Pavillons, pour la guérison de son valet-de-chambre perclus de rhumatisme & sciatique, rebelles à tous remèdes.

Madame la marquise de l'Escalopier, rue de Thorigny.

M. Guillemain, l'un des secretares de la police, rue Saint-Pierre-Montmartre.

M. le chevalier de Larboulerie, brigadier des armées du roi; lieutenant-colonel du régiment de Béarn, à Paris sur le boulevard, attenant le dépôt des gardes françoises, pour la goutte.

Le nommé Mangin, valet-de-chambre de M. Poissonnier, médecin de la marine, rue des Vieilles-Audriettes, hôtel Trudaine, atteint d'apoplexie & paralysie dans toute la moitié du corps, a éprouvé de l'eau médicinale un effet très-sensible. L'eau médicinale n'a été administrée que d'après l'inutilité bien reconnue des remedes ordinaires.

T A B L E

DES PIECES JUSTIFICATIVES.

N^o. 1^{er}. **A**CTE du dépôt fait à M^e Girard, notaire à Paris, du procès-verbal de l'analyse de l'eau médicinale, faite par MM. Cadet & Parmentier, apothicaires. Déclaration de madame la marquise de l'Escalopier, & lettre de M. Cadet à cette Dame.

N^o. 2. Ce qui a donné lieu au mémoire donné sous le n^o. 3.

N^o. 3. Mémoire à consulter & consultation sur une action intentée contre M. Alléon, chanoine régulier de l'abbaye de S. Loup de Troyes, par les médecins de cette ville, à l'occasion des cures opérées par l'administration de l'eau médicinale.

N^o. 4. Lettre de M. Collet, docteur en médecine de l'université Ludovicée de Montpellier, ancien professeur de physique, conseiller du roi, son médecin ordinaire, doyen des médecins de Troyes, associé & correspondant de la société royale de médecine, à M. Alléon.

N^o. 5. Avis de M. Collet en langue latine, & sa traduction adressée à M. Alléon, sur la publicité due à l'eau médicinale.

- N^o. 6. Certificat de M. Collet, qui confirme les succès de l'Eau médicinale.
- N^o. 7. Autre certificat de M. Collet, plus expressif, sur le même objet.
- N^o. 8. Lettre adressée à M. Hufson par M. Debrottonne, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, dont la lecture ne peut qu'être utile aux personnes qui veulent faire usage de l'eau médicinale, vu les préceptes de conduite qu'elle renferme.
- N^o. 9. Notes de cinq guérisons opérées par le même docteur.
- N^o. 10. Autre lettre adressée à M. Hufson par le même, contenant récit de la guérison d'une fièvre putride & lait répandu, par lui opérée par l'emploi de l'eau médicinale.
- N^o. 11. Lettre adressée à M. Polliffard par M. de Préfontaine, docteur en médecine, médecin de l'intendance pour les épidémies, contenant l'apologie de l'eau médicinale.
- N^o. 12. Autre lettre adressée au même, par le même docteur, contenant une demande qui dénote sa confiance dans l'eau médicinale fondée sur l'expérience.
- N^o. 13. Autre lettre adressée au même, par le même docteur, contenant des observations sur l'administration de ce remède.
- N^o. 14. Lettre adressée à M. Hufson par M. Delaville, docteur-médecin de l'hôpital militaire & maritime de Cherbourg, contenant le récit de la guérison d'une goutte vague & des plus violentes.
- N^o. 15. Lettre adressée au même par le même docteur. Il rend compte de l'effet du remède sur une goutte invétérée.
- N^o. 16. Lettre adressée au même, par le même docteur, contenant son aveu de l'empire singulier de ce médicament sur la goutte, & la guérison qu'il a opérée par le même secours, d'une dartre approchante de la teigne.
- N^o. 17. Lettre du même adressée à M. Polliffard, sur la bonté du remède, & spécialement contre la goutte.
- N^o. 18. Lettre adressée à M. Polliffard par M. Fleury, curé de

Pontchartrain, contenant envoi du certificat qui va être énoncé au n°. 19, & récit de la guérison d'une humeur dartreuse.

- N°. 19. Certificat daté de Haute-Bruyere, *signé* Lavergne, maître en chirurgie, contenant guérison de manie.
- N°. 20. Extraits des certificats & lettres déposés entre les mains de M. de Robien (& qui sont actuellement entre celles de M. Polliffard) pour guérisons opérées avec l'eau médicinale : Savoir, 1°. Sciatique ; 2°. Obstructions, hémorroïdes internes & externes, rétentions d'urines, vomissemens habituels, insomnie, &c. 3°. Obstructions au diaphragme, au mésentere, état de marasme & scorbut ; 4°. Insomnie, fièvre violente, crachement de sang, maux de tête, &c. 5°. Goutte violente dans les intestins, & qui étoit incurable par les remèdes les plus puissans ; 6°. Hémorroïdes, rhumatismes, crampes & tiraillement de nerfs ; 7°. Fluxion de poitrine, pertes, pustules par-tout le corps, jaunisse, catalepsie, mal vénérien ; 8°. Jaunisse, goutte universelle ; 9°. Fièvre lente avec redoublement réglé ; 10°. Goutte avec perclution ; 11°. Abscess dans les reins ; 12°. Scorbut ; 13°. Grand mal de tête, roideur dans tous les membres, & dépôt à l'oreille ; 14°. Fièvre ancienne ; 15°. Fièvre quarte ; 16°. Point de côté ; 17°. Douleurs d'entrailles ; 18°. Douleur dans la plante des pieds ; 19°. Migraine de vingt ans, & humeur universelle sur toutes les parties du corps ; 21°. Maux d'estomac habituels, maux de tête, foiblesse & expulsion d'un gros vers. 22°. Perte de la durée d'un an ; 23°. Indigestions habituelles suivies de souffrances & maladies aiguës ; 24°. Jaunisse 25°. Rétention d'urines ; 26°. Coliques rhumatismales, maux de nerfs, suite de tems critique. 27°. Perte de la durée de quatre mois ; 28°. Obstructions avec hydropisie universelle & vomissemens ; 29°. Dartres, fièvre ardente & rhume ancien ; 30°. Hémorroïdes internes & externes avec suppuration & chûte

de fondement ; 31°. Fluxion de poitrine, dépôt au côté droit, toux violente & rhumatisme considérable ; 32°. Maux d'yeux ; 33°. Dartres ; 34°. Epilepsie de dix-huit mois ; 35°. Goutte universelle & très-ancienne ; 36°. Fievre de dix mois ; 37°. Maux d'yeux ; 38°. Maux de reins, d'entrailles, & sable dans les urines ; 39°. Lait répandu depuis dix-sept ans, avec surdité ; 40°. Etat déplorable à la suite d'une chute & passage d'une voiture sur le corps ; 41°. Erésipele ; 42°. Nombres de maladies détaillées dans un écrit dont on peut prendre communication.

- N°. 21. Lettre écrite à M. de Robien par M. d'Aubigny, secrétaire des commandemens de M. le duc de Laval, gouverneur de Sedan, contenant le récit de guérisons qu'il a opérées par l'eau médicinale : le détail en est curieux ; mais comme il seroit difficile d'en donner ici un tableau raccourci, on renvoie le lecteur à la lettre même.
- N°. 22. Certificat donné par madame la baronne d'Espagnac, gouvernante des Invalides, contenant nombre de guérisons qu'elle a également opérées avec l'eau médicinale.
- N°. 23. Certificat signé Stoucrad, ancien officier de cavalerie, entrepreneur de la manufacture de toiles peintes en or & argent, à l'hôtel de Gournay, rue de Charenton fauxbourg S. Antoine, portant que par l'usage de l'eau médicinale, il a été guéri de crampes dans les gras de jambes qui le rendoient perclus pendant huit ou neuf mois de l'année, ainsi que d'autres infirmités.
- N°. 24. Certificat signé Luce, prieur de Villiers-le-Bel, portant que le nommé Bonnel son paroissien, qui est l'objet de la guérison énoncée en ce certificat, est un très-honnête homme qui a de la piété & aime le travail. Ce Louis Bonnel, maçon au même lieu, étoit depuis dix ans malade d'une colique & d'un vomissement continu. Son état fâcheux ayant résisté aux remèdes admi-

nistrés par nombre de gens de l'art dénommés au certificat qui est encore signé du syndic en charge & du collecteur en charge, il a été parfaitement guéri avec quatre prises d'eau médicinale.

- N^o. 25. Certificat signé Senty femme Senty, portant qu'elle a été guérie d'une maladie de dix ans, colique d'estomac, &c. & fleurs blanches. Le certificat est souscrit d'une approbation des faits allégués, & notamment que la cure appartient à l'eau médicinale. Signé Desclaires, vicomtesse de Sebourg.
- N^o. 26. Certificat signé F. Raffron, portant guérison d'obstructions.
- N^o. 27. Certificat signé Liard, commis de la marine, rendu en faveur de l'eau médicinale, sans spécifier les maladies.
- N^o. 28. Certificat signé Papion, entrepreneur de la manufacture royale de Tours, offrant le tableau le plus affligeant pour l'humanité, & la déclaration d'une cure parfaite.
- N^o. 29. Lettre adressée à madame la baronne d'Espagnac, signée Crublier des Bordes, par laquelle on lui fait part de la guérison d'une fièvre, opérée sur un postillon auquel elle avoit donné de l'eau médicinale.
- N^o. 30. Lettre adressée à M. Hussion, de Metz, par M. Boislogé, capitaine au corps d'artillerie, par laquelle il lui fait part de plusieurs cures opérées avec l'eau médicinale, par M. Brugnières, chirurgien major du régiment de Béarn, savoir, deux scrophuleux, plusieurs dartres, une plaie considérable occasionnée par le passage d'une voiture sur la jambe d'un enfant, & plusieurs autres maladies. Cette lettre est intéressante par l'expérience dont elle rend compte de l'utilité de l'eau médicinale employée en topique.
- N^o. 31. Autre lettre au même, également datée de Metz, par le même, contenant le récit de la guérison d'une épileptique, par le même M. Brugnières, dont la lettre précédente annonçoit le commencement du traitement. Elle confirme la guérison d'une scrophuleuse qui a été vue dans

dans cet état par M. Louis, fameux chirurgien à Paris.
Son opinion sur cette cure.

- N^o. 32. Lettre adressée à M. Hufson, de Cherbourg, par M. le chevalier Gigault, qui confirme la bonté de l'eau médicinale, par l'expérience qu'en a faite M. de Caux, directeur du génie.
- N^o. 33. Lettre adressée de Versailles à M. Hufson, par M. de Gournay, ancien capitaine de cavalerie, contenant demande de quatorze onces d'eau médicinale, & aveu du bon effet que madame Thierry sa belle-sœur, a éprouvé de ce remede.
- N^o. 34. Lettre du même au même, par laquelle il accuse la réception des quatorze onces demandées par la lettre précédente, & fait part de l'épreuve du remede sur un jeune homme accablé depuis un an d'un sommeil continu, & qui, par l'effet de deux prises, donne de grandes espérances de guérison.
- N^o. 35. Lettre adressée à M. Hufson, de Metz, par M. Brugnieres, chirurgien-major du régiment de Béarn, contenant la confirmation des cures énoncées aux lettres de M. Boislogé, n^{os} 30 & 31.
- N^o. 36. Lettre adressée à M. Hufson, datée de Sedan par M. Heck, ministre au régiment de Dierbak, suisse, contenant sa surprise sur les effets inespérés de l'eau médicinale, & notamment sur une suite de couches des plus fâcheuses. Cette lettre est très-intéressante par les particularités qu'elle renferme sur l'avantage de l'eau médicinale dans les maladies épizootiques.
- N^o. 37. Lettre datée de Versailles, écrite à M. Polliffard par M. le Goueslier de Montcarel, commis principal des affaires étrangères, contenant le récit de deux cures opérées sur deux enfans, dont un âgé de trente-deux mois, & dans un état désespéré occasionné par une fièvre putride, de la guérison d'une fièvre maligne & putride; du bon effet de l'eau médicinale dans quatre petites véroles, & dans une fièvre violente, & de celui

qu'il en a lui-même éprouvé sur une humeur bilieuse & glaireuse.]

- N^o. 37 *bis*. Lettre écrite de Paris à M. Hufson, par M. Charpentier de Bonoeil, au sujet de la cure opérée sur son laquais dans une maladie très-compiquée.
- N^o. 38. Lettre de M. de Montcarel, en réponse à M. Hufson, qui donne raison de sa confiance en l'eau médicinale.
- N^o. 39. Lettre écrite à M. Polliffard par M. Fleury, curé de Pontchartrain, contenant la guérison de deux petites véroles & d'une infirmité de huit ans dans une fille âgée de quarante ans, qui avoit été mouillée considérablement dans un tems critique, ainsi que d'une dartre.
- N^o. 40. Certificat signé Mongirot, gouverneur des pages de MONSIEUR, du bon effet qu'il a éprouvé de l'eau médicinale.
- N^o. 41. Lettre à M. Polliffard, de Versailles, écrite par M. le Goueslier de Montcarel, qui rend compte de l'effet qu'il a éprouvé de l'eau médicinale, dans un état dangereux occasionné par une forte abondance de bile.
- N^o. 42. Lettre écrite à M. Polliffard, de l'Orient, par M. Gourlade, négociant & armateur, contenant le récit de la guérison d'un scorbut des plus accredité.
- N^o. 43. Lettre du même au même, contenant apologie de l'eau médicinale.
- N^o. 44. Lettre datée de Paris, adressée à M. Polliffard par la sœur de l'Incarnation de l'hôtel-dieu de Paris, sur l'état d'une personne folle qui avoit été confiée à ses soins pour l'administration de l'eau médicinale. On ne peut rapporter d'autre témoignage par écrit de la perfection de la cure que cette lettre.
- N^o. 45. Lettre datée de l'Orient, écrite à M. Polliffard par M. Gourlade, qui lui fait une nouvelle apologie de l'eau médicinale.
- N^o. 46. Lettre datée de Paris, écrite à M. Hufson par M. Aubray, caissier de la recette des aides du port S. Paul, qui lui fait part de sa guérison de dartres par tout le corps,

- & particulièrement à une jambe menacée de gangrene.
- N^o. 47. Lettre datée de Tanqueux, adressée à M. Polliffard par monsieur le comte d'Ussy, contenant le récit de cures opérées par l'eau médicinale sur une vache, deux moutons & poules.
- N^o. 48. Lettre datée de Pithiviers, adressée à M. Hufson par M. Morel, notaire, au sujet d'un épanchement de lait survenu à son épouse, & d'une fistule dont il étoit personnellement affligé.
- N^o. 49. Lettre adressée à M. Polliffard par M. Fleury, curé de Pontchartrain, par laquelle il lui rend compte de plusieurs cures opérées par l'eau médicinale, telles qu'hydropisie, colique violente, &c. & lui demande une demi-bouteille de cette eau.
- N^o. 50. Lettre de M. de Robien à M. Hufson, par laquelle il lui fait part de la guérison qu'il vient d'éprouver d'une humeur de goutte vague qui avoit résisté aux remèdes donnés par les gens de l'art.
- N^o. 51. Lettre datée de Rouen, adressée à M. Hufson par madame de Bénouville, qui lui rend compte du bon effet de l'eau médicinale sur un malade.
- N^o. 52. Lettre écrite de Troyes à M. Hufson par M. Alléon, par laquelle il lui fait part de l'effet étonnant de l'eau médicinale sur une personne à la dernière extrémité par une fluxion de poitrine, & l'entretient de l'état d'une autre personne paralytique qui a commencé à éprouver l'efficacité du remède.
- N^o. 53. Lettre datée de Tanqueux, signée Courtin, comte d'Ussy, adressée à M. Polliffard, contenant le bon effet du remède sur plusieurs malades, & récemment sur un religieux de la chartreuse de Bourgfontaine, qui étoit perclus, & la demande qu'il a faite à M. Lenoir, lieutenant général de police, d'une permission adressée à M. Polliffard, pour lui livrer la quantité d'eau médicinale dont il aura besoin.
- N^o. 54. Lettre datée de Nancy, adressée à M. Polliffard par M.

le chevalier de l'Espée, officier de dragons, par laquelle il lui rend compte de sa guérison de maux de tête fréquens.

- N^o. 55. Lettre datée du château de Pinceloup, près Rambouillet, écrite à M. Polliffard par M. Mouette, ancien procureur du roi de la chambre du domaine, par laquelle il lui fait part de la guérison qu'il vient d'éprouver à la vue de nombreux témoins, d'une violente attaque de goutte.
- N^o. 56. Lettre datée de Montereau, adressée à M. Hufson, par laquelle M. Thuin, curé de l'église de S. Maurice de la même ville, & ancien chanoine de la collégiale, lui rend compte de l'usage heureux qu'il fait de l'eau médicinale.
- N^o. 57. Lettre datée de Fontenay-en-Brie, adressée à M. Hufson, signée Duchemin, contenant l'aveu du bien qu'a éprouvé son fils de l'eau médicinale, & demande d'un envoi pour un de ses amis attaqué depuis huit ans d'un rhumatisme goutteux.
- N^o. 58. Lettre adressée à M. Polliffard par M. Thuin, curé de Montereau, contenant une nouvelle apologie des plus étendues de l'eau médicinale.
- N^o. 59. Lettre adressée à M. Hufson par le même sur le même sujet, & encore plus expressive que la précédente.
- N^o. 60. Lettre adressée au même par le même, dans laquelle il rencherit d'éloges de l'eau médicinale.
- N^o. 61. Lettre écrite à M. Hufson par M. Charpentier de Bonoil, par laquelle il lui fait part d'une nouvelle guérison que M. Mouette son ami & son parent, vient d'éprouver dans un accès de goutte des plus violents. Cette lettre contient en outre le récit de l'opinion de M. Bruna, médecin ordinaire du roi, sur les effets de l'eau médicinale, & d'une nouvelle cure opérée par M. de Brotonne.
- N^o. 62. Lettre datée de Lyon, écrite à M. Polliffard par M. Alléon, chanoine régulier à Troyes, contenant le récit d'une cure qu'il vient d'opérer sur une de ses nieces

- âgée de douze à treize ans, qui a été guérie d'une fièvre qui offroit les symptomes de putridité, & de la petite vérole qui s'est annoncée peu de jours après.
- N^o. 63. Autre lettre du même au même, sur le sujet contenu en la lettre précédente.
- N^o. 64. Certificat donné par la femme Bourdon, de la guérison qu'elle a éprouvée d'un lait répandu depuis sept ans.
- N^o. 65. Lettre datée de Versailles, écrite par M. de Montcairel à M. Polliffard, auquel il adresse ses regrets sur la perte que vient de faire M. de Champeaux, premier valet-de-chambre de monseigneur le duc d'Orléans, d'un fils mort d'une fièvre putride & maligne, & que son pere eût pu sauver s'il eût employé l'eau médicinale dont il connoissoit la vertu par son expérience personnelle sur une goutte héréditaire.
- N^o. 66. Certificat donné par M. Polliffard de la guérison de son épouse, opérée en présence de M. de Brotonne, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, d'une fièvre putride à la suite d'une couche accompagnée des accidens les plus funestes.
- N^o. 67. Certificat donné par madame la baronne d'Espagnac; gouvernante des invalides, des cures qu'elle a opérées avec l'eau médicinale: savoir, jaunisse, esquinancie & fièvre très-forte; obstructions en différentes parties du corps; rougeole, maux compliqués dans le même sujet & mortels; d'une incommodité extraordinaire dont étoit affligée une fille attachée à son service, rendant les regles par la bouche; d'un étouffement mortel accompagné de fièvre, d'une dysenterie de trois mois, & d'une infinité d'autres guérisons.
- N^o. 68. Lettre adressée à M. Polliffard par M. curé de Chemigny, par laquelle il lui fait part des établissemens qu'il a faits de dépôts d'eau médicinale, & des heureux succès de ce remède.
- N^o. 69. Certificat donné par Pierre Sulpice Duvivier de Chersosse, ancien garde de la porte du roi, de sa guérison d'une paralysie.

- N^o. 70. Certificat donné par M. Stoukrad , de la cure ci-dessus.
- N^o. 71. Certificat signé Ravette , de la même cure.
- N^o. 72. Lettre de M. Alléon , de Troyes , à M. Polliffard , par laquelle il lui fait part d'une nouvelle cure opérée par l'eau médicinale.
- N^o. 73. Lettre écrite à M. Polliffard par M. de Changy , écuyer d'honneur du roi , capitaine de dragons , chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis , par laquelle il lui fait le récit de la guérison d'une fièvre qui tenoit son cocher depuis long-tems , & le prévient qu'il en va donner connoissance à M. Lenoir.
- N^o. 74. Copie de la lettre écrite à ce sujet par M. de Changy à M. Lenoir.
- N^o. 75. Certificat signé Dubin , bourgeois de Paris , portant que la nommée Barbe Meunier veuve Gerin , sa domestique , âgée de soixante-treize ans , a été guérie par l'eau médicinale d'accidens graves & désespérés par les médecins & chirurgiens , suite d'une chûte.
- N^o. 76. Lettre à M. Polliffard par M. de Montcarel , contenant nouvel aveu de la bonté de l'eau médicinale , & de son infailibilité pour dompter la fièvre.
- N^o. 77. Lettre datée de Melun , adressée à M. Polliffard par M. Dajot , maréchal des camps & armées du roi , directeur du génie & des fortifications , portant une reconnaissance formelle de la bonté du remède dans ses accès de goutte.
- N^o. 78. Lettre écrite à M. Polliffard par M. Morel de Vindé , conseiller au parlement , par laquelle il lui donne avis que son postillon a été guéri de fièvres quartes par deux prises d'eau médicinale.
- N^o. 79. Lettre écrite à M. Polliffard par M. l'Ecuyer , procureur au parlement , qui lui rend compte de la guérison qu'il vient d'éprouver d'une maladie de neuf ans , par l'usage de l'eau médicinale qui a eue l'approbation de M. Fumée , docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris , son médecin.

- N^o. 80. Certificat signé Preveraud, écuyer, conseiller du roi, référendaire en la chancellerie du palais à Paris, portant qu'un jeune homme menacé de perdre la vue par le mercure qu'on lui avoit administré, a été radicalement guéri dans l'espace de quinze jours avec cinq prises de l'eau médicinale.
- N^o. 81. Certificat signé du sieur Stoukrad & de Louis François Joubert, & Armande Jouberte née Nicaise, pere & mere des enfans dont est question dans le certificat, portant que deux enfans, fille & garçon, celui-ci âgé de cinq ans, & la fille de dix, ont été guéris en cinq heures de tems du poison pris par un poisson & plus de verd de-gris.
- N^o. 82. Nouvelle lettre en date du 4 février 1783, adressée à M. Hussion par M. Collet, médecin à Troyes, qui contient l'hommage le plus éclatant à l'efficacité de l'eau médicinale, & l'engagement de rendre publiques ses observations, & un état souscrit de ce docteur de quatorze maladies traitées avec succès par l'usage de l'eau médicinale.
- N^o. 83. Lettre datée de Marsal, adressée à M. Polliffard par M. Bourgeois, major du troisieme régiment de chasseurs à cheval, contenant le récit du bon effet de l'eau médicinale sur un brigadier malade à la suite du traitement du mal vénérien.
- N^o. 84. Lettre datée de Salins, adressée à M. Polliffard par M. Vuillet, médecin, dans laquelle il lui rend compte du succès constant de l'eau médicinale dans nombre de maladies contre lesquelles il l'a employée, ainsi que d'un effet singulier de ce remede sur une fièvre opiniâtre.
- N^o. 85. Lettre écrite de Versailles à M. Polliffard par M. de Romainville, par laquelle, en se louant de l'usage de l'eau médicinale, il annonce qu'il se propose de l'administrer à son fils. Il encourage M. Polliffard à persister dans la peine qu'il prend à la publicité de ce remede, &c.

- N^o. 86. Lettre écrite de Paris à M. Hufson par M. Genthon, intéressé dans les affaires du roi, contenant le récit des bons effets qu'il a éprouvés de ce remede dans plusieurs maladies qui avoient résisté aux remedes connus.
- N^o. 87. Lettre adressée à M. Hufson par M. de la Valette, contenant le récit de la guérison opérée sur la demoiselle Fauger, d'un *cholera morbus*. Cette lettre contient des détails qui méritent d'être vus.
- N^o. 88. Lettre adressée à M. Hufson par le sieur Bimont, vérificateur des bâtimens de S. A. S. monseigneur le duc de Chartres, par laquelle il lui fait part des effets de l'eau médicinale qui a déterminé la petite vérole sur une de ses filles, & l'a guéri personnellement de dartres dont il étoit depuis long-tems fort incommodé.
- N^o. 89. Lettre datée du château de Fenard près Montargis, écrite à M. Polliffard par M. Blonde, avocat au parlement, contenant le récit de plusieurs bons effets de l'eau médicinale sur un lait répandu, sur la guérison opérée dans la personne de M. l'Ecuyer, dont la cure est con-
signée au n^o. 79, & sur lui-même.
Cette lettre contient des réflexions qui ne peuvent être produites que par des épreuves heureuses & multipliées.
- N^o. 90. Certificat envoyé sur papier timbré par M. de la Ville, médecin de l'hôpital militaire & maritime de Cherbourg, dont on a vu plusieurs lettres sur l'efficacité de l'eau médicinale dans les accès de goutte, & dont il a personnellement fait l'épreuve.
- N^o. 91. Lettre adressée à M. Polliffard par M. le chevalier Danès de Montardot, par laquelle, en lui demandant de l'eau médicinale, il lui fait part de la guérison qu'il en a obtenue pour coliques & maux d'estomac.
- N^o. 92. Certificat donné par M. Toustain, procureur du roi de l'hôtel-de-ville de Beaumont-le-Roger, contenant apologie de l'Eau médicinale, dont il a constamment éprouvé de grands succès sans aucuns inconvéniens.

AUJOURD'HUI est comparu pardevant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris :

Sieur Jacques-Louis Codercq, Secrétaire de M. de Goullade, Ecuyer, Conseiller au Conseil Supérieur de Pondichery, Seigneur de Saint-Vrain, demeurant ordinairement en la ville de l'Orient, de présent à Paris, logé rue Saint-Martin, paroisse S. Nicolas-des Champs ;

Lequel a, par ces présentes, apporté & mis en dépôt ès mains de M^e Girard, l'un des Notaires souffignés, pour être par lui placé au rang de ses minutes, un certificat par lui fait & souscrit de l'épreuve salutaire qu'il a faite sur lui-même de l'Eau Médicinale de M. Huffon, de Sedan, dans l'accès le plus violent d'une goutte dont il est attaqué depuis nombre d'années, ainsi qu'il est plus au long expliqué audit certificat, & ce tant pour rendre justice à la vérité, que pour perpétuer le souvenir d'une cure qu'il regarde comme merveilleuse, & enfin pour la rendre plus notoire & publique.

Lequel certificat, contrôlé à Paris par Lezan, Greffier, cejourd'hui représenté par ledit sieur Codercq, en conséquence & de sa réquisition expresse demeuré annexé à la minute des présentes, pour en être délivré des expéditions à toutes personnes qu'il appartiendra, en son absence comme en sa présence; ledit certificat dudit sieur Codercq certifié véritable, signé & paraphé en présence des Notaires souffignés.

A ce faire étoient présens & sont intervenus M. Jacques-Alexandre de Goullade, Ecuyer, Conseiller du Roi en son Conseil Supérieur de Pondichery, Seigneur de Saint-Vrain, demeurant ordinairement en la ville de l'Orient, de présent à Paris susdite rue Saint-Martin, paroisse S. Nicolas-des-Champs ;

M. Jean

M. Jean Pothonier, Négociant, sous la raison Pothonnier & Compagnie, demeurant à Paris susdite rue Saint-Martin, & paroisse S. Nicolas-des-Champs;

Et M. Laurent Besne, aussi Négociant, demeurant à Paris susdite rue & paroisse;

Lesquels ont déclaré & certifié, pour servir de notoriété quand & à qui il appartiendra, avoir la plus parfaite connoissance des faits rapportés dans le certificat dudit sieur Codercq, dont mention est ci dessus, & qui est annexé à la minute des Présentes, comme tout s'étant passé sous leurs yeux, ce qu'ils attestent pour rendre justice à la vérité.

Dont acte requis & octroyé pour servir & valoir ce que de raison.

Fait & passé à Paris ès demeures des Parties, l'an mil sept cent quatre-vingt-trois le sept Mars, & ont signé la minute des présentes demeurée à M^e Girard, l'un desdits Notaires soussignés.

Suit la teneur dudit Certificat.

JE soussigné Jacques-Louis Codercq, Secrétaire de M. Courlade, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vrain, Conseiller au Conseil Supérieur de Pondichéry, demeurant à l'Orient, de présent en cette Ville, même maison que M. Girard, Notaire, & M^{rs} Pothonnier & Compagnie, Négocians, rue S. Martin, certifie que depuis sept ans j'ai été sujet à de violentes attaques de goutte dont les fréquens accès dans tous les membres me causoient des douleurs insupportables, qui se terminoient par être perclus des mois entiers; qu'un de ces accès très-violens, est celui qui m'est survenu en arrivant à Paris avec M. Gourlade, sur la fin du mois dernier; qu'aussi-tôt j'ai, comme les précédens accès, eu recours aux remèdes usités, tant internes qu'externes, mais toujours infructueusement; qu'enfin réduit dans l'état le plus affligeant, j'ai heureusement été in-

formé,

formé, par un ami de M. Goullade, que l'Eau Médicinale de M. Hufson de Sedan, avoit singulièrement la vertu d'arrêter, promptement & sans danger, la fureur de cette redoutable maladie; que d'après les assertions de cette personne, & les invitations de M. Goullade, j'ai pris, dans le fort de ces accès, deux gros d'Eau Médicinale. Je déclare donc, que dans l'espace de deux heures, après l'incorporation, j'ai passé de l'état de souffrance à celui d'un grand calme; que je me suis endormi très-paisiblement; que mon sommeil a été des plus tranquilles; que le lendemain, à mon réveil, je n'ai ressenti, ni éprouvé d'échauffement & d'irritation; qu'ensuite de quelques évacuations que j'ai subies dans la journée, l'enflure, dont j'étois prévenue, a tellement diminuée, que j'ai pu, dès le même jour, remuer les mains & les doigts, que même j'ai pu me lever, pour donner le temps de faire mon lit; que les jours suivans, je me suis trouvé absolument libre, exempt de douleur; que le troisième jour qui a suivi, j'ai repris une deuxième prise, qui a consolidé & achevé mon rétablissement, & j'ai ressenti mes forces se rétablir sensiblement; j'observe de plus, qu'à raison du grand nombre d'attaques précédentes, ma main gauche étoit tellement affoiblie, qu'à peine je pouvois, de cette main, soulever le moindre objet; que maintenant elle a recouvré la même force qu'avant les accès de goutte, dont je fixe l'époque à l'année mil sept cent soixante-quatorze. Je dois ajouter encore aux présentes déclarations, que ma santé se fortifie de jour en jour, par l'exemption absolue où je suis de toute douleur; ce que je certifie d'autant plus volontiers, que le cinquième jour, qui étoit le Mardi Gras, j'ai été, partie à pied, dîner auprès de Montmartre, & le lendemain à la Comédie, accompagné de MM. Pothonnier & Besne. Sans cette heureuse expérience que je viens de faire sur moi-même,

même, je ne pourrois jamais me persuader qu'un moyen si simple, & d'un si petit volume, puisse renfermer une vertu aussi puissante, & tant d'efficacité, contre un mal aussi cruel & irrémédiable jusqu'à présent que la goutte. C'est pourquoi je desire, pour le bien de l'humanité, que ma déclaration soit publique, & qu'elle contribue à rendre à l'auteur d'une aussi importante découverte, toute la justice qui lui est due. Fait à Paris, le six Mars mil sept cent quatre-vingt-trois, *signé* CODERCQ. Au-dessous est écrit, contrôlé à Paris le sept Mars mil sept cent quatre-vingt-trois, *signé* LEZAN.

L'original dudit Certificat, certifié véritable, signé & paraphé, & demeuré, comme dit est, annexé à la minute de l'acte, dont expédition est des autres parts, le tout demeuré audit M^e Girard, Notaire. *Signé* MONY & GIRARD. En marge est écrit, scellé lesdits jour & an, avec paraphe.

ERRATA.

Page 14, ligne 7, qu'on a, lisez qu'on en a.

Page 17, ligne 1^{re}, il est encore, lisez la goutte est encore.

PIECES JUSTIFICATIVES.

Page 5, à la note, ligne 2, Rhétoutaine, lisez de Préfontaine.

Page 9, ligne 15 de la Lettre n^o. 8, ont fait une foule d'humeurs, lisez ont fait une fonte d'humeurs.

Page 18, ligne 17, ankiose, lisez ankilôse.

Page 30, ligne 24, Je souffigné véritable, lisez Je souffigné certifie véritable.

Page 35, ligne 23, remplie aussi, il n'a rien, lisez remplie, aussi il n'a rien.

Même page, ligne 29, maladies, lisez malades.

Page 50, lignes 9 & 10, le malade a été parfaitement guéri, lisez la malade a été parfaitement guérie.

Page 63, ligne 21 du n^o. 61, de ressentiment, qui avoit, lisez de ressentiment de goutte qui avoit.

Page 73, ligne 8 du n^o. 75, Ecuyer, lisez Censeur.

Page 83, à la date du n^o. 87, De Sedan, lisez De Paris.

Page 89, ligne 7, successeur de M. Dubertrand, lisez élève de M. Dubertrand.

L' Eau médicinale de
Husson est ce qu'on appelle
Tincture de Colchique.

Cette tincture se fait
en faisant infuser de la racine
sèche de Colchique dans du
Vin de Xérés.

On met 60 grammes de
Colchique pour 125 grammes
de Vin de Xérés.

Le Colchique est mur en
Septembre & Octobre.



